

# **Évolution et diversité des relations au sein des familles canadiennes**

**Teresa Janz  
Département de psychologie  
Université York et Université Carleton**

**septembre 2000**

Le présent document a été préparé pour la Commission du droit du Canada sous le titre *The Evolution and Diversity of Relationships in Canadian Families*. Les opinions qui y sont exprimées sont celles de l'auteure et elles ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Commission. Seule l'auteure répond de l'exactitude du contenu du présent document.

This paper is also available in English under the title *The Evolution and Diversity of Relationships in Canadian Families*.



# NOTICE BIOGRAPHIQUE

Teresa Janz, B. Sc. (Université de Brandon), M.A. (Université York), termine à l'heure actuelle un doctorat en psychologie sociale à l'Université York, Toronto (Ontario). Elle s'intéresse particulièrement à la recherche sur les questions relatives aux femmes et sur les thèmes reliés à la violence et à la résolution de conflits. Sa thèse de recherche portait sur la médiation et la justice communautaires, tandis que son mémoire portait sur la violence conjugale. En plus d'avoir reçu une bourse d'études du Conseil de recherches en sciences humaines, M<sup>me</sup> Janz a reçu aux fins de sa recherche de doctorat quatre bourses d'études en vertu du Régime de bourses d'études supérieures de l'Ontario ainsi qu'une bourse d'études offerte par le Patricia Allen Memorial Fund.

Teresa Janz est aussi chargée de cours à temps partiel à l'Université Carleton. Elle a enseigné les matières suivantes : analyse des conflits et intervention, psychologie des femmes, psychologie sociale, et motivation humaine. M<sup>me</sup> Janz est en outre médiatrice communautaire, et elle pratique la médiation depuis maintenant six ans. Récemment, elle a notamment publié un article traitant de la forme subtile de discrimination qui est exercée contre les femmes au sein du système d'éducation. M<sup>me</sup> Sandra Pyke est coauteure de cet article, qui a paru dans le Canadian Journal of Higher Education (2000). Parmi les récentes allocutions de M<sup>me</sup> Janz, mentionnons « The Challenges of Mediating and Researching Cross-Cultural Disputes », présentée le 4 février 2000 lors du symposium sur la résolution de conflits tenu à l'Université d'Ottawa.



# SOMMAIRE

Le présent article est une recension des écrits portant sur la nature des relations intimes cultivées par les Canadiens d'âge adulte et sur l'influence que peuvent exercer sur ceux-ci des relations intimes fondées sur l'interdépendance et la dépendance. Le présent article s'appuie sur l'apport de spécialistes des sciences sociales oeuvrant dans des domaines aussi variés que la psychologie sociale, la psychologie de la motivation, la psychologie expérimentale, la sociologie, l'anthropologie, la biologie évolutive et la philosophie, ainsi que sur des études traitant du mariage et de la famille. Bien que le présent article consiste essentiellement en une description des écrits portant sur les relations, nous avons fait une place importante à l'analyse critique.

Les relations intimes sont généralement celles qu'on *suppose* être des relations à long terme, et elles sont caractérisées par des interactions fréquentes et intimes qui ont lieu dans divers milieux sociaux et qui exercent une forte influence sur les deux personnes concernées. En général, les personnes engagées dans des relations intimes sont également motivées par un désir mutuel de favoriser les intérêts de l'autre. Les relations intimes sont *habituellement* interdépendantes, en ce sens qu'un changement chez une personne occasionne un changement chez l'autre. Sinon, ces personnes se fieront à l'occasion à leur partenaire ou dépendront parfois de celui-ci. Ces *dépendances mutuelles* ont pour effet d'estomper la distinction entre interdépendance et dépendance. Une relation sera assimilée à une relation de dépendance uniquement lorsque sa principale caractéristique tient au fait que chacune des personnes s'occupe de l'autre et peut compter sur l'appui de l'autre.

La section II du présent article traite de certains des principaux cadres théoriques ayant été appliqués à la recherche sur les relations, notamment la théorie de l'attachement, le structuro-fonctionnalisme, l'interactionnisme symbolique, la théorie de l'échange et les théories féministes. Bien que ces théories aient toutes des applications générales, nous examinerons dans le présent article en quoi elles nous aident à comprendre ce que sont les relations. Il ne s'agit évidemment pas d'une étude exhaustive de toutes les théories, et celles dont il est question ici ont été choisies parce qu'elles étaient fréquemment mentionnées dans les études portant sur les relations.

Ensuite, dans la section III, nous examinerons certaines des plus récentes tendances, au plan statistique, relatives aux types de relations formées par les Canadiens, en tenant compte de l'évolution du climat socio-politique. Puisque la majeure partie des relations a lieu au sein de familles, ces tendances seront examinées en fonction des répercussions qu'elles peuvent avoir sur « la famille ». Les tendances sociales, telles que la baisse du taux de natalité, l'augmentation du nombre de couples remettant le mariage à plus tard, l'augmentation du taux de divorce ainsi que l'augmentation du nombre d'unions libres formées au Canada, sont en partie responsables de changements palpables dans la structure des familles canadiennes. D'autres changements d'ordre démographique ont également exercé une influence sur la famille, comme par exemple le vieillissement de la population, l'augmentation du nombre de femmes s'intégrant à la population active et l'augmentation du nombre d'enfants d'âge adulte vivant avec leur famille.

Bien que la structure de la famille ait changé, l'idéologie touchant la famille n'a pas connu de changement correspondant. Certains groupes sont associés à des familles, ce qui leur confère un certain pouvoir. Les personnes formant des familles sont plus fréquemment visées par la recherche en sciences sociales. Les personnes qui profiteront des politiques sociales, juridiques et économiques varieront selon les définitions qui seront retenues pour le terme « famille ». À titre d'exemples de relations qui sont souvent omises dans les traités sur la famille, nous pourrions mentionner les couples homosexuels, les membres d'une même famille vivant ensemble (par ex. des frères et soeurs d'âge adulte), les amis qui sont considérés comme des membres de la famille, les personnes vivant ensemble au sein d'une coopérative ou d'un cercle d'entraide ou encore en communauté, ainsi que les couples qui ne vivent pas sous le même toit. Le présent article tient compte de ces familles « invisibles ».

Pourquoi les adultes nouent-ils des relations? Nombreux sont les chercheurs qui tentent de trouver des caractéristiques universelles associées à des relations valables et satisfaisantes. La section IV traite de certaines des caractéristiques les plus communes des relations, y compris l'interdépendance, le pouvoir, l'amour, l'intimité, l'engagement et la dépendance, ainsi que les besoins fondamentaux auxquels elles satisfont. Selon la recherche, les relations satisfaisantes tendent raisonnablement à être des relations égalitaires au sein desquelles l'engagement des personnes est mutuel et celles-ci se sentent aimées, respectées et en sécurité. De telles relations comblent nos besoins économiques, sociaux, physiques et psychologiques et nos besoins en matière de communications interpersonnelles. Nos proches nous aident en outre à nous faire sentir importants et dignes, unifiés au plan social, et en sécurité. Par conséquent, les relations

intimes nous rendent plus heureux et contribuent à l'amélioration de notre santé physique et mentale.

Nous examinerons en dernier lieu dans le présent article les liens existant entre les relations et la société, ces liens pouvant être pertinents au regard de la politique sociale. Suivant une de nos recommandations, il serait utile de procéder à un examen du sens du mot « famille ». Puisque diverses structures familiales peuvent remplir les fonctions familiales (par ex. la socialisation des enfants, la prestation de soins, la procréation, le don de soutien et d'amour), une définition fonctionnelle de la famille serait peut-être plus appropriée que des définitions structurelles. Selon une autre conclusion constante, ce sont les femmes qui dispensent la plupart des soins au sein des familles. Bien que la prestation de soins constitue une valeur sociale importante, de nombreux coûts y sont également associés, pour le pourvoyeur de soins, aux plans psychologique, financier et émotionnel. Les politiques sociales et les programmes sociaux devraient, selon une autre recommandation formulée dans le présent article, tenir davantage compte de ce travail non rémunéré. Pour que des politiques sociales et des programmes sociaux appropriés puissent être établis, davantage de recherches portant sur les défis auxquels sont confrontés divers types de familles canadiennes devront être effectuées.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>NOTICE BIOGRAPHIQUE</b> .....	iii
<b>SOMMAIRE</b> .....	v
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	1
A. Rapports personnels étroits fondés sur l'interdépendance et la dépendance.....	1
1. Définition des rapports personnels étroits .....	1
2. Définition d'interdépendance et de dépendance .....	3
<b>II. APPROCHES THÉORIQUES</b> .....	6
A. La théorie de l'attachement .....	8
B. Le structuro-fonctionnalisme .....	11
C. L'interactionnisme symbolique .....	13
D. La théorie de l'échange.....	15
1. La théorie de l'interdépendance sociale de Thibaut et Kelley (1959).....	15
2. La théorie de l'équité.....	16
E. Les théories féministes .....	19
<b>III. LA DIVERSITÉ DES RELATIONS - TENDANCES STATISTIQUES RÉCENTES</b> .....	23
A. Tendances démographiques exerçant une influence sur les familles .....	24
1. Le mariage .....	25
2. Les unions libres .....	25
3. Le divorce .....	27
4. Le vieillissement de la population .....	30
5. Les femmes et le travail rémunéré .....	32
6. La dénatalité .....	33
7. Les enfants d'âge adulte vivant avec leurs parents.....	34
B. Définition de la « famille ».....	35
1. Définition des familles « non traditionnelles » .....	37
2. Définitions exhaustives .....	38
3. Définitions fonctionnelles .....	38

C.	Les familles « invisibles » : qui a-t-on oublié dans les définitions courantes de la famille? .....	39
1.	Les couples homosexuels .....	39
2.	Vivre avec des membres de la famille .....	43
3.	Les amis qui sont considérés comme des membres de la famille .....	46
4.	Groupes de familles .....	48
5.	Membres de la famille vivant séparément .....	50
D.	La famille diversifiée ou la famille en déclin? .....	50
<b>IV.</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DES RELATIONS</b> .....	<b>54</b>
A.	Pourquoi les relations sont-elles précieuses? .....	54
1.	Le soutien social .....	55
B.	L'interdépendance .....	57
C.	Le pouvoir et l'influence .....	59
1.	Caractéristiques des relations inégales .....	61
(a)	Inégalité et bien-être .....	63
2.	Caractéristiques des relations égalitaires .....	66
D.	L'amour .....	68
1.	Types d'amour .....	70
2.	Besoins fondamentaux comblés par l'amour .....	72
E.	L'intimité .....	73
1.	Besoins fondamentaux comblés par l'intimité .....	76
F.	L'engagement .....	76
1.	Théories psychologiques de l'engagement à l'égard de la relation .....	77
(a)	La dissonance cognitive .....	77
(b)	La théorie de l'échange .....	78
(c)	Le modèle de l'investissement de Rusbult .....	79
(d)	Le modèle de l'engagement de Johnson (1991) .....	80
2.	Facteurs reliés à l'engagement .....	83
3.	Les couples et l'engagement .....	84
(a)	Couples homosexuels .....	84
(b)	Couples en union libre .....	86
G.	Soutien des personnes à charge .....	89
1.	Soin des enfants .....	90
(a)	Éducation des enfants .....	90
(b)	Enfants d'âge adulte .....	92
2.	Soin des parents vieillissants .....	93

3.	Conséquences de la prestation de soins.....	95
(a)	Besoins fondamentaux comblés par les soins et le soutien social .....	95
(i)	Santé physique .....	95
(ii)	Santé psychologique .....	96
(b)	Prestation de soins - conséquences négatives .....	97
<b>V.</b>	<b>LEÇONS À TIRER DE L'HISTOIRE ET DÉFIS À VENIR .....</b>	<b>101</b>
A.	Examiner le sens de « famille » .....	101
1.	Les définitions restrictives de la « famille » perpétuent la discrimination .....	102
2.	Envisager des définitions fonctionnelles de la « famille » .....	104
B.	Réviser les politiques et les programmes appuyant les familles .....	105
C.	Promouvoir les relations .....	106
	<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>111</b>



# I. INTRODUCTION

## A. Rapports personnels étroits fondés sur l'interdépendance et la dépendance

Les non-initiés reconnaissent tout autant que les spécialistes des sciences sociales le rôle central joué par les relations intimes dans la vie des hommes et des femmes. Peut-être cela est-il en partie attribuable au fait que le terme « relation » vise diverses formes de rapports, qui vont des simples connaissances ou des associés aux amis, aux membres de la famille et aux amoureux. Au sens large du terme, les relations visent au moins deux personnes qui exercent une influence sur chacune des autres (Berscheid et Peplau, 1983). Les relations peuvent par ailleurs être personnelles ou impersonnelles, ou encore interdépendantes ou dépendantes, ou les deux. Puisque la présente étude porte essentiellement sur les rapports personnels étroits fondés sur l'interdépendance et la dépendance, il est important d'examiner ces qualificatifs plus en détail.

### 1. Définition des rapports personnels étroits

Qu'est-ce qui distingue les rapports personnels étroits (par ex. les amitiés intimes, les relations conjugales et autres relations du même type, et les relations parents-enfants) des autres types de relations? La qualité des relations que nous nouons avec des amis et avec des membres de la famille est différente de celle des relations que nous entretenons avec d'autres personnes appartenant à notre communauté, comme notre épicière ou notre facteur (LaFollette, 1996). Les relations varient selon leur fréquence et leur intensité et en fonction de la diversité des formes de contact (Kelley et

al., 1983) et du niveau d'intimité, de l'importance que nous y attachons et de la satisfaction qu'elles procurent (Berg et Piner, 1990).

En raison de l'engagement que les relations intimes supposent, les gens *s'attendent* généralement à ce que celles-ci surmontent l'épreuve du temps (Berscheid, 1983; Wright, D. E., 1999). Ils considèrent habituellement que leurs amis intimes ou les membres de leur famille sont uniques et irremplaçables, et s'attendent à ce que la relation soit marquée par la révélation de soi, par une communication ouverte, par une préoccupation et un intérêt mutuels et par une interaction volontaire — soit les caractéristiques de l'*intimité*. Les partenaires intimes sont en outre liés au plan affectif ou solidaires l'un de l'autre (Berscheid et Peplau, 1983; Wright, D. E., 1999). Les gens estiment par ailleurs que leurs relations impersonnelles ou les relations avec des gens qu'ils connaissent peu sont interchangeableables, puisqu'elles sont souvent fondées sur les rôles que chacun joue (par ex. les rapports entre un commerçant et son client), et de telles relations impliquent généralement peu d'intimité ou d'affection — soit les caractéristiques des relations *superficielles* (LaFollette, 1996; McCarthy, 1989; Wright, P. H., 1989).

Devrait-on définir les rapports étroits en fonction de l'affect? *Affect* est [traduction] « un terme neutre, qui comprend cependant sans réserve toute la gamme, au plan de la qualité et de l'intensité, des émotions et sentiments humains, allant de la simple irritation à la rage folle, du bonheur aveugle au contentement placide » (Berscheid, 1983, p. 110). Selon l'opinion généralement reçue, un affect mutuel positif est une caractéristique des rapports intimes (Berscheid, 1983; Kelley et al., 1983;

Larson, 1976b). Certains chercheurs soutiennent par exemple que les relations intimes sont caractérisées [traduction] « [...] par un désir mutuel de favoriser les intérêts de l'autre » (LaFollette, 1996, p. 10). LaFollette fait ainsi valoir que, puisque les individus favorisent les intérêts de la relation et de chacun des partenaires, il s'ensuit que les relations intimes, par définition, sont précieuses et satisfaisantes et ne sont pas néfastes (c'est-à-dire qu'elles favorisent un affect positif). Certains chercheurs affirment cependant que les relations ne sont pas toujours caractérisées par un affect positif (par ex. Bernardes, 1997; Berscheid et Peplau, 1983; Wright, D. E., 1999). Ces chercheurs font valoir que les relations intimes peuvent aussi être négatives — par exemple s'il y a absence de chaleur ou d'affection, ou lorsqu'une personne maltraite l'autre. Ils reconnaissent cependant aussi que la plupart des personnes engagées dans une relation intime continueront à se sentir proches de leur partenaire même lorsqu'elles traversent des périodes difficiles. Ainsi, la question de savoir si les rapports étroits peuvent être caractérisés par un affect négatif est sujette à discussion.

## 2. Définition d'interdépendance et de dépendance

On peut également définir les relations en fonction de caractéristiques telles que l'interdépendance et la dépendance. De façon générale, on parlera d'interdépendance lorsque [traduction] « [...] un changement chez une personne entraîne un changement chez l'autre personne, et vice versa » (Berscheid et Peplau, 1983, p. 12). Les relations interdépendantes sont aussi des relations étroites, quoique ce ne soit pas toujours le cas. Les gens sont plus susceptibles d'être interdépendants dans les cas suivants : (1) leurs activités communes sont *complexes* (par opposition à simples), (2) leurs interactions sont *fréquentes*, (3) l'impact de la relation est *puissant* ou *intense*, (4) ils se

livrent à *diverses* activités (par ex. des activités sexuelles, récréatives ou intellectuelles ou encore des activités reliées au travail), (5) leur influence est *mutuelle* (symétrie-asymétrie), et (6) toutes ces activités se déroulent sur une *période* relativement longue (Berscheid et Peplau, 1983; Kelley et al., 1983).

Certains chercheurs (par ex. Larson, 1976b) définissent l'interdépendance comme le développement de *dépendances mutuelles*. Ce type de définition démontre combien il est difficile, au plan conceptuel, d'établir une distinction entre l'interdépendance et la dépendance. Elle laisse entendre qu'il peut parfois y avoir un déséquilibre pour ce qui est de l'interdépendance au sein d'une relation, et que chacun des partenaires se fierait sur l'autre (ou dépendra de celui-ci) à tour de rôle. On a également défini la dépendance comme un attachement psychologique et un engagement à poursuivre la relation (Rusbult, 1980; 1991). En outre, le développement et la négociation d'une relation mènent à la dépendance en ce sens que [traduction] « [...] chaque partenaire révèle à l'autre sa dépendance, ainsi que le fait qu'il accepte cette dépendance et qu'il est disposé à faire les adaptations que cette dépendance exige. Avec de telles révélations, chaque personne devient davantage disposée à se laisser devenir dépendante en retour » (Kelley, 1983, p. 301). Ainsi, les concepts d'interdépendance et de dépendance se chevauchent parfois au sein des relations volontaires entre adultes.

Dans d'autres types de relations, la dépendance est facile à détecter. Notre première relation, en tant que jeune enfant, est une relation de dépendance envers un pourvoyeur de soins. Il peut aussi y avoir une relation de dépendance lorsqu'un adulte

fournit des soins à un autre adulte. [Traduction] « Lorsque la prestation de soutien devient une caractéristique essentielle d'une relation personnelle, une personne est étiquetée comme le pourvoyeur des soins, tandis que les autres aspects de la relation deviennent presque secondaires » (La Gaipa, 1990, p. 132).

Il existe bien entendu des types de dépendance autres que celle fondée sur la prestation de soins. L'Institut Vanier de la famille (2000) soutient que des personnes peuvent également dépendre de leur famille au plan financier, économique, psychologique ou affectif. Des chercheurs ont dégagé certains modèles généraux de dépendance au sein des mariages hétérosexuels ou des relations du même type. Par exemple, les femmes comptent plus souvent sur le soutien financier des hommes, alors que les hommes ont tendance à compter sur les femmes pour ce qui est du soutien affectif, de la présence aimante auprès des membres de la famille, et de l'entretien ménager (Nett, 1993, Vannoy-Hiller et Philliber, 1989).

Ainsi, bien que plusieurs caractéristiques différencient les diverses relations — relations impersonnelles ou personnelles, superficielles ou intimes, et interdépendantes ou dépendantes — la présente étude traite de la façon dont les *rappports personnels étroits* influencent les adultes. Même si les gens reconnaissent intuitivement la valeur des relations, il est difficile de [traduction] « [...] cerner l'essence et la valeur d'une relation personnelle [...] » (Wright, P. H., 1989, p. 17). Nous tenterons néanmoins dans la présente étude de dégager les principales caractéristiques des relations ainsi que les besoins fondamentaux que celles-ci comblent. L'examen, dans un premier temps, de certaines théories sur les relations nous fournira un point de départ.

## II. APPROCHES THÉORIQUES

Comme la plupart d'entre nous savons certaines choses sur les relations et les familles, qu'est-ce que les spécialistes des sciences sociales peuvent nous apprendre d'autre sur ce sujet? En appliquant la méthode scientifique, les chercheurs peuvent établir des distinctions entre les expériences individuelles à partir de conclusions valides et fiables. Il existe des milliers d'études sur une grande variété de sujets touchant les relations. Les études sérieuses peuvent nous aider à cerner quelles notions de sens commun (ou croyances populaires) sur les relations trouvent un appui empirique, et lesquelles sont trompeuses et inexactes (Epstein, 2000; Wright, P. H., 1989). Les spécialistes des sciences sociales étudient le comportement social ainsi que les pensées et les émotions, selon une approche individualiste, interpersonnelle, culturelle, historique ou politique. La recherche portant sur le comportement social comporte évidemment des limites, mais elle fournit des indications utiles parce qu'elle est plus rigoureuse que les expériences individuelles et qu'elle nous permet de vérifier la validité ou la véracité des notions de sens commun.

La façon dont les chercheurs analysent et expliquent les relations — comment les relations se forment et se poursuivent, ainsi que l'impact qu'elles ont et l'importance qu'elles prennent dans nos vies — est influencée par la vision théorique qu'ils préconisent. Les approches théoriques :

[TRADUCTION]

précisent ce que nous devons étudier, les questions que nous devons poser, la façon dont nous devons les poser, les méthodes que nous devrions employer pour recueillir des données, et la manière dont nous devrions interpréter les réponses ou les renseignements obtenus. (Schwartz et Scott, 2000)

Il existe plusieurs approches théoriques influençant notre perception des relations. Dans la présente section, nous examinerons notamment les approches suivantes : la théorie de l'attachement, le structuro-fonctionnalisme, l'interactionnisme symbolique, la théorie de l'échange et les théories féministes. Toutes ces théories fournissent des explications globales et ont été appliquées à une vaste gamme de comportements. La présente étude se limitera cependant à l'examen des explications fournies par ces théories en ce qui concerne les relations et de leurs applications aux relations. Nous verrons par exemple à la section III que le structuro-fonctionnalisme propose un contexte pour fins de discussion sur le « déclin » de la famille. Dans la section IV, nous verrons que chaque théorie a son utilité lorsqu'il s'agit d'examiner les caractéristiques des relations et d'expliquer pourquoi les relations sont précieuses ou satisfaisantes. Par exemple, la théorie de l'échange et les théories féministes serviront à expliquer les notions de pouvoir et d'engagement, tandis que la théorie de l'attachement et l'interactionnisme symbolique aideront à expliquer ce qu'est l'amour.

La présente étude ne se veut évidemment pas une étude exhaustive de toutes les théories, et plusieurs théories ont été mises de côté même si elles ont elles aussi été appliquées aux relations. Par exemple, les théoriciens de la personnalité soutiennent que certaines caractéristiques, telles qu'une haute estime de soi, contribuent à la formation de relations saines et satisfaisantes (par ex. Eldridge et Gilbert, 1990; Hanna, 2000). En outre, selon des approches telles que celles du développement de la famille et du cycle de vie familial, les familles doivent être en mesure de relever les défis posés par le développement social et affectif. Ces défis varient souvent en fonction de l'âge et des besoins, au plan du développement, des membres de la famille, particulièrement les

enfants. Des événements comme le mariage, la naissance d'un enfant et la retraite sont des exemples de défis auxquels la famille est susceptible d'être confrontée (Acock et Demo, 1994; Larson, 1976a; Nett, 1993; Zimmerman, 1992). Les théories abordées dans la présente étude ont été retenues parce qu'elles sont souvent mentionnées dans les études portant sur les relations et dans les ouvrages traitant de la famille et des relations (par ex. Schwartz et Scott, 2000). Nous examinerons donc dans la présente section quelques-unes des principales théories ayant été appliquées aux relations. Ces théories fourniront un cadre pertinent à l'examen des études qui seront par la suite mentionnées dans la présente étude.

## A. La théorie de l'attachement

La théorie de l'attachement est fondée sur une approche évolutionniste selon laquelle les gens sont naturellement motivés à développer des relations étroites avec les autres (Koski et Shaver, 1997; Wright, D. E., 1999). On pourrait globalement définir l'attachement comme un lien affectif solide avec une autre personne. Cette théorie a été élaborée par John Bowlby, après avoir effectué une recherche sur des enfants qui avaient été placés dans des établissements psychiatriques dès leur plus jeune âge. Il a constaté que les premiers contacts (particulièrement au cours des trois premières années) que les jeunes enfants avaient avec une figure d'attachement principale (le pourvoyeur de soins) influençaient sur la santé physique et psychologique de ces derniers et, plus tard, sur les relations qu'ils avaient avec des adultes. Les enfants ont des besoins fondamentaux (besoin de confort, de soins et de sécurité). Selon cette théorie, les comportements d'attachement des enfants sont de manière instinctive dirigés vers la personne qui répond habituellement à leurs demandes. Selon la façon dont le

pourvoyeur de soins réagit aux demandes de l'enfant, celui-ci adopte un style d'attachement marqué de *sécurité* ou d'*insécurité*. L'attachement marqué de sécurité se produit lorsque le pourvoyeur de soins répond régulièrement aux demandes de l'enfant et le réconforte lorsque ce dernier est en détresse. La plupart des enfants adoptent ce style. Ces enfants ont tendance à se sentir en confiance — le sentiment de sécurité que leur apporte leur pourvoyeur de soins ouvrant la voie à l'exploration de l'univers qui les entoure (Hazan et Shaver, 1994) —, ils peuvent être réconfortés par le pourvoyeur de soins, et ils préfèrent ce dernier aux étrangers. D'autres enfants manifestent un des deux types suivants d'attachement marqué d'insécurité. L'enfant manifeste un attachement-*ambivalence* lorsque le pourvoyeur de soins ne satisfait pas régulièrement ses besoins. Un tel enfant ne se livrera pas à des activités d'exploration et ne se laissera pas facilement réconforter par le pourvoyeur de soins. D'autres enfants auront tendance à manifester un attachement-*évitement* si le pourvoyeur de soins omet de façon constante de satisfaire leurs besoins. Ces enfants seront portés à interagir de la même manière avec les étrangers et avec le pourvoyeur de soins.

Comment cette théorie s'applique-t-elle aux relations entre adultes? Par suite des expériences vécues avec le pourvoyeur de soins, l'enfant aura des souvenirs et adoptera des croyances ainsi que des attitudes sur son moi, sur les relations et sur son moi par rapport aux autres. On a démontré que les patrons adoptés par le jeune enfant demeuraient par la suite relativement stables, mais pouvaient varier en fonction des caractéristiques de relations particulières (Shaver, Collins et Clark, 1996; Wright, D. E., 1999). Par exemple, les adultes dont l'attachement est marqué de sécurité ont tendance à nouer des relations satisfaisantes, puisqu'ils satisfont de façon régulière et appropriée

les besoins de leur partenaire. Ils investissent en outre du temps et d'autres ressources dans leurs relations en vue de former des relations amicales et amoureuses stables et fondées sur la confiance (Shaver et al., 1996; Zeifman et Hazan, 1997). Les adultes dont l'attachement a été marqué d'insécurité ambivalence ont de la difficulté à nouer des relations durables parce qu'ils sont enclins à éprouver une forte jalousie et à être obsédés par leur partenaire. Ceux dont l'attachement a été marqué d'insécurité évitement dans leur enfance ont tendance à éviter les relations intimes à l'âge adulte et, par conséquent, ils disent se sentir seuls. Ainsi, les premières relations de l'enfant avec le pourvoyeur de soins sont à l'image des relations qu'il aura dans le monde adulte (Koski et Shaver, 1997; Shaver et al., 1996).

Cette théorie offre l'avantage d'incorporer diverses approches des sciences sociales. Elle aide à expliquer la formation de relations satisfaisantes entre jeunes enfants et adultes ainsi que les relations entre adultes. Elle comporte toutefois un désavantage : étant donné qu'elle prend appui sur une approche socio-biologique, elle est fondée sur une vision très déterministe des relations, laissant à tort entendre qu'il est très difficile, voire impossible, pour une personne de modifier ses comportements dans le cadre de ses relations. En outre, elle omet de prendre en considération les différences de tempérament innées qui peuvent également influencer la manière dont le pourvoyeur de soins interagit avec le jeune enfant (Hazan et Shaver, 1994).

## B. Le structuro-fonctionnalisme

Jusque dans les années 1960, cette théorie était l'une des principales théories sociologiques de la famille (Nett, 1993; Schwartz et Scott, 2000). Elle combine deux idées — la structure et la fonction. La structure renvoie à l'organisation structurelle sous-jacente, alors que la fonction se rapporte à la façon dont les choses fonctionnent (Luxton, 1996). Selon une analyse fonctionnelle, par exemple, comme les institutions sociales (par ex. la famille, le gouvernement, la religion, le système juridique et le système d'éducation) sont étroitement liées, l'examen porte sur la façon dont ces institutions contribuent au fonctionnement de la société (Berscheid et Peplau, 1983; La Gaipa, 1990; Schwartz et Scott, 2000).

Il existe du point de vue fonctionnel plusieurs conditions préalables pour qu'une société puisse survivre. Par exemple, la procréation est nécessaire, puisque c'est ainsi que de nouveaux membres entrent dans la société; et ce sont habituellement les familles qui assument cette fonction. C'est généralement le système d'éducation qui satisfait les besoins des enfants au plan de la socialisation et de l'instruction. Les systèmes économiques régissent généralement la production et la distribution de biens. Dans certaines sociétés, les familles s'acquittent de toutes les fonctions nécessaires à la société, alors que ce n'est pas le cas dans d'autres sociétés (Larson, 1976a).

Cette approche tend à mettre l'accent sur le fait que le modèle traditionnel de la famille nucléaire hétérosexuelle constitue la structure la mieux susceptible de s'adapter afin de satisfaire les besoins des individus et de la société. Elle met l'accent sur la différenciation des rôles en fonction du sexe, attribuant à l'épouse le rôle de prendre soin

des membres de la famille et du foyer, de s'acquitter des fonctions expressives et de fournir du soutien, tandis que le mari joue un rôle instrumental — soit celui de satisfaire les besoins financiers de la famille (Acock et Demo, 1994; Nett, 1993; Schwartz et Scott, 2000).

On a critiqué cette approche en ce qu'elle avait tendance à confondre la structure de la famille avec les fonctions que celle-ci remplissait. En d'autres termes, les chercheurs tentent de trouver la « meilleure » structure familiale ou soutiennent que certaines structures sont « meilleures » que d'autres (Eichler, 1997). Cette approche soulève un problème, étant donné que ce que nous savons de la structure des familles nous renseigne très peu sur les expériences sociales des personnes vivant au sein de la famille (par ex. la façon dont elles interagissent, dont elles communiquent entre elles et dont les enfants sont élevés), ou sur l'impact de la famille sur le bien-être social et psychologique de ces personnes (Acock et Demo, 1994). Puisque divers « types » de familles remplissent les conditions préalables établies par la société au plan fonctionnel, la structure est moins importante que le fait que les familles s'acquittent des fonctions nécessaires pour fonctionner efficacement (Eichler, 1997).

Une deuxième critique formulée contre le structuro-fonctionnalisme est qu'il présume que la famille forme une structure uniforme partout dans le monde. Cette idée fautive est ce que Eichler (1997) appelle le *biais monolithique* de la recherche portant sur la famille. Les études sur les familles appartenant à d'autres cultures et l'existence de diverses structures familiales démontrent que les familles ne sont pas toutes semblables. On a aussi critiqué cette approche en ce qu'elle affichait un parti-pris

traditionaliste suivant lequel [traduction] « si une forme sociale particulière a existé pendant un certain temps, c'est qu'elle doit être fonctionnelle [...] » (Luxton, 1996, p. 44). Cette approche rejette l'idée que [traduction] « le système puisse comporter des failles » (Schwartz et Scott, 2000, p. 43). De plus, la fonction de certains sous-systèmes particuliers de la société est souvent difficile à établir. Par exemple, même si les tenants du structuro-fonctionnalisme prétendent que la répartition des tâches fondée sur le sexe aide la société à fonctionner efficacement, la plupart des autres chercheurs seraient portés à soutenir qu'une telle répartition a pour effet d'opprimer les femmes, ce qui n'est pas un indice d'une société fonctionnelle (Acock et Demo, 1994).

### C. L'interactionnisme symbolique

La théorie de l'interactionnisme symbolique est une théorie issue de la psychologie sociale qui examine comment les gens interprètent les situations sociales et comment ils réagissent aux interactions sociales (Berscheid et Peplau, 1983). Elle part de l'hypothèse suivant laquelle les gens communiquent à l'aide de symboles communs, le langage constituant l'un des principaux symboles. Il s'agit d'une approche socioconstructiviste qui présume que les gens élaborent leurs propres perceptions de la réalité à partir des expériences qu'ils ont préalablement vécues dans un contexte culturel particulier. Nous acquérons des connaissances sur les relations et sur la façon dont nous devons nous comporter dans le cadre d'une relation par le biais de la socialisation, qui est un processus relevant de nos familles, de nos enseignants, des autres personnes importantes et des médias. Il s'ensuit que le sens qui sera attribué aux concepts sociaux variera selon les individus et selon le contexte socioculturel; chaque

personne interprète en outre à sa façon des concepts tels que la famille, les relations, le mariage et l'amour, pour n'en citer que quelques-uns.

Cette théorie met d'autre part l'accent sur l'importance des attentes que les gens ont à l'égard de la façon dont les autres devraient se comporter. Les gens apprennent à se comporter conformément aux attentes de la société. La satisfaction tirée d'une relation est fonction de la concordance entre nos attentes concernant les comportements des autres et leurs comportements réels. On ne peut donc pas donner une définition « objective » de cette satisfaction puisqu'elle variera selon les individus (Zimmerman, 1992; Larson, 1976a). Cette théorie nous permet également de comprendre comment des concepts tels que la famille évoluent avec le temps, et comment ils varient selon les cultures et au sein d'une même culture.

La théorie de l'interactionnisme symbolique a été critiquée parce qu'elle ne peut expliquer pourquoi certaines personnes, malgré les pressions qui sont exercées sur elles, ne se conforment pas aux normes sociétales. En outre, cette théorie tend erronément à présumer que les familles constituent des groupes harmonieux dont les membres s'efforcent ensemble d'avancer leurs intérêts communs. Selon cette théorie, les conflits ou la violence résultent de problèmes individuels et non de problèmes sociaux (Luxton, 1996). On a également reproché à cette théorie d'ignorer les définitions « objectives », rendant ainsi son application difficile.

## D. La théorie de l'échange

La théorie de l'échange, qui est issue de la psychologie sociale, cherche à fournir des explications sur les relations. Elle est une sorte de modèle économique du comportement, selon lequel les gens évaluent les avantages (par ex. l'amour, le soutien social, le statut social) et les coûts (par ex. les conflits, les inégalités, les travaux ménagers, les soins aux enfants) associés à des comportements particuliers. Le *résultat* ou « profit » est la différence entre les avantages et les coûts. En général, les gens préfèrent que le résultat soit positif, donc que les avantages dépassent les coûts (Acock et Demo, 1994; Rusbult, 1991; Rusbult et Arriaga, 1997; Wright, D. E., 1999). Nous traiterons ci-après de deux variantes de la théorie de l'échange, soit la théorie de l'interdépendance sociale de Thibaut et Kelley et la théorie de l'équité.

### 1. La théorie de l'interdépendance sociale de Thibaut et Kelley (1959)

Même s'il existe plusieurs autres variantes de la théorie de l'échange, celle qui est la plus souvent mentionnée est la *théorie de l'interdépendance sociale* (1959) de John Thibaut et Harold Kelley (Wright, D. E., 1999). En plus de tenir compte des *résultats* (les avantages moins les coûts), les gens établissent des comparaisons en appliquant deux autres normes en vue de déterminer les avantages que procure une situation d'échange ou une relation. En appliquant la première norme, le *niveau de comparaison*, nous comparons notre relation actuelle avec les relations des autres personnes que nous estimons semblables à nous (par ex. les amis) et avec nos relations passées (par ex. comment était notre relation il y a dix ans). La seconde norme représente le *niveau de comparaison des réponses*, qui est fondé sur les solutions de

rechange s'offrant à nous par rapport à notre relation actuelle. Ce qui importe, ce n'est pas tant le fait qu'une relation puisse être considérée comme « objectivement » valable, mais plutôt les perceptions subjectives des avantages et les niveaux de comparaison (Rusbult, 1991).

Alors que le niveau de comparaison nous aide à déterminer notre niveau de satisfaction, le niveau de comparaison des réponses nous aide à déterminer notre niveau de dépendance à l'égard de la relation. C'est-à-dire que la personne qui estime que d'autres options plus avantageuses que la relation s'offrent à elle mettra vraisemblablement fin à celle-ci — cette personne est donc *indépendante*. La théorie explique cependant également pourquoi les gens peuvent devenir *dépendants* et continuer une relation non satisfaisante. Par exemple, une femme mariée qui a des enfants et qui se rend compte qu'en quittant son mari, elle risque d'être confrontée à la pauvreté et à la flétrissure sociale associée au divorce et au fait d'être parent unique, peut estimer que cette solution est moins avantageuse que la poursuite d'une relation non satisfaisante. Ainsi, la théorie de l'interdépendance sociale établit une distinction entre la satisfaction tirée de la relation ou l'attraction de la relation et la dépendance (Alcock, Carment et Sadava, 1998; Wright, D. E., 1999).

## 2. La théorie de l'équité

Selon cette deuxième variante de la théorie de l'échange, les gens retirent plus de satisfaction d'une relation qui leur procure des avantages proportionnels aux coûts. Cette approche met l'accent sur la perception de l'équité. Les gens désirent généralement retirer de la relation autant qu'ils y investissent. Une relation ne sera

notamment pas équitable lorsque les avantages qu'une personne en retire sont inférieurs à l'apport de celle-ci à la relation. Une telle situation amène une détresse proportionnelle à l'inégalité, et cette détresse incite les gens à tenter de rétablir l'égalité.

La détresse causée par l'inégalité est particulièrement fréquente lorsqu'un déséquilibre se produit tôt dans le développement d'une relation, ou encore dans le cas d'une relation avec une personne que l'on connaît peu ou d'une rencontre avec un étranger. Lorsque la relation devient intime, le sentiment de détresse est souvent remplacé par un sentiment de confiance et par l'indulgence à l'égard des déséquilibres temporaires (Acock et Demo, 1994; Wright, D. E., 1999). Néanmoins, lorsque l'inégalité est trop importante, la relation devient souvent intolérable; les relations intimes sont par ailleurs plus saines et plus « profitables » lorsque les partenaires estiment que l'apport de chacun est sensiblement égal (Vannoy-Hiller et Philliber, 1989).

Les théories de l'échange offrent l'avantage d'être applicables à divers types de comportements sociaux (Rusbult et Arriaga, 1997; Berscheid, 1985). Ces théories aident par ailleurs à expliquer pourquoi [traduction] « [...] la différence entre le fait d'être engagé dans une relation saine et le fait de se sentir emprisonné dans une relation malsaine peut être très ténue » (Wright, D. E., 1999, p. 240). C'est donc dire qu'il y a une différence entre la qualité et la stabilité d'une relation. Si les deux partenaires estiment que la relation est profitable ou enrichissante et qu'elle est plus avantageuse que les autres options, on pourra alors parler d'une relation de grande qualité. Mais si un partenaire « dépend trop » de la relation, et si les autres choix lui apparaissent pires que la relation, celle-ci peut rester stable même si elle procure peu de satisfaction.

Parce qu'elles sont fondées sur un paradigme de renforcement, les théories de l'échange ne peuvent convenablement expliquer de nombreux aspects d'une relation. Par exemple, une relation amoureuse passionnée peut parfois se développer dans des circonstances inattendues mais ne pas s'avérer enrichissante (Walster, 1974). Ces théories n'expliquent pas non plus pourquoi les gens se sacrifient souvent pour leur partenaire. Les tenants de ces théories soutiendraient que les avantages et les coûts ne sont pas des facteurs objectifs, mais qu'ils dépendent plutôt des priorités et des valeurs de chaque individu (Wright, D. E., 1999). Le caractère subjectif des avantages et des coûts rend impossible toute attaque contre les théories de l'échange, puisque les chercheurs peuvent procéder à une analyse coûts-avantages qui justifie presque tout comportement (Schwartz et Scott, 2000).

On a également reproché aux théories fondées sur l'échange d'avoir tendance à présumer que les gens étaient des décideurs rationnels en ce qui concerne les relations. En réalité, le comportement est un phénomène très complexe et est souvent influencé par de fortes émotions. En outre, les gens ne sont pas toujours « libres » de choisir la vie qu'ils estiment la plus enrichissante (Acock et Demo, 1994; Berscheid, 1985; Schwartz et Scott, 2000). Une troisième critique formulée contre ces théories tient à leur complexité. Les tenants de ces théories emploient souvent des représentations quantitatives de l'interdépendance qui impliquent des formules mathématiques très complexes qui sont difficiles à expliquer et à comprendre et, par conséquent, difficiles à appliquer (Berscheid, 1985; Rusbult et Arriaga, 1997; Schwartz et Scott, 2000).

## E. Les théories féministes

Nombreuses sont les contributions des féministes en matière de recherche sur la famille et les relations. Puisqu'il existe plusieurs théories ou perspectives féministes, nous en décrivons quelques-unes, nous indiquerons leurs principaux apports à ce domaine de recherche et nous mentionnerons certains reproches qui leur ont été adressés. Le féminisme libéral, le féminisme culturel, le féminisme radical et le féminisme socialiste sont quatre variantes des perspectives féministes théoriques.

Le *féminisme libéral* met l'accent sur les similarités entre hommes et femmes. Ainsi, les tenants de cette théorie croient que la femme est l'égale de l'homme lorsqu'on lui donne des possibilités égales (Bernardes, 1997). L'objectif visé est l'égalité, et pour l'atteindre, les lois et les valeurs sociales doivent être modifiées.

Le *féminisme culturel* reconnaît qu'il existe des différences entre les hommes et les femmes. Les tenants de cette théorie soutiennent que les caractéristiques des femmes et la valeur de leur travail (par ex. le fait de prendre soin de la famille et du foyer sans être rémunérées) ont traditionnellement été dévalorisées. Ils estiment que la société doit reconnaître et valoriser l'apport et les aptitudes des femmes (Crawford et Unger, 2000; Matlin, 2000).

Selon le *féminisme radical*, tout au long de l'histoire, l'oppression dont les femmes ont été victimes était le fait de sociétés patriarcales au sein desquelles le pouvoir et le contrôle exercés par les hommes servaient à dominer les femmes. Le sexisme s'infiltré à tous les niveaux de notre société — des relations interpersonnelles et

des familles jusqu'au pouvoir détenu par les dirigeants du monde. Cette approche met donc l'accent sur l'importance d'éliminer le patriarcat en vue de s'attaquer à ces problèmes (Bernardes, 1997; Crawford et Unger, 2000; Luxton, 1996; Matlin, 2000).

Selon le *féminisme socialiste*, la disparité économique ancrée dans le capitalisme est à l'origine de l'inégalité (Bernardes, 1997; Luxton, 1996). Les tenants de cette approche reconnaissent l'existence de nombreux types de division des classes sociales pouvant mener à l'oppression, notamment la discrimination fondée par exemple sur la classe sociale, la race et le sexe (Crawford et Unger, 2000).

Malgré qu'elles soient différentes, ces perspectives féministes comportent des similarités sous-jacentes. Elles considèrent toutes les femmes comme des êtres humains précieux. Elles reconnaissent également que le sexisme avantage les hommes et mène à la discrimination contre les femmes, mais les facteurs sociaux qui sont la cause de l'inégalité ne sont pas les mêmes pour toutes ces théories. Les approches féministes sont par ailleurs influencées par le constructionnisme social. Les tenants de ces théories font également état de la nécessité de promouvoir des changements sociaux en vue de permettre à toutes les femmes de mener des vies satisfaisantes et exemptes de danger (Crawford et Unger, 2000; Luxton, 1996).

L'application des théories féministes à la recherche sur les relations et la famille offre plusieurs avantages. Les chercheurs qui appliquent ces théories à la famille reconnaissent généralement que chaque individu adopte une perspective différente de la famille. Ces théories laissent par exemple entendre que les hommes et les femmes

auront des expériences relationnelles différentes parce que leur processus de socialisation aura été différent (Larson, 1976a; Luxton, 1996). De manière générale, le mariage est plus profitable aux hommes parce qu'il leur procure un soutien affectif qu'ils ne trouveront habituellement pas ailleurs; l'appui direct et indirect de leurs conjointes contribue à l'avancement de leurs activités professionnelles. Par opposition, le mariage traditionnel et les relations familiales oppriment et désavantagent généralement les femmes. Cela est attribuable au fait que le mariage nuit davantage au bien-être et à l'adaptation psychologiques des femmes qu'à ceux des hommes. Les femmes retirent également du mariage moins de satisfaction que les hommes, et le mariage ralentit leur avancement professionnel. Cela est en partie causé par le fait que ce sont habituellement les femmes qui assument la majorité des tâches familiales, lesquelles sont dévalorisées et ne sont pas rémunérées, comme par exemple le fait de prendre soin des membres de la famille et de s'acquitter des travaux ménagers (Acock et Demo, 1994; Crawford et Unger, 2000). Les tenants du féminisme radical nous ont également davantage fait prendre conscience du fait que la famille et les relations intimes pouvaient être dangereuses pour les femmes et les enfants, qui sont victimes de la violence et des agressions sexuelles perpétrées par les hommes (Crawford et Unger, 2000; Luxton, 1996; Matlin, 2000). Les théories féministes soulignent le fait que les déséquilibres de pouvoir et les abus portent atteinte aux femmes.

Les spécialistes des questions relatives aux femmes soutiennent que la famille nucléaire traditionnelle entrave le bon fonctionnement de la société parce qu'elle établit une discrimination contre les femmes et qu'elle avantage les hommes (Luxton, 1996). Certains pourraient prétendre que les structures familiales les plus fonctionnelles sont

celles qui ressemblent à des coopératives, au sein desquelles chacun partage les ressources et entoure les autres de soins (Acock et Demo, 1994; Luxton, 1996). Les chercheurs qui se fondent sur les théories féministes tentent par ailleurs d'intégrer tous les êtres humains lorsqu'il s'agit de comprendre les relations et la famille. Ils ont par exemple tendance à inclure diverses structures familiales (par ex. les ménages homosexuels et les familles monoparentales) et divers individus (par ex. les membres de minorités visibles) dans leurs recherches. En outre, puisqu'elles adoptent souvent une approche critique, les féministes nous mettent en garde contre les limites des recherches qui ont été effectuées par le passé (Schwartz et Scott, 2000).

Ce que l'on reproche le plus souvent aux approches féministes, c'est d'être axées sur les femmes. La diversité des approches féministes et leur approche critique ont aussi été l'objet de critiques, étant donné que ces facteurs empêchent l'élaboration d'une théorie unificatrice. Certaines spécialistes des questions relatives aux femmes s'attaquent aux théories féministes et aux études sur les femmes au motif qu'elles comportent un [traduction] « biais favorable aux femmes hétérosexuelles blanches appartenant à la classe moyenne » (Schwartz et Scott, 2000, p. 52). Elles soutiennent qu'il est nécessaire d'élargir le champ d'analyse de l'oppression et de comprendre les expériences vécues par celles qui ont été victimes de plusieurs formes de discrimination (fondée par exemple sur la race, l'orientation sexuelle, la classe sociale et les aptitudes).

### III. LA DIVERSITÉ DES RELATIONS - TENDANCES STATISTIQUES RÉCENTES

Les relations sont essentielles au bien-être des individus et de la société. La présente section souligne un certain nombre de tendances statistiques récentes pour ce qui est des principaux *types* de relations nouées par les Canadiens d'âge adulte. Comme le Canada forme une [traduction] « société axée sur le couple et la famille » (Larson, Goltz, et Munro, 2000, p. 1), la plupart des relations relèvent de ces types d'organisation sociale. Nous examinerons donc dans la première partie de la présente section certains des changements démographiques dignes d'attention qui ont façonné et continueront à façonner la structure des relations familiales.

Comme certaines des méthodes communément employées pour définir la famille ont eu pour effet de rendre certaines structures familiales « invisibles », nous examinerons diverses méthodes dans la partie B, et nous identifierons dans la partie C les personnes qui ont été exclues des définitions courantes. Puisque les jugements de valeur influencent souvent les interprétations des changements survenus dans les structures familiales, certains assimilent les changements à des « crises » tandis que d'autres laissent entendre qu'ils reflètent la capacité d'adaptation des familles en fonction des besoins des Canadiens. Nous terminerons la présente section par l'exposition de certaines des questions qui seront abordées par la suite.

## A. Tendances démographiques exerçant une influence sur les familles

Pour la grande majorité des Canadiens, la famille est importante. Elle est la première institution sociale avec laquelle la plupart des enfants entrent en contact, et la plupart des rapports personnels étroits noués par les adultes s'insèrent dans le cadre de la famille. Bien que le concept de « famille » existe probablement depuis le 15<sup>e</sup> ou le 16<sup>e</sup> siècle (Gubrium et Holstein, 1990), la signification de ce terme a constamment évolué pour refléter les changements sociaux, en fonction de l'idéologie politique de chaque époque. En outre, ce terme est défini de différentes manières par les non-initiés, les chercheurs des sciences sociales, Statistique Canada, la loi et d'autres institutions sociales (Baker, 1996a; Che-Alford, Allan et Butlin, 1994; Larson et al., 2000). Un des emplois les plus fréquents du terme « famille » est la « famille statistique ». Selon une conclusion qui a été constamment réitérée au cours des 50 dernières années, pour un recensement donné, les trois-quarts environ des foyers canadiens pourraient être inclus dans l'une des trois principales catégories de familles statistiques : le couple ayant des enfants non mariés, le couple (marié ou en union libre), ou la famille monoparentale (Baker, 1996a; Institut Vanier de la famille, 2000). Des données de recensement choisies concernant le mariage, les unions libres et le divorce fournissent certains indices des tendances statistiques récentes touchant la famille. Quatre autres changements majeurs d'ordre démographique jettent de la lumière sur la façon dont les familles d'aujourd'hui évoluent pour satisfaire les besoins des individus : (1) le vieillissement de la population; (2) l'augmentation du nombre de femmes exerçant un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer; (3) la dénatalité; et (4) l'augmentation du nombre d'enfants d'âge adulte vivant au domicile de leurs parents.

## 1. Le mariage

Environ 80 % des familles statistiques sont constituées de couples mariés (Boyd, 1988), et la grande majorité des Canadiens (de 85 % à 87 %) se marient au cours de leur vie (Baker, 1996a, 1996b; Institut Vanier de la famille, 2000). En 1996, 87 % des Canadiens étaient mariés. À l'heure actuelle, deux tendances principales se dégagent. En premier lieu, le taux de nuptialité est à la hausse — plus de Canadiens se sont mariés au 20<sup>e</sup> siècle qu'au 19<sup>e</sup> siècle. Deuxièmement, les gens se marient habituellement à un âge plus avancé, soit à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine (Institut Vanier de la famille, 2000). Les Canadiens n'évitent donc pas le mariage (Boyd, 1988), mais le mariage [traduction] « [...] occupe simplement moins de temps dans la durée de vie moyenne des adultes » (Cunningham et Antill, 1995, p. 166 et 167).

## 2. Les unions libres

Il n'existe pas à l'heure actuelle de terme permettant de définir un couple d'hétérosexuels vivant ensemble comme mari et femme. Pour qualifier ce type de relation, on parle d'union libre, d'union de fait, de cohabitation hors mariage, de cohabitation en union libre, de mariage consensuel et de mariage à l'essai (Cunningham et Antill, 1995; Matlin, 2000). Selon les données tirées de l'Enquête sociale générale de 1995 (soit une enquête menée auprès de 11 000 Canadiens âgés de plus de 15 ans), 94 % des femmes âgées de 30 à 69 ans vivaient en union libre. De plus, la formation de ces relations avait lieu à un âge légèrement plus avancé puisque seulement 87 % des femmes âgées de 20 à 29 ans avaient formé un tel type de relation (Le Bourdais, Neill et Turcotte, 2000).

Bien que le mariage demeure le type de relation le plus fréquemment formé par les Canadiens d'âge adulte, les unions de fait sont nettement plus courantes de nos jours qu'elles ne l'étaient au cours des décennies précédentes (Boyd, 1988; Cunningham et Antill, 1995; Eichler, 1983; Le Bourdais et al., 2000). Depuis le début des années 1980, le nombre de couples vivant en union libre a presque triplé. En 1981 par exemple, environ 6 % des couples vivaient en union libre, et ce chiffre est passé à environ 12 % en 1990 (Baker, 1996a; Che-Alford et al., 1994) et à 13,5 % en 1996 (Institut Vanier de la famille, 2000). Étant donné qu'on n'a commencé à poser des questions sur les unions de fait qu'en 1991, cette tendance peut en partie s'expliquer par le fait que plus de personnes interviewées précisent que la relation qu'elles ont nouée est une union de fait (La Novara, 1993). En outre, le fait que le stigmate social associé au fait de vivre en union libre soit aujourd'hui moins lourd peut aussi expliquer la plus grande fréquence de ce type de relation.

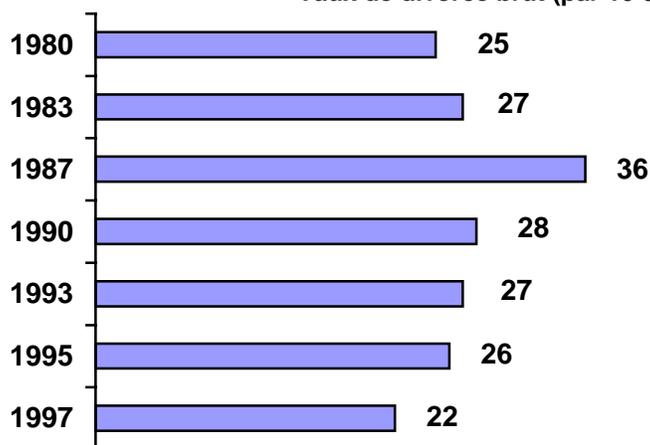
Cette tendance est assurément reliée à l'âge, puisque les plus jeunes cohortes de femmes préfèrent que leur première union soit une union de fait (Boyd, 1988; Cunningham et Antill, 1995). Par exemple, selon le plus récent recensement, 52 % des Canadiens âgés de 20 à 29 ans ont commencé leur vie conjugale en formant un couple en union libre, comparativement à seulement un pour cent des personnes âgées de 60 à 69 ans (Le Bourdais et al., 2000). En outre, les unions libres sont plus courantes au Québec que partout ailleurs au Canada, et la majorité des premières relations conjugales nouées dans cette province sont de ce type (La Novara, 1993; Le Bourdais et al., 2000). À l'heure actuelle, la plupart des Canadiens vivent en cohabitation une seule fois puis marient leur partenaire (White, 1987). La cohabitation devenant de plus

en plus conventionnelle et acceptable socialement, les différences observées entre ces types de relations conjugales sont plus rares.

### 3. Le divorce

Le taux de divorce a augmenté tout au long des années 1970, par suite de l'adoption de la *Loi sur le divorce* (soit une loi fédérale) en 1968 (Baker, 1996b; Boyd, 1988; Cunningham et Antill, 1995; Eichler, 1983; Institut Vanier de la famille, 2000). On peut constater au Tableau 1<sup>2</sup> que c'est en 1987 que le taux de divorce a été le plus élevé, et qu'il a constamment diminué depuis. En 1997, le taux de divorce était le plus bas taux enregistré depuis 1980. Le taux de divorce décroissant peut partiellement s'expliquer par le fait que les candidats au divorce sont moins nombreux puisque plus de gens vivent en union libre. En outre, les Canadiens sont plus susceptibles de reporter le mariage jusqu'à ce qu'ils soient plus âgés, ce facteur expliquant partiellement pourquoi les mariages durent plus longtemps (Bélanger, 1999).

**Tableau 1**  
**Taux de divorce brut (par 10 000 habitants)**



<sup>2</sup> Les données du Tableau 1 sont tirées de Bélanger (1999, p. 38).

Une des tendances reliées au divorce est que le nombre de familles monoparentales a augmenté. [Traduction] « En 1991, on comptait 954 700 familles monoparentales, soit 12 % de plus qu'en 1986 (853 600) et deux fois plus qu'en 1971 (477 500) » (La Novara, 1993, p. 13). Après un divorce, les mères sont plus susceptibles de se voir confier la garde des enfants, de sorte que la plupart des familles monoparentales (soit 82 % des cas en 1991) sont composées des mères et de leurs enfants. La proportion élevée de mères seules peut également s'expliquer par une augmentation du nombre de jeunes femmes n'ayant jamais été mariées qui élèvent leurs enfants toutes seules (La Novara, 1993). Les femmes de familles monoparentales ont le revenu annuel le plus bas comparativement aux autres types de familles, et ce sont elles qui éprouvent le plus de difficulté à se trouver un logement à prix abordable (Che-Alford et al., 1994).

Suivant une autre tendance importante reliée à l'augmentation du taux de divortialité, les personnes qui se divorcent sont plus susceptibles de former une autre union (un mariage ou une union de fait) que de rester à nouveau seules. Par exemple, le plus récent recensement indiquait que 90 % des personnes âgées de 30 à 39 ans qui s'étaient divorcées avaient formé une deuxième union (Le Bourdais, Neill et Turcotte, 2000). De sorte qu'il y a aujourd'hui plus de familles reconstituées<sup>3</sup> que par le passé (Boyd, 1988; Institut Vanier de la famille, 2000). Par exemple, en 1967, 12,3 % des familles étaient des familles reconstituées, et ce chiffre est passé à 32,3 % en 1991 (Baker, 1996a). Le plus récent recensement indiquait ainsi qu'au moins une famille sur

---

<sup>3</sup> Les familles reconstituées, les couples remariés ou les belles-familles constituent des familles qui sont [traduction] « formées lorsqu'une personne veuve ou divorcée se remarie, créant ainsi une nouvelle famille comprenant les enfants des deux conjoints ou de l'un d'eux » (Schwartz et Scott, 2000, p. 3).

trois était une famille reconstituée, soit une famille réunissant les enfants issus d'une union antérieure du père et de la mère (Institut Vanier de la famille, 2000).

Il est important de souligner certaines limites en ce qui concerne les statistiques sur le divorce. Premièrement, il est très difficile d'estimer le nombre de divorces, particulièrement ceux qui ont eu lieu dans le passé (Beaujot, 1990). Dans les années 1900, il n'y avait au Canada pratiquement aucun registre des divorces en raison du stigmate social qui s'y rattachait; il était en outre souvent impossible pour les femmes de quitter leur mari, pour des raisons d'ordre économique (Eichler, 1997). Historiquement, des mariages étaient bel et bien dissous, mais sans qu'il y ait divorce légal, et puisqu'il n'existe aucune statistique sur les séparations, les statistiques sous-estiment la fréquence de la dissolution des relations dans le passé (Institut Vanier de la famille, 2000). Une autre limite afférente aux statistiques est attribuable aux jugements de valeur souvent associés à la production de statistiques relatives au divorce. Étant donné la valeur sociale qui est associée au mariage, l'augmentation des taux de divortialité est souvent considérée comme un problème social. [Traduction] « Mais il s'agit d'un problème uniquement si on peut rattacher quelque chose de lamentable à la rupture d'un mariage. Dans le cas contraire, l'augmentation du nombre de divorces ne soulève pas plus de problèmes que l'augmentation du nombre de parties de tennis » (Graham, 1989, p. 200). En fait, le divorce peut selon certaines études être bénéfique. Selon Clark (1998), les données obtenues par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête sociale générale de 1995 indiquent que [traduction] « les raisons les plus communément invoquées par les personnes qui songent à demander le divorce sont les comportements violents, l'infidélité, le manque d'amour et de respect, et un partenaire

qui boit trop » (p. 3). Comme il peut être bénéfique au plan affectif de mettre fin à une relation inégale ou marquée par la violence, le divorce peut avoir certaines conséquences positives (Huston et Schwartz, 1995).

#### 4. Le vieillissement de la population

Il est indéniable que la population canadienne vieillit. Les progrès réalisés en matière de soins de santé ont eu pour effet d'augmenter considérablement l'espérance de vie des Canadiens. Par exemple, en 1931, l'espérance de vie des hommes n'était que de 60 ans, et celle des femmes, de 62 ans; en 1991, elle passait à 74 ans pour les hommes et à 81 ans pour les femmes (Baker, 1996a). Aujourd'hui, environ 12 % de la population est âgée de plus de 65 ans. On estime que d'ici l'année 2011, 14 % de la population (soit 5 millions de personnes) sera âgée de plus de 65 ans (Martin-Matthews, 2000).

Une des conséquences du vieillissement de la population est l'augmentation du nombre de relations intergénérationnelles. Par exemple, il arrive plus souvent aujourd'hui que les relations entre les parents et leurs enfants durent 50 ans et que les grands-parents voient leurs petits-enfants atteindre l'âge adulte. En outre, les arrière-grands-parents jouent de nos jours un rôle plus important que jamais (Martin-Matthews, 2000). Autre conséquence du vieillissement de la population : s'occuper des personnes âgées est devenu le principal défi des années 1990, et ce sera toujours le cas demain (McDaniel, 1996). De plus, [traduction] « au fur et à mesure que les adultes vieillissent, leur réseau social s'effrite en raison de l'inactivité qui accompagne le vieillissement et du décès de membres de la famille et d'amis » (Koski et Shaver, 1997, p. 44). Le fait qu'il y

ait moins de membres de la famille et d'amis pour fournir de l'aide aux personnes qui en ont besoin accentue le problème de la prestation de soins aux personnes âgées. Comme la prestation de soins aux personnes à charge est une caractéristique importante des relations, nous reviendrons plus longuement sur cette question dans la section IV.

En ce qui concerne les conditions de logement des personnes âgées, certaines tendances statistiques sont dignes de mention. Les données de Statistique Canada indiquent que de 3 à 8 % seulement des personnes âgées vivent avec leurs enfants d'âge adulte (Mitchell, 2000). Cela peut partiellement s'expliquer par le fait que le nombre de personnes âgées vivant seules augmente — passant de 18 % en 1971 à 26 % en 1991 (Che-Alford et al., 1994). La plupart du temps, ce sont les femmes âgées qui vivent seules. [Traduction] « Le pourcentage élevé de femmes âgées vivant seules est en grande partie attribuable au fait que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes; nombreuses sont les femmes qui vivent seules après le décès de leur conjoint (La Novara, 1993, p. 13). Bess (1999) a fait la synthèse des conclusions tirées de l'Enquête sociale générale de 1996 en vue de décrire les conditions de logement des femmes âgées.

[TRADUCTION]

Au Canada, les trois-quarts des veuves âgées de 65 et plus (soit environ 661 000 femmes) vivaient seules. Un autre 11 % (soit environ 95 000 femmes) vivaient avec un fils ou une fille d'âge adulte qui n'était pas marié tandis qu'un autre 11 % partageaient un logement avec un enfant marié et sa famille. Les autres femmes (36 000) vivaient avec un frère ou une soeur, un autre parent ou un ami (p. 2 et 3)

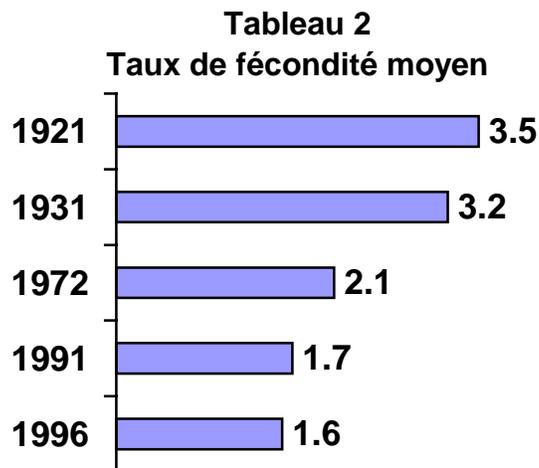
Ainsi, les tendances statistiques relatives aux conditions de logement des personnes âgées indiquent que ce sont rarement les enfants des personnes âgées qui s'occupent de celles-ci. En fait, ce sont les conjointes des hommes âgés qui s'occupent la plupart du temps de ceux-ci, tandis que la majorité des veuves ont tendance à vivre seules.

## 5. Les femmes et le travail rémunéré

De plus en plus de femmes occupent des emplois rémunérés à l'extérieur du foyer, et cette tendance continuera probablement (Baker, 1996a; Beaujot, 1990; Vannoy-Hiller et Philliber, 1989). Par exemple, le taux de participation des femmes a considérablement augmenté de 1981 à 1991, passant de 52 % environ à 68 % (Che-Alford et al., 1994). Étant donné que les femmes sont les principaux pourvoyeurs de soins dans notre culture, cette tendance a occasionné des changements à l'égard de la garde des enfants. En 1971 par exemple, 1,4 million d'enfants ont eu besoin de soins « alternatifs » (c'est-à-dire que les soins sont pendant au moins une partie de la journée prodigués par une personne autre que le père ou la mère), alors que ce chiffre est passé à 3 millions d'enfants en 1990 (Nett, 1993). Comme elles font de plus en plus partie de la population active, les femmes deviennent moins dépendantes des hommes au plan financier.

## 6. La dénatalité

La baisse du taux de natalité constitue un autre changement démographique majeur (Boyd, 1988; Cunningham et Antill, 1995; Eichler, 1983; Luxton, 1997; Martin-Matthews, 2000). Comme le Tableau 2<sup>4</sup> permet de le constater, le nombre moyen d'enfants nés au Canada diminue constamment. Il y a aussi le fait que les couples reportent la décision d'avoir des enfants jusqu'à la fin de la vingtaine ou au début de la trentaine, ou encore décident de ne pas en avoir (Baker, 1996a; Beaujot, 1990; Boyd, 1988; Institut Vanier de la famille, 2000). Dans les 75 dernières années, le taux de natalité a baissé d'environ 54 %.



<sup>4</sup> Les données figurant au Tableau 2 proviennent de Baker (1996a), Beaujot (1990) et Boyd (1988).

## 7. Les enfants d'âge adulte vivant avec leurs parents

Les enfants demeurent aujourd'hui plus longtemps avec leurs parents et plus d'enfants quittent le domicile familial pour y revenir par la suite. D'après Mitchell (2000), les données obtenues lors du recensement canadien de 1991 indiquent qu'environ 50 % des jeunes adultes (âgés de 20 à 34 ans) vivaient avec leurs parents. En outre, la proportion d'enfants d'âge adulte résidant avec leurs parents dans les années 1980 a augmenté de 10 % par rapport aux années 1970. Ces chiffres indiquent que les enfants d'âge adulte retardent le passage à l'étape postparentale et restent à la charge de leurs parents plus longtemps que dans le passé (Baker, 1996b, Mitchell, 2000).

Les enfants d'âge adulte sont aujourd'hui plus susceptibles qu'avant de quitter le domicile familial pour retourner vivre avec leurs parents ultérieurement. Cette cohorte de jeunes adultes a été appelée la *génération boomerang* (Schwartz et Scott, 2000). Mitchell (2000) affirme que selon les chiffres tirés de l'Enquête sociale générale de 1995, 27 % des jeunes adultes (âgés de 19 à 35 ans) avaient quitté le domicile familial pour y retourner par la suite.

Les statistiques indiquent ainsi qu'il arrive très souvent que des enfants d'âge adulte vivent avec leurs parents d'âge moyen. On en sait relativement peu sur ce type de relation, et Statistique Canada n'a commencé à recueillir des données sur ce phénomène qu'au milieu des années 1990 (Mitchell, 2000). Il semble toutefois que les enfants d'âge adulte qui continuent à demeurer chez leurs parents ou qui y retournent agissent essentiellement ainsi parce qu'ils éprouvent des difficultés financières, lesquelles sont en partie attribuables au taux de chômage élevé chez les jeunes adultes

(Schwartz et Scott, 2000), ou parce qu'ils ont besoin de l'aide financière de leurs parents pendant qu'ils fréquentent l'université (Baker, 1996b).

## B. Définition de la « famille »

Les données mentionnées ci-dessus visent la plupart des familles canadiennes (les trois-quarts environ); certaines familles ne sont toutefois pas visées par les données obtenues soit par Statistique Canada soit aux termes des principales recherches en science sociale.

Pensons un instant à l'une des plus célèbres familles du Canada anglais. Une famille fictive, c'est certain, mais tout à fait crédible : elle comprend une célibataire âgée, son frère et une enfant non apparentée appelée Anne de la maison aux pignons verts. Selon la définition de la famille de recensement de Statistique Canada, ce petit groupe n'est pas une famille. Elle n'est certainement pas une famille nucléaire traditionnelle. Nous savons tous cependant qu'il s'agit d'une famille, non pas par sa forme, mais par ce que ce que ces trois personnes ont fait l'une pour l'autre et l'une avec l'autre. Il y avait un grand nombre de telles familles dans notre passé et il y en a beaucoup aujourd'hui. (Institut Vanier de la famille, 2000, p. xi)

Cet exemple fictif laisse entendre qu'il existe plusieurs façons de définir la famille, et que les recherches antérieures ne tenaient pas compte de toutes les familles. En 1991 par exemple, [traduction] « 17 % de la population [soit un million de Canadiens] ne vivait pas au sein d'une famille » (La Novara, 1993, p. 12). Même si un grand nombre de ces personnes vivaient seules (La Novara, 1993) ou formaient des « familles économiques »<sup>5</sup> (Ghalam, 1996), il y en avait encore beaucoup qui étaient exclues lorsque des définitions conventionnelles du terme « famille » étaient utilisées aux fins de

---

<sup>5</sup> Une famille économique n'est ni une famille statistique ni une famille nucléaire. [Traduction] « Seuls les couples ou les parents vivant avec des enfants qui n'ont jamais été mariés sont considérés comme faisant partie des familles statistiques, alors que la famille économique vise tous les membres d'une famille vivant sous le même toit, peu importe la façon dont ils sont apparentés » (Ghalam, 1996, p. 21). Par exemple, un

la recherche (par ex. les couples homosexuels, les amis faisant partie de la famille, les personnes vivant dans des communes ou des coopératives, ainsi que les membres d'une famille ou les partenaires sexuels ne vivant pas ensemble). Il importe donc de mettre en question les définitions sociales et légales de la famille qui, parce qu'elles sont trop étroites, ne visent pas toutes les familles. Il est nécessaire d'étendre le concept actuel du terme « famille », étant donné que le sens qu'on lui attribue comporte de nombreuses conséquences pour ce qui est du bien-être des individus (Ghulam, 1996).

Une des implications de l'interprétation donnée au terme « famille » est qu'elle influe sur notre compréhension des familles et sur la façon dont nous abordons ce sujet. [Traduction] « Les controverses suscitées par la terminologie employée peuvent parfois ressembler à des chicaneries d'ordre sémantique. Cependant, le langage et la dénomination sont des sources de pouvoir » (Crawford et Unger, 2000, p. 24). Selon une théorie psychologique élaborée il y a plus de 60 ans, soit l'hypothèse de Whorf ou le déterminisme linguistique, le langage façonne nos pensées et notre perception du monde (Bootzin, Bower, Crocker et Hall, 1991), et le fait de « désigner » certaines structures par le terme « famille » constitue une source de pouvoir. Ces structures deviennent « réelles » et sont associées à certains bienfaits sociaux. Les phénomènes sociaux qui ne sont pas désignés, des structures familiales particulières par exemple, sont moins visibles et moins réels (cf. Crawford et Unger, 2000; Janz, 1998). Certains chercheurs ont par conséquent inclus des familles « non traditionnelles » dans leurs recherches, ou ont employé des définitions « inclusives » ou « fonctionnelles » du terme « famille » dans le but de pallier certaines lacunes des recherches antérieures.

---

frère et une soeur vivant sous le même toit, ou une femme âgée vivant avec sa fille d'âge adulte.

## 1. Définition des familles « non traditionnelles »

Certains chercheurs ont employé des expressions comme « famille non traditionnelle » ou « famille postmoderne » en vue de définir toutes les unions assimilables à des familles qui ne correspondent pas à la famille nucléaire traditionnelle (Acock et Demo, 1994; Baker, 1996b; Bedard, 1992). [Traduction] « Les modes de vie non traditionnels renvoient à des relations plus ou moins permanentes qui impliquent des pratiques stigmatisées en vertu de l'ancienne idéologie concernant la famille [...] » (Nett, 1993, p. 369). L'emploi du qualificatif « non traditionnel » pour décrire les familles qui ne correspondent pas aux familles nucléaires traditionnelles comporte plusieurs lacunes. Ce qualificatif crée une dichotomie en ce qu'il oppose les familles représentant la famille nucléaire traditionnelle et les autres types de familles. La famille traditionnelle devient alors la norme et les autres familles sont perçues comme des familles déviant à cette « norme ». Les familles non traditionnelles se trouvent ainsi stigmatisées ou marginalisées. L'emploi de ce qualificatif pour décrire divers types de familles crée un autre problème, en ce sens qu'une telle description ne correspond pas à la réalité. Depuis les années 1970, plus de gens ont eu des relations à l'extérieur du cadre de la famille nucléaire. De sorte qu'en réalité, il y a beaucoup plus de familles « non traditionnelles » que de familles nucléaires dites traditionnelles.

## 2. Définitions exhaustives

D'autres chercheurs ont préconisé l'emploi de *définitions exhaustives* de la famille. Une telle approche met l'accent sur le fait que la famille est formée volontairement et permet aux individus de déterminer qui en est membre. Larson et al. (2000) font valoir que même si cette approche constitue un phénomène nouveau dans la

recherche en science sociale, [traduction] « elle n'est pas utile, parce que les définitions sont trop étendues, qu'elles sèment la confusion et qu'elles ne facilitent pas le discours scientifique » (p. 8). On pourrait cependant soutenir que l'emploi de définitions aussi étendues est plus utile que nuisible, puisqu'il tient compte de la diversité des relations.

### 3. Définitions fonctionnelles

Certains chercheurs prétendent que la structure de la famille importe moins que la *fonction* qu'elle remplit ou que les *processus* associés à l'existence d'une famille (par ex. Baker, 1996a; Reiss, 1976). Ainsi, une troisième approche permettant de saisir ce qu'est la famille serait de définir celle-ci en fonction de « ce que les gens font ». Voici quelques exemples de fonctions qui sont assumées par les familles : la procréation, la socialisation, le don d'affection aux enfants et la prestation de soutien social et économique (Bailey, 1999; Reiss, 1976). Étant donné que diverses structures familiales peuvent s'acquitter des fonctions dites familiales, l'Institut Vanier de la famille (2000) suggère de définir la famille comme suit :

[...] toute association de deux personnes ou plus liées entre elles par les liens de consentement mutuel, de la naissance, par l'adoption ou le placement et qui, ensemble, assument la responsabilité de diverses combinaisons de certains des éléments suivants :

- entretien matériel et soins des membres du groupe;
- l'ajout de nouveaux membres par le biais de la procréation ou de l'adoption;
- la socialisation des enfants;
- le contrôle social des membres
- la production, la consommation et la distribution de biens et de services;
- la satisfaction des besoins affectifs — l'amour. (p. v)

## C. Les familles « invisibles » : qui a-t-on oublié dans les définitions courantes de la famille?

On se rend rapidement compte, lorsqu'on emploie des définitions plus étendues du terme « famille », que la recherche traditionnelle en science sociale omet de tenir compte de nombreuses familles ou encore que de nombreuses familles sont « invisibles ». Il sera question dans la présente section de certaines de ces familles, notamment les couples homosexuels; les personnes « vivant avec des parents »; les amis qui sont considérés comme des membres de la famille; de nombreuses familles de divers types formant une communauté (par ex. les communes, les coopératives ou les autres groupes du même genre); et les membres d'une famille ne vivant pas sous le même toit. Cette liste n'est certes pas exhaustive, mais elle fournit quelques exemples de divers types de familles dont les recherches ne tiennent habituellement pas compte.

### 1. Les couples homosexuels

L'idéologie traditionnelle dominante établit une discrimination contre les homosexuels et les lesbiennes en les excluant de la définition de « famille ». Les chercheurs, le grand public et les politiques juridiques sont aussi influencés par de tels parti-pris. [Traduction] « Le terme « famille » vise donc ce qui s'oppose à l'homosexualité — soit une relation fondée sur la stabilité, l'affection, la responsabilité et le bonheur, malgré de profonds changements sociaux. Cette caractérisation des familles est ridiculement erronée » (O'Brien et Goldberg, 2000, p. 117). Par opposition à de telles perceptions tendancieuses, les homosexuels et les lesbiennes appartiennent de toute évidence à des familles canadiennes; ils nouent en outre divers types de relations en

fonction de leur âge (Kimmel et Sang, 1995), de leur classe sociale, de leur ethnie et du fait qu'ils ont ou non la charge d'enfants (O'Brien et Goldberg, 2000).

Pour contrer les préjugés contre les homosexuels et l'opinion préconçue selon laquelle l'« homosexualité » est néfaste pour la famille, les organismes qui défendent les intérêts des homosexuels et des lesbiennes ont dans les années 1990 popularisé le slogan [traduction] « nous faisons partie de la famille » (« we are family »). Ceux qui préconisent une telle approche soutiennent qu'il n'existe aucune raison logique pour laquelle les ménages dont le chef est homosexuel ne seraient pas inclus dans les familles.

[TRADUCTION]

Ils satisfont à tout critère sociologique imaginable servant à identifier les familles. Ils constituent des groupes de corésidents formant une famille au sein de laquelle chacun veille aux intérêts des autres par le biais de la mise en commun des revenus servant à satisfaire les besoins fondamentaux des membres de la famille (la nourriture, le logement). Ils veillent à la socialisation des enfants, fournissent le soutien affectif et physique nécessaire et font partie d'un vaste réseau formé de personnes proches. (O'Brien et Goldberg, 2000, p. 133)

Cossmann (1997) soutient que certains membres des communautés homosexuelles sont réticents à être perçus comme des membres d'une famille, étant donné que l'idéologie traditionnelle concernant la famille soutient la subordination des femmes et que la famille est une institution qui peut s'avérer oppressive et limitative. Puisque les politiques juridiques n'acceptent habituellement pas les relations complexes, on a eu tendance à simplifier et à dichotomiser le débat sur la définition de « famille » en le ramenant à la question de savoir si les homosexuels et les lesbiennes désiraient ou non que leurs relations soient associées à des relations familiales. Cossmann (1997)

estime que la question des relations et des individus est beaucoup plus complexe que cette dichotomie le laisse entendre. Cossman fait en outre la recommandation qui suit :

[TRADUCTION]

[...] aucune stratégie ne sera suffisante pour résoudre une question aussi complexe : nous existons à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la famille. Nos multiples et contradictoires positions sur la question de l'appartenance ou de la non-appartenance à la famille commandent que nous adoptions des stratégies multiples et éventuellement contradictoires. Puisque nous existons autant en tant que membres d'une famille qu'à l'extérieur de ce cadre, nous devons nous battre pour être reconnus comme membres d'une famille et nous devons nous battre pour qu'il y ait décentralisation à l'intérieur de la famille en tant qu'institution. (p. 138)

On a trouvé une façon de contrecarrer les lois établissant une discrimination contre les couples homosexuels, soit par la création de « partenariats enregistrés » ou de « partenariats domiciliaires », permettant ainsi aux couples homosexuels tout autant qu'aux couples hétérosexuels de légaliser leurs unions (Bailey, 1999; Bedard, 1992; Schwartz et Scott, 2000). Ces expressions visent généralement les couples adultes qui cohabitent, qui ont une intimité sexuelle et qui ne sont pas mariés. En 1989, le Danemark devenait le premier pays à légaliser les unions homosexuelles et à accorder aux couples homosexuels la plupart des droits qui étaient accordés aux couples hétérosexuels (Schwartz et Scott, 2000).

Les renseignements dont nous disposons sur les relations homosexuelles sont bien fragmentaires. D'abord, il n'y a aucune donnée de recensement sur le nombre de couples homosexuels canadiens vivant sous le même toit. Il est juste de dire que les homosexuels et les lesbiennes représentent une importante minorité au sein de la population — environ 5 à 10 pour cent des hommes sont exclusivement homosexuels, tandis que 3 à 10 pour cent des femmes sont lesbiennes, et environ 8 à 15 pour cent

des hommes et des femmes sont bisexuels (Arnup, 1997; Bedard, 1992). Plusieurs études indiquent que la majorité des lesbiennes (de 45 à 80 %) et des homosexuels (de 40 à 60 %) ont un partenaire intime (Bedard, 1992; Kurdek; 1995). Par ailleurs, Arnup (1997) mentionne une étude de Martin (1993) selon laquelle les États-Unis comptent de 3 à 8 millions d'homosexuels et de lesbiennes ayant des enfants. Aucune donnée comparable n'est disponible au Canada.

Une deuxième critique formulée contre la recherche traditionnelle en science sociale est qu'elle est influencée par l'hétérosexisme, ce qui entraîne des omissions et crée des limites pour ce qui est de notre compréhension des foyers dont le chef est un homosexuel ou une lesbienne. Nous connaissons ainsi relativement peu de choses sur les caractéristiques de telles relations (Huston et Schwartz, 1995). De plus, la recherche dans ce domaine est rendue compliquée par la difficulté qu'il y a à catégoriser les gens en fonction de leur sexualité. Les débats portant sur la sexualité peuvent être ramenés à des débats entre des positions essentialistes et des positions constructionnistes (Jagose, 1996). Les essentialistes tiennent pour acquis que l'hétérosexualité est « naturelle » et « normale » et que les catégories de sexualité sont dichotomiques, mutuellement exclusives et fixées pour la vie, tandis que les constructionnistes considèrent que la sexualité est une construction culturelle qui est influencée par les normes sociales et le conditionnement et qui est modifiable et fluide. [Traduction] « On met beaucoup d'énergie au plan culturel à représenter l'homosexualité comme un phénomène ne soulevant pas de problèmes au plan des définitions, et à faire valoir que l'hétérosexualité et l'homosexualité sont radicalement différentes l'une de l'autre, ce qui d'ailleurs peut être démontré » (Jagose, 1996, p. 18). Il n'en demeure pas moins qu'au

cours de leur vie, la plupart des homosexuels et un certain nombre d'hétérosexuels ont eu des relations intimes à la fois avec des partenaires du sexe opposé et des partenaires du même sexe. Qu'est ce qui permet à un individu (et aux chercheurs) de déterminer à partir de quelle situation il est essentiellement un homosexuel ou un hétérosexuel? Par exemple, un individu marié qui a une aventure avec un partenaire du même sexe est-il un homosexuel? Une femme qui est engagée dans une relation homosexuelle mais qui ne se définit pas comme lesbienne est-elle une hétérosexuelle? S'il est difficile de répondre à ces questions, c'est qu'il est probablement plus difficile de catégoriser les gens selon leur sexualité que ne voudraient le laisser croire les non-initiés et les chercheurs (Brown, 1995; Huston et Schwartz, 1995; Jagose, 1996; O'Brien et Goldberg, 2000).

Une dernière limite à notre compréhension de la recherche dans ce domaine est le fait que les préjugés empêchent tout naturellement de nombreuses personnes de se présenter ouvertement comme homosexuels, lesbiennes ou bisexuels. La recherche se limite donc à la compréhension des caractéristiques de ces couples et des individus qui se montrent au grand jour (Huston et Schwartz, 1995).

## 2. Vivre avec des membres de la famille

De nombreux Canadiens, qui ne sont pas définis par Statistique Canada comme membres d'une famille statistique ou d'une famille nucléaire, vivent encore avec des membres de leur famille et forment ce qu'on appelle une « famille économique » (Ghalam, 1996). Alors que les familles statistiques comprennent les couples ou les parents ayant des enfants qui n'ont jamais été mariés, les familles économiques

comprennent les personnes vivant avec d'autres personnes qui sont apparentées [traduction] « [...] par le sang, par le mariage, par adoption, ou par l'existence d'une union de fait » (Ghalam, 1996, p. 21). La famille économique comprend par exemple une femme âgée vivant avec ses enfants d'âge adulte ou encore deux frères partageant le même domicile.

Ghalam (1996) a analysé les données du recensement canadien de 1991 en vue de dégager des tendances dans le cas des personnes vivant avec des membres de la famille. En général, les personnes appartenant à une famille économique vivent avec un membre de la famille immédiate, notamment un frère ou une soeur ou un enfant d'âge adulte. Les personnes âgées en général, et les femmes âgées en particulier, étaient plus susceptibles de vivre avec des parents qui ne sont pas visés par la définition de famille statistique. Toutefois, malgré le vieillissement de la population, les personnes âgées sont aujourd'hui moins susceptibles de vivre avec d'« autres » membres de la famille qu'il y a 20 ans. Cela peut en partie s'expliquer par le fait que plus de personnes âgées vivent seules. L'espérance de vie des femmes ayant augmenté, celles-ci sont plus susceptibles de devenir veuves et, par conséquent, moins susceptibles de vivre au sein d'une famille statistique que les hommes âgés. Dans la plupart des cas (25 %), les femmes vivaient sous le même toit que la famille de leurs fils ou de leur fille (Ghalam, 1996).

Certaines données semblent indiquer que la cohabitation entre des frères et soeurs d'âge adulte devient de plus en plus fréquente. Le recensement de 1991 indiquait que 30 % des personnes âgées de 15 ans ou plus vivaient avec un frère ou

une soeur, et un autre 14 % avec la famille d'un frère ou d'une soeur (Ghalam, 1996). En outre, en raison du taux de natalité élevé enregistré durant les années 1950 et du vieillissement démographique, les personnes âgées compteront dans les 20 ou 30 prochaines années beaucoup plus de frères et de soeurs encore en vie comparativement aux personnes âgées d'aujourd'hui. Une conséquence de cette tendance est que le lien entre frères et soeurs correspond à la relation familiale qui aura duré le plus longtemps (Martin-Matthews, 2000). Ces tendances signifient peut-être que, dans le futur, plus de frères et soeurs âgés seront appelés à s'occuper les uns des autres.

Ghalam (1996) a également relevé d'autres tendances concernant les personnes vivant avec des membres de leur famille. En 1991, les hommes avaient tendance à vivre avec des membres de leur famille lorsqu'ils étaient jeunes (soit entre l'âge de 15 et 35 ans) et étaient plus susceptibles que les femmes de vivre avec un frère ou une soeur ou leurs parents. La culture et l'appartenance ethnique étaient également des facteurs importants. Les autochtones (particulièrement ceux appartenant aux plus jeunes et aux plus vieux groupes d'âge) ainsi que les immigrants nés ailleurs qu'en Europe étaient plus susceptibles que les autres Canadiens de vivre avec des membres de leur famille. Cette tendance peut partiellement être le reflet de traditions culturelles, lesquelles mettent par exemple l'accent sur les obligations familiales pour ce qui est de la prise en charge des personnes âgées.

### 3. Les amis qui sont considérés comme des membres de la famille

D'après Weinstock et Rothblum (1996), les lois définissent habituellement le terme « famille » en fonction de la parenté biologique ou de la formation de familles juridiques par le biais du mariage ou de l'adoption. Selon ces auteurs, l'expression « famille composée d'amis » comporte une contradiction en elle-même, étant donné que les amis n'ont pas de lien biologique ou juridique. Nous en savons peu sur les caractéristiques et la prévalence de ce type de relations, vu que la recherche s'y intéresse rarement. Il semble néanmoins que les relations d'amitié deviennent de plus en plus fréquentes, particulièrement dans les pays industrialisés, puisque les individus optent pour des « solutions de rechange » plutôt que pour la famille nucléaire dite traditionnelle (McCarthy, 1986). De plus, en 1991, 6 % des Canadiens vivaient avec des personnes n'appartenant pas à la famille (La Novara, 1993). Bien que les recherches ne précisent pas qui sont ces « personnes n'appartenant pas à la famille », il semble logique de croire que certaines de ces personnes aient été des amis.

Le fait que les gens désignent leurs amis comme des membres de la famille a un impact important sur la relation. On a utilisé les expressions « familles fictives », « parents fictifs », « consanguinité psychologique » et « unité sociopsychologique » pour décrire les situations où les amis étaient traités comme des membres de la famille (D'Augelli et Garnets, 1995; Weinstock et Rothblum, 1996). Ce genre de famille comprend généralement des personnes qui ne sont pas liées par le sang ou qui n'ont pas de liens juridiques, mais qui font partie de la famille aux yeux des membres de celle-ci (Greene, 1998).

[TRADUCTION]

Alors que les familles fondées sur l'amitié peuvent en fait représenter une famille unique ou une forme d'amitié, le fait que les gens parlent de famille pour décrire leurs relations amicales peut aussi être le reflet de l'adoption d'hypothèses traditionnelles au sujet du statut privilégié qui est accordé à la famille par rapport aux amis. Le fait que les gens décrivent leurs amis comme des membres de la famille peut conférer à ces liens d'amitié une plus grande importance ou un statut particulier, mais il semble aussi que cela confirme la prépondérance de la famille. (Weinstock et Rothblum, 1996, p. 8)

Le fait qu'on assimile les amis aux membres de la famille donne à penser que les amis sont très importants dans la vie des gens, et que ces amis ont certains droits et certains devoirs que n'ont pas les amis appartenant à leur réseau social général (Gubrium et Holstein, 1990).

Au sein de la communauté homosexuelle, les individus sont plus susceptibles de former des « familles non traditionnelles composées d'amis » (Weinstock et Rothblum, 1996, p. 7). Cela est partiellement dû au fait que notre culture établit une discrimination contre ceux qui ne sont pas traditionnellement hétérosexuels, et que la société les opprime. Pour l'individu dont les membres de la famille biologique désapprouvent l'orientation sexuelle ou ses décisions d'ordre familial, la formation d'une « famille composée d'amis » en vue de remplacer la famille d'origine ou de suppléer à celle-ci devient alors particulièrement importante (Kimmel et Sang, 1995; Weinstock et Rothblum, 1996).

Pour la population vieillissante, les « familles d'amis » peuvent de la même façon devenir un phénomène plus fréquent. Par exemple, Martin-Matthews (2000) fait état de l'étude qu'elle a menée auprès de personnes âgées vivant en Ontario et qui l'a amenée à conclure que 4 % des personnes non veuves et 8 % des personnes veuves

mentionnaient un ami lorsqu'elles décrivaient leur famille (Martin-Matthews, 2000). Les amis sont par ailleurs particulièrement importants dans la vie des femmes âgées — [traduction] « en 1996, environ la moitié des veuves vivant seules disaient avoir au moins quatre amis intimes [...] » (Bess, 1999, p. 3). En outre, les liens d'amitié prennent plus d'importance pour les personnes du troisième âge, étant donné que la mortalité ou la maladie met fin à leur mariage ou autre union du même type ou autre forme de relation familiale (McCarthy, 1986).

#### 4. Groupes de familles

Nombreux sont les chercheurs qui refusent de reconnaître les relations familiales formées par des personnes vivant au sein de petits groupes — des communautés d'amis, des coopératives ou des communes. On a défini « commune » comme [traduction] « un groupe de personnes (célibataires ou mariées, avec ou sans enfants) vivant ensemble et partageant plusieurs aspects de leur vie » (Schwartz et Scott, 2000, p. 214). Historiquement, les communes ont commencé à être populaires aux États-Unis à la fin du 18<sup>e</sup> siècle. L'instabilité politique causée par la guerre (par ex. la guerre de Sécession) et l'activisme social (par ex. au cours des années 1960) a entraîné la création de nombreuses communes (Schwartz et Scott, 2000). Les kibboutz en Israël et les communautés huttériennes au Manitoba sont des exemples de communes d'origine religieuse. On peut par ailleurs décider de créer une commune dans le but de former d'autres types de liens, comme ce fut le cas des lesbiennes d'âge moyen de la Baie de San Francisco, aux États-Unis (Kimmel et Sang, 1995). On note également une croissance rapide des communes composées de personnes âgées aux Pays-Bas. On

dénombrer aujourd'hui plus de mille communes un peu partout dans le monde (Schwartz et Scott, 2000).

Des personnes qui estimaient que leur besoin d'intimité et leur désir de nouer des amitiés ne pouvaient être comblés au sein d'autres formes de structures familiales ont décidé de créer des communautés familiales. Alors que la personne qui se marie s'engage envers son conjoint, les gens faisant partie d'une commune s'engagent envers le groupe (Ramey, 1976). Les membres d'une commune peuvent ou non avoir des relations sexuelles (Kimmel et Sang, 1995); ils apprécient le fait d'appartenir à une commune parce que celle-ci leur permet d'avoir, avec diverses personnes, des relations intimes personnelles, satisfaisantes et fondées sur l'égalité et la collaboration. Les communes favorisent en outre la croissance personnelle et spirituelle, le partage des ressources et des tâches (par ex. prendre soin des enfants) et l'enseignement du respect de l'environnement. Parmi les désavantages associés à la vie en communauté, Schwartz et Scott (2000) mentionnent une intimité et une liberté individuelle restreintes, l'existence de conflits au sujet de l'autorité, l'ambiguïté au plan juridique et une autorité parentale limitée.

Notre culture n'appuie généralement pas, et condamne même souvent, les relations sexuelles avec plusieurs partenaires, comme dans le cas des relations polygames (c'est-à-dire qu'une personne, souvent l'homme, a plusieurs conjoints) ou des relations poly amoureuses (qui signifie « plusieurs amours »). De la même façon, les politiques sociales et juridiques touchant la famille ne sont pas conçues pour appuyer les coopératives ou les couples multiples et, de manière générale, la société

n'est pas non plus organisée en fonction de ceux-ci. Par exemple, les maisons sont habituellement construites pour abriter une famille nucléaire et non plusieurs familles; il est également probable qu'aucun employeur n'envisagera de verser une indemnité de maladie à plusieurs conjoints (Luxton, 1996). Au Canada, nous en savons à l'heure actuelle fort peu sur la prévalence ou les caractéristiques des relations dans le cas où des amis sont considérés comme des membres de la famille ou dans le cas des personnes vivant dans des coopératives ou établissant des relations multiples.

## 5. Membres de la famille vivant séparément

Pour de nombreux chercheurs, la cohabitation semble être une caractéristique importante aux fins de la définition de la famille. Par exemple, les membres des familles statistiques et des familles économiques telles qu'elles sont définies par Statistique Canada doivent vivre sous le même toit. Selon Ghalam (1996), les données tirées de l'Enquête sociale générale de 1990 indiquaient que les membres d'une famille qui n'habitent pas avec celle-ci s'acquittent néanmoins d'importantes fonctions familiales. Par exemple, ils font le ménage, aident la famille au plan financier et constituent souvent la principale source de soutien affectif. Il s'agit là d'un autre type de structure familiale sur lequel nous en savons fort peu.

## D. La famille diversifiée ou la famille en déclin?

Certains chercheurs affirment que les changements touchant l'institution de la famille reflètent la capacité des familles de s'adapter aux besoins changeants de la société canadienne (par ex. Rodgers et Witney, 1981), tandis que d'autres interprètent

ces changements comme des indices du déclin de la famille (par ex. Popenoe, 1993). En général, du point de vue structuro-fonctionnaliste, les changements touchant la famille sont associés à une « crise », tandis que du point de vue du symbolisme interactionniste, les changements sont prévisibles parce que « la famille » n'est pas un concept social universel ou stable. Les structures familiales diffèrent d'une culture à l'autre et sont influencées par les changements sociaux se produisant au sein d'une culture. Les questions soulevées par ce débat sont l'objet de la présente section.

L'image perçue de ce que représente une famille « convenable » est influencée par les normes sociales et par l'idéologie politique dominante. Plusieurs changements sociaux ont influencé les conceptions sociétales de la « famille » — la « révolution sexuelle » des années 1960, la sécularisation des gens, la libéralisation des attitudes sociales, les changements d'habitudes en ce qui concerne la cohabitation, le mariage et le divorce, et la création de mouvements sociaux destinés à promouvoir les droits civils et la reconnaissance des relations homosexuelles. Ces changements sociaux ont donné aux membres de divers types de structures familiales l'occasion de chercher à être reconnus en tant que membres de familles (Bedard, 1992; Luxton, 1997; Nett, 1993; O'Brien et Goldberg, 2000).

Au cours des années 1980 cependant, des facteurs tels que la récession économique, l'importance accordée au problème national de la dette, et l'élection de partis de droite ont favorisé au Canada un climat marqué par le « néo-conservatisme » (Luxton, 1997). D'après Schwartz et Scott (2000) :

[TRADUCTION]

[...] son impact, particulièrement sur le grand public, se fait encore ressentir aujourd'hui. De nos jours, lorsque les gens parlent de la famille, ils pensent souvent au modèle de la famille nucléaire. Pour beaucoup de gens, la famille nucléaire reste le modèle idéal, même si ce type de famille est plus rare aujourd'hui qu'il ne l'était dans le passé (p. 43 et 44).

L'idéologie dominante est influencée par les « traditionalistes », qui préconisent le conservatisme politique et religieux et affirment soit que la famille risque de disparaître soit qu'elle traverse une crise. On fait souvent porter le blâme du « déclin » des « valeurs familiales » sur le féminisme, la révolution sexuelle et la libération des homosexuels et des lesbiennes (Luxton, 1997; Schwartz et Scott, 2000).

Lorsqu'ils affirment appuyer les « valeurs familiales », les tenants du « néo-conservatisme » adoptent le point de vue structuro-fonctionnaliste, faisant valoir que la famille nucléaire « traditionnelle » des années 1950 correspond à la structure familiale la plus fonctionnelle. La famille des années 1950 a été influencée par des conditions sociales très particulières — la Crise de 1929 et la Seconde Guerre mondiale. Ce climat social particulier a favorisé l'émergence de la famille nucléaire patriarcale et traditionnelle composée d'un couple hétérosexuel de race blanche issu de la classe moyenne, soit un mari et une épouse mariés pour la première fois, le mari jouant le rôle de « soutien de famille » et la conjointe s'occupant de leurs deux ou trois enfants et de la maison (Acock et Demo, 1994; Boyd, 1988; Cossman, 1997; Eichler, 1997). Ce type de famille constitue une aberration; ces familles étaient caractérisées par un faible taux de divortialité, un premier mariage précoce et un taux de natalité élevé. En ce qui concerne les structures familiales, la société a connu une plus grande diversité de structures autant avant qu'après cette période (Acock et Demo, 1994; Schwartz et Scott, 2000).

L'idéologie traditionnelle concernant la famille perpétue la croyance selon laquelle la famille nucléaire dite « traditionnelle » constitue l'unité la plus fonctionnelle, et que les formes de familles autres que la famille fondée sur la structure patriarcale sont anormales et ne fonctionnent pas aussi bien que cette dernière. De telles croyances ne tiennent cependant pas compte du fait que la famille ainsi idéalisée était le modèle des années 1950 mais qu'elle ne reflète pas la majorité des familles canadiennes d'aujourd'hui (Larson et al., 2000; Luxton, 1996; Schwartz et Scott, 2000).

Ceux qui reconnaissent la diversité des structures familiales font valoir que la famille est une structure variable et flexible qui a évolué, de sorte qu'il existe différents types de structures familiales permettant de satisfaire les besoins changeants des individus. Ils reconnaissent que le changement est constant et qu'il ne peut être assimilé à une crise.

Depuis plus d'un siècle, il y a toujours une minorité discordante dans chaque génération qui prédit la disparition de la famille. Jusqu'à aujourd'hui, la nouvelle de sa mort a été prématurée. S'il y a une seule leçon que l'histoire nous enseigne concernant les familles de l'époque contemporaine, elle se résume comme suit : les familles et les ménages sont variables et flexibles, mais durables. (Institut Vanier de la famille, 2000, p. vii).

Ainsi, bien que la structure de la famille ait changé, l'idéologie concernant la famille demeure conservatrice, valorisant la famille nucléaire hétérosexuelle archétypale des années 1950 (Luxton, 1997). Du fait de cette idéologie, divers types de familles deviennent « invisibles », puisque les débats touchant la famille et la recherche traditionnelle en science sociale n'en tiennent pas compte. D'autres études seront nécessaires pour qu'on puisse déterminer la prévalence et les caractéristiques de ces divers types de familles.

## IV. CARACTÉRISTIQUES DES RELATIONS

Qu'est-ce qui fait que les relations sont d'un grand soutien? Parce que certains types de relations sont « interchangeables » si l'on considère l'utilité qu'elles ont pour les individus, de nombreux spécialistes des sciences sociales tentent de cerner les caractéristiques universelles qui sont garantes d'une relation satisfaisante (Argyle, 1986; Kurdek, 1995). L'étude des caractéristiques des relations est importante, puisque [traduction] « il est inutile d'élaborer des programmes en vue de « favoriser » les relations si on n'a aucune idée des aspects des relations sociales qui tendent à favoriser le bien-être, ceux qui sont neutres et peut-être aussi ceux qui sont nuisibles » (Heller et Rook, 1997, p. 653). Il s'agit néanmoins là d'une tâche ardue puisque les chercheurs ne s'entendent ni sur les possibilités offertes par les relations ni sur les caractéristiques qui rendent les relations satisfaisantes (Hazan et Shaver, 1994; Heller et Rook, 1997; Veniegas et Peplau, 1997). Nous traiterons dans la présente section de la valeur attribuable aux relations, par le biais d'un examen de plusieurs de leurs caractéristiques, notamment l'interdépendance, la réciprocité (au plan du pouvoir et de l'influence), l'amour, l'intimité, l'engagement et le soutien des personnes à charge, ainsi que des besoins fondamentaux que ces relations comblent.

### A. Pourquoi les relations sont-elles précieuses?

Bien que la plupart des gens s'entendent pour dire que les relations ont une grande valeur, si nous leur demandions *pourquoi*, nous obtiendrions probablement des réponses très différentes. Un chercheur qui a demandé à des non-initiés de décrire la valeur des relations a obtenu des réponses telles que :

[TRADUCTION]

« quelqu'un qui ferait n'importe quoi pour moi », « quelqu'un qui me remonte le moral », « quelqu'un à qui je peux me confier », « quelqu'un qui me stimule », « quelqu'un qui m'aide à mieux me comprendre », « quelqu'un qui me permet de relaxer et d'être moi-même » [...] Ces personnes ont dit que leur relation les faisait se sentir importantes, désirées, utiles, acceptées, liées [et] qu'elle constituait une entité plus importante que les partenaires eux-mêmes. [...] (Wright, P. H., 1989, p. 21)

Si nous tentons de répondre à la question de savoir pourquoi les relations sont si importantes en nous appuyant sur les théories décrites dans la première section de la présente étude, nous obtiendrons des réponses légèrement différentes. Selon la théorie de l'attachement, les relations comblent les besoins humains fondamentaux, soit les besoins d'ordre affectif et le besoin de soins (Hazan et Shaver, 1994). Les structuro-fonctionnalistes soutiennent que les relations contribuent au bon fonctionnement de la société (Berscheid et Peplau, 1983). Les tenants des théories de l'échange font valoir que les relations sont généralement plus satisfaisantes lorsque les avantages sont supérieurs aux coûts. Selon une variante de ces théories, la théorie de l'investissement, l'engagement à long terme augmente le nombre d'investissements irrécupérables (soit l'effort, le temps et d'autres ressources) qui sont effectués dans une relation. Ces investissements tendent à accroître le désir de continuer la relation. Selon une autre théorie issue de la psychologie sociale, la théorie de l'équité, les relations sont plus satisfaisantes lorsque les gens en retirent des avantages proportionnels aux coûts (soit leur apport ou contribution).

## 1. Le soutien social

Une autre raison pour laquelle les relations sont précieuses, c'est que nos partenaires intimes consacrent souvent du temps et des ressources à nous aider à

atteindre nos propres objectifs et les objectifs relationnels (Wright, P. H., 1989). Les diverses ressources qui nous sont offertes par les autres correspondent à ce qu'on a appelé le « soutien social » (Berg et Piner, 1990). Les chercheurs emploient généralement trois méthodes différentes pour mesurer le soutien social, lesquelles consistent à : (1) déterminer si l'individu dispose d'un réseau de soutien social (étendue, taille et densité du réseau); (2) examiner les *perceptions* de la disponibilité et de la qualité du soutien; (3) examiner le soutien *réel*, ou comment les relations fonctionnent (Berg et Piner, 1990; Heller et Rook, 1997; Pierce, Sarason et Sarason, 1990; Sarason, Sarason et Gurung, 1997).

Ce sont habituellement les partenaires intimes, y compris les amis et la famille, qui fournissent le soutien social le plus important (Eichler, 1997; Sarason et al., 1997). D'autres personnes nous apparaissant importantes peuvent aussi fournir différents types de soutien. Lorsque des proches fournissent un *soutien instrumental*, ils donnent de l'information, offrent des conseils ou utilisent leur habileté ou leurs compétences pour offrir leur aide. Le soutien instrumental favorise la résolution de problèmes dans diverses situations (Cutrona, Suhr et MacFarlane, 1990). Le plus important type de soutien social est peut-être le *soutien affectif* : les proches nous donnent de la tendresse et de l'amour, ont de l'empathie pour nous et nous mettent en confiance. Ces différents types de soutien procurent divers avantages aux individus (Berg et Piner, 1990).

Un examen des conséquences de l'isolement social peut faire ressortir les avantages du soutien social. Par exemple, Berscheid (1985) décrit la recherche

effectuée par Stanley Schacter (1959) sur des ermites et des prisonniers de guerre qui avaient vécu une difficile expérience d'isolement social. Selon les conclusions de Schacter, [traduction] « l'isolement social complet peut être extrêmement pénible et produire des effets aussi variés et dramatiques que des hallucinations, une apathie extrême et, souvent, une grave anxiété (Berscheid, 1985, p. 443). Par ailleurs, les personnes qui ont perdu un partenaire intime souffrent de l'absence de soutien social. Les personnes qui ont vécu de telles expériences sont souvent victimes de stress et risquent davantage d'avoir des problèmes de santé mentale et physique et même de mourir prématurément. L'absence de soutien est également associée à une plus grande incidence d'accidents automobiles et d'alcoolisme, et elle est susceptible de nuire au rendement au travail et aux accomplissements professionnels (Hanna, 2000; Hazan et Shaver, 1994).

## B. L'interdépendance

Certains chercheurs soutiennent que la principale caractéristique définitionnelle des relations est le niveau d'interdépendance entre les individus (Berscheid et Peplau, 1983; Johnson, 1991; Kelley et al., 1983). Les gens sont interdépendants lorsqu'un changement ayant des conséquences pour un partenaire en a aussi pour l'autre. Les couples ont plus de facilité à se sentir liés s'ils sont homogames, ou semblables pour ce qui est des caractéristiques importantes. En fait, de nombreux documents ont établi l'existence d'un lien important entre une telle similitude et la satisfaction tirée d'une relation (par ex. Berscheid et Lopes, 1997; Weinstock et Rothblum, 1996; Whisman, 1997). Par exemple, les partenaires qui partagent la même philosophie de la vie auront les mêmes valeurs et croyances fondamentales à propos du monde, ces éléments

communs étant essentiels à une relation satisfaisante et à la qualité de l'engagement (Bedard, 1992; Hojjat, 1997; Veroff, Young et Coon, 1997; Whisman, 1997).

L'interdépendance favorise la réussite des relations et le bien-être des partenaires. Les gens, particulièrement les couples, sont parfois interdépendants au point que l'identité du couple qu'ils forment en vient à faire partie de leur image de soi (Argyle, 1986). Veroff et al. (1997) ont passé en revue plusieurs études indiquant que les mariages de partenaires qui s'estimaient unifiés plutôt que complètement indépendants étaient souvent plus réussis. L'interdépendance contribue au bien-être des individus, qui éprouvent ainsi un sentiment d'attachement et d'appartenance (Bedford et Blieszner, 1997). Les chercheurs soutiennent également que les gens ressentent un plus grand bien-être lorsqu'ils trouvent le juste équilibre entre la recherche de la satisfaction de leurs propres besoins et la recherche de la satisfaction de ceux de leur partenaire. Les gens ont donc un besoin fondamental d'autonomie, et il leur est nécessaire de se différencier ou d'établir une distance entre leur partenaire et eux de façon à ce qu'ils aient l'occasion de s'adonner à leurs propres activités. Pour trouver le juste équilibre entre les besoins contradictoires que sont le besoin d'interdépendance et le besoin d'autonomie, certaines personnes préfèrent ne pas vivre sous le même toit que leur partenaire, ce qui ne les empêche pas pour autant de se sentir proches de leur partenaire. C'est ce qu'on a appelé « l'intimité à distance » (Bedford et Blieszner, 1997). Un tel arrangement convient en particulier lorsqu'une personne reçoit des soins (par ex. une personne âgée, ou un membre de la famille qui est handicapé), parce qu'il permet aux individus de préserver leur indépendance et leur vie privée tout en conservant des liens étroits avec leur famille.

## C. Le pouvoir et l'influence

Les gens n'associent généralement pas « pouvoir » et « influence » avec « amour » et « romantisme »; le pouvoir est néanmoins une caractéristique importante des relations. Les déséquilibres créés par l'exercice du pouvoir sont plus évidents au sein des relations hétérosexuelles, étant donné que de nombreuses interactions sont influencées par une socialisation fondée sur le rôle qui est assigné à chacun des sexes (Crawford et Unger, 2000). En outre, les études récentes sur les couples homosexuels fournissent des indices nous permettant de mieux saisir l'impact du pouvoir sur les relations (par ex. Bedard, 1992; Eldridge et Gilbert, 1990; Huston et Schwartz, 1995).

Il existe de nombreuses définitions de « pouvoir », reflétant les différentes traditions des sciences sociales et les différentes sources de pouvoir (par ex. le pouvoir interpersonnel ou social). Le pouvoir interpersonnel est par exemple souvent perçu comme la capacité d'obtenir ce que l'on veut, ou d'inciter ou de forcer une autre personne à faire ce qu'elle ne ferait normalement pas (Davis, Leijenaar et Oldersma, 1991; Wright, D. E., 1999). Pour ce qui est de la société en général, on constate qu'un certain nombre de groupes sociaux (par exemple les hommes blancs) jouissent d'avantages qui leur sont reconnus par les institutions mais qui ne sont pas reconnus aux autres (Todd, Friedman et Steele, 1993). Puisque le pouvoir est plus susceptible d'avoir des répercussions sur les personnes qui sont désavantagées, il est important d'aborder cette question du point de vue des groupes sociaux qui sont marginalisés (par exemple les couples homosexuels, les femmes et les membres de minorités visibles). Si le pouvoir social influence le pouvoir interpersonnel, c'est parce que les relations se déroulent dans un contexte particulier.

Il est pour la plupart des couples important que la relation soit fondée sur l'équité (Huston et Schwartz, 1995; Matlin, 2000). Le concept d'équité renvoie au fait que les gens veulent retirer de la relation ce qu'ils y investissent. [Traduction] « La plupart des gens estiment que les rapports personnels étroits doivent être justes et équitables; c'est-à-dire que chacun doit *grosso modo* retirer de la relation l'équivalent de ce qu'il y investit » (LaFollette, 1996, p. 136). La théorie de l'échange décrite plus haut nous aide à comprendre, d'une part, pourquoi l'égalité est un objectif important pour les couples et, d'autre part, en quoi le sens de « l'équivalent » est différent pour chaque couple. Selon cette théorie, les gens tentent de maximiser les avantages et de minimiser les coûts associés à la relation. Ils s'attendent à ce que leurs relations avec des gens qu'ils connaissent peu soient fondées sur l'égalité — lorsqu'ils donnent quelque chose à une vague connaissance, ils obtiendront quelque chose en retour. Mais pour ce qui est des rapports personnels étroits, il est risqué de « compter les points » ou de s'attendre à la réciprocité immédiate. Les gens s'attendent, dans une relation intime, à ce que le partenaire satisfasse leurs *besoins*, ainsi qu'à l'égalité à long terme, mais non à ce que la relation procède selon une méthode d'échange direct (LaFollette, 1996). L'équité est fonction des *perceptions*, ce qui explique pourquoi certaines personnes continuent à entretenir une relation qui pourrait ne pas apparaître équitable à un observateur. Pour déterminer si une relation est profitable, une personne pourrait également examiner les autres choix qui s'offrent à elle. Par exemple, les partenaires peuvent comparer leur relation avec celle d'autres personnes qui leur apparaissent semblables (c'est-à-dire leurs amis) et comparer l'état actuel de leur relation avec ce qu'il était dans le passé (par ex. 5 ou 10 ans auparavant). Si les solutions de rechange leur semblent peu attrayantes

ou si la relation s'est améliorée qualitativement, ils sont alors susceptibles de considérer que la relation est profitable.

## 1. Caractéristiques des relations inégales

Historiquement, la dépendance économique des femmes à l'égard des hommes les rendait [traduction] « prisonnières de leur propre mariage ». Elles étaient chanceuses si leur mariage était réussi, mais elles n'avaient aucune option viable si ce n'était pas le cas » (Vannoy-Hiller et Philliber, 1989, p. 85). De nos jours, l'égalité est rare au sein des relations hétérosexuelles (Baker, 1996b; Matlin, 2000; Nett, 1993; Vannoy-Hiller et Philliber, 1989). Crawford et Unger (2000) estiment que [traduction] « l'inégalité constitue la norme au sein des mariages, au point qu'elle peut même être invisible » (p. 345). Cet état de fait a des conséquences importantes sur les relations hétérosexuelles, puisque les hommes profitent davantage du mariage que les femmes (Argyle, 1986; Bedford et Blieszner, 1997).

Les normes sociales, ainsi que l'écart entre les ressources des femmes et celles des hommes, influent sur la répartition du pouvoir au sein des relations hétérosexuelles. Les hommes ont généralement plus de pouvoir que leur partenaire parce qu'ils ont habituellement accès à plus de sources de pouvoir (Crawford et Unger, 2000; Huston, 1983; Matlin, 2000). Comparativement aux femmes, les hommes ont tendance à gagner plus d'argent, à jouir d'un meilleur statut social, à occuper des emplois plus prestigieux et à avoir un niveau d'instruction plus élevé (Crawford et Unger, 2000). Des études portant sur la prise de décision au sein des familles indiquent que les personnes ayant les plus importantes ressources personnelles, comme un revenu, un niveau d'instruction

et un statut social supérieurs, étaient plus susceptibles de prendre les décisions importantes (Baker, 1996b). Le revenu est un facteur particulièrement important, puisque de nombreuses femmes doivent encore compter sur le soutien financier de leur mari (Nett, 1993); d'autre part, les épouses n'occupant pas un emploi rémunéré sont généralement celles qui ont le moins de pouvoir au sein des relations hétérosexuelles (Crawford et Unger, 2000). Les déséquilibres de pouvoir résultent également de l'écart relatif au travail non rémunéré. On considère habituellement que les travaux ménagers et la prestation de soins aux membres de la famille relèvent des femmes (Nett, 1993; Vannoy-Hiller et Philliber, 1989). Puisque la plupart des femmes, après une pleine journée de travail rémunéré, s'occupent des travaux ménagers sans être rémunérées, on dit souvent qu'elles font un *deuxième quart de travail* (Crawford et Unger, 2000; Matlin, 2000). Enfin, il y a d'autres différences : les femmes sont en général plus habiles pour ce qui est de l'écoute et de la communication, et elles ont davantage tendance à fournir du soutien social aux autres qu'à en recevoir. Puisque la femme est la principale source de soutien social pour beaucoup de personnes, les demandes concurrentielles peuvent constituer pour elle une grande source de stress (Crawford et Unger, 2000; Sarason et al., 1997).

Selon la théorie de l'échange, le partenaire qui a le plus de ressources (c'est-à-dire l'homme qui a plus d'argent et d'instruction et qui jouit d'un meilleur statut) est celui qui exercera la plus grande influence. Cette théorie permet donc de prédire que lorsque les deux membres du couple ont des ressources équivalentes, la répartition du pouvoir sera équilibrée au sein de la relation. La recherche a cependant démontré, contrairement à ce que prévoit cette théorie, que même lorsque la femme gagne un

meilleur salaire que l'homme, la relation demeure inégale, la responsabilité de la femme étant toujours plus grande lorsqu'il s'agit d'offrir du soutien aux membres de la famille et de s'occuper des tâches ménagères (Crawford et Unger, 2000). De telles constatations peuvent s'expliquer par le fait que les croyances traditionnelles et les normes sociales, qui exercent une grande influence, favorisent les hommes. Bedard (1992) soutient par conséquent que :

[TRADUCTION]

les institutions importantes de notre société sont toutes axées sur la famille patriarcale traditionnelle — le père occupant un emploi et la mère restant au foyer. De sorte que, même si les femmes exercent une pression considérable pour obtenir un statut égal et si beaucoup d'hommes se disent égalitaristes, l'idéal d'égalité, pour ce qui est du pouvoir social et économique et du partage des travaux domestiques, reste bien difficile à atteindre. (p. 42)

Les ressources et les normes sociales sont donc deux facteurs explicatifs importants de l'inégalité au sein des relations hétérosexuelles.

(a) Inégalité et bien-être

Bien qu'il soit normal que des différences subsistent au jour le jour dans les relations, il n'est pas surprenant que les déséquilibres de pouvoir posent des problèmes au sein des relations lorsqu'ils persistent avec le temps. Habituellement, les personnes qui possèdent moins de pouvoir social et interpersonnel (bien souvent les femmes) sont frustrées par l'inégalité de la relation (Larson, 1976b) et se disent moins satisfaites (Bedard, 1992; Crawford et Unger, 2000; Larson, 1976b; Veniegas et Peplau, 1997; Veroff, Young et Coon, 1997). Le partenaire qui possède le pouvoir est plus susceptible de rompre la relation, et une telle relation est généralement non exclusive ou ne dure pas longtemps (Huston et Schwartz, 1995; Larson, 1976b). Les déséquilibres de pouvoir entraînent souvent des conflits destructeurs (Huston et Schwartz, 1995) et les

partenaires d'une relation inégale sont susceptibles de considérer que leur relation est « boiteuse » (Veniegas et Peplau, 1997). Les relations oppressantes ternissent par ailleurs l'image qu'une personne a d'elle-même, et ne satisfont pas les besoins fondamentaux de cette dernière (Koggel, 1998). Des déséquilibres de pouvoir qui, par exemple, amènent de l'abus et de la violence privent le partenaire défavorisé de la sécurité qu'il s'attend à tirer de la relation.

Les formes les plus extrêmes de déséquilibres de pouvoir peuvent entraîner la violence psychologique et physique. Les personnes qui détiennent le pouvoir sont capables de faire du mal aux autres, empêchant ainsi ceux-ci de combler leur besoin fondamental de sécurité (Huston, 1983). Les études effectuées dans les années 1970 et 1980 nous ont fait comprendre que les relations intimes et la famille ne constituaient pas un havre protégeant les partenaires de la violence (Baker, 1996b; Bedard, 1992). [Traduction] « Le concept de la famille sacrée et repliée sur elle-même a permis à la violence physique, sexuelle et psychologique, particulièrement envers les femmes, les enfants et les personnes âgées, de se poursuivre au sein de la famille sans qu'on reconnaisse cet état de chose ou qu'on punisse les coupables » (Weinstock et Rothblum, 1996, p. 11). En fait, les femmes risquent davantage d'être victimes de violence de la part d'une personne qu'elles connaissent que d'un étranger (Crawford et Unger, 2000).

La théorie de l'échange (ou de l'équité) est celle qui fournit la meilleure explication au sujet des raisons pour lesquelles l'inégalité est associée à l'insatisfaction au sein d'une relation. Nos *attentes* concernant les relations sont essentielles. Les gens

s'attendent à ce que les relations soient à long terme profitables et caractérisées par l'affection et la réciprocité. Le partenaire intime qui ne fait pas les efforts nécessaires pour rendre la relation équitable pourrait être perçu comme une personne indifférente ou froide, et la relation peut sembler ne plus être profitable (LaFollette, 1996). En outre, la personne dont les attentes ne sont pas réalisées peut se sentir trompée (Larson, 1976b); elle peut donc s'estimer insatisfaite ou même vouloir mettre fin à la relation.

Les personnes peuvent décider de ne pas mettre fin à une relation inégale pour plusieurs raisons. D'abord, l'inégalité constitue la norme dans notre culture et au sein du mariage, de sorte qu'elle peut être invisible (Crawford et Unger, 2000). Ensuite, les gens n'ont pas tendance, dans une relation intime, à « compter les points » pour déterminer qui a contribué quoi à la relation. En réalité, le fait de compter les points peut être nuisible. L'inégalité peut donc être difficile à constater. Troisièmement, les partenaires intimes mettent parfois leurs propres intérêts au second plan pour faire plaisir à leur partenaire. Par exemple, si un partenaire a un horaire de travail trop chargé pour pouvoir s'acquitter de sa part des travaux ménagers hebdomadaires, l'autre partenaire peut s'acquitter temporairement de tous ces travaux pour permettre au premier d'avoir plus de temps pour son travail. En agissant ainsi, ce partenaire veille encore à ses propres intérêts puisqu'il veille à ceux de l'autre (LaFollette, 1996). En d'autres termes, on ne voit pas toujours l'inégalité, et celle-ci n'est pas toujours perçue comme étant un problème, en partie parce que les partenaires intimes ont des intérêts interdépendants.

## 2. Caractéristiques des relations égalitaires

La théorie de l'attachement laisse entendre que les humains ont des besoins fondamentaux susceptibles d'évoluer, soit le besoin de se sentir protégés, aimés et sécurisés. Nous essayons de satisfaire ces besoins aussi bien en tant que jeunes enfants qu'en tant qu'adultes. Selon cette théorie, le type de réponse fournie par notre principal pourvoyeur de soins dans les premières années de notre vie peut influencer nos comportements relationnels à l'âge adulte. Des études ont démontré que les relations entre adultes les plus solides sont celles où les partenaires se montrent sensibles, attentifs, rassurants et dignes de confiance (Hazan et Shaver, 1994; Koski et Shaver, 1997; Zeifman et Hazan, 1997).

Alors que les relations fondées sur la domination de l'un et la subordination de l'autre peuvent être destructrices et mener à des abus, les gens dont la relation est égalitaire ont tendance à avoir recours à des stratégies de résolution de conflits efficaces, de sorte que leur relation est moins susceptible d'être marquée par la violence (Bedard, 1992). Les relations égalitaires sont également fondées sur le partage, l'affection, l'amitié, l'appréciation de l'autre et le respect mutuel (Bedard, 1992; Crawford et Unger, 2000; Matlin, 2000). Les relations égalitaires sont par ailleurs plus fréquentes lorsque les deux partenaires s'engagent autant l'un que l'autre à l'égard de la relation et qu'ils adoptent des attitudes moins traditionnelles à l'égard des rôles fondés sur le sexe. Cela pourrait signifier que les deux partenaires occupent un emploi rémunéré et que les travaux domestiques sont [traduction] « [...] répartis en fonction de l'intérêt et des habiletés de chacun, et non parce que certaines corvées relèvent de la femme et les autres, de l'homme » (Crawford et Unger, 2000, p. 315). Les partenaires formant une

relation égalitaire sont en outre plus susceptibles que les autres couples d'avoir un statut financier et professionnel et un niveau d'instruction semblables (Vannoy-Hiller et Philliber, 1989).

Les relations homosexuelles sont plus souvent égalitaires que les relations hétérosexuelles, particulièrement dans le cas des couples de lesbiennes (Bedard, 1992; Kurdek, 1995; O'Brien et Goldberg, 2000). Cela est probablement attribuable au fait que la plupart des couples formés d'homosexuels ou de lesbiennes n'adhèrent *pas* aux scénarios hétérosexuels traditionnels et n'assument pas les rôles assignés à chacun des sexes. [Traduction] « Les couples homosexuels ne peuvent assigner à un partenaire le rôle de soutien de famille, qui est fondé sur le sexe [...] » (Crawford et Unger, 2000, p. 326). Ils sont plutôt portés à négocier la question de la répartition des tâches, de la communication et du pouvoir, de sorte que les décisions qui sont prises sont plus équitables et ne respectent pas un scénario normatif ou traditionnel (Huston et Schwartz, 1995).

Les études révèlent que la balance des pouvoirs détermine la qualité des rapports personnels étroits. Veniegas et Peplau (1997) ont constaté que les hommes et les femmes dont la relation était égalitaire se sentaient plus proches de leur partenaire, et estimaient qu'ils pouvaient davantage se confier à l'autre, et que la relation était plus profitable et davantage fondée sur l'affection, comparativement aux relations inégales. Les relations égalitaires sont en outre généralement plus satisfaisantes (Eldridge et Gilbert, 1990; Veniegas et Peplau, 1997).

Bien que les couples qui reconnaissent l'importance des relations égalitaires soient aujourd'hui plus nombreux, deux forces sociales rendent difficile l'établissement de relations égalitaires — l'écart salarial entre les sexes et les différences concernant l'attribution de la responsabilité de s'occuper des corvées domestiques et de l'éducation des enfants (Bedard, 1992). Les femmes exerçant le même travail que les hommes sont encore de nos jours moins bien rémunérées que ces derniers, et elles assument encore plus d'obligations familiales, notamment les travaux ménagers et la prestation de soins. Tant qu'on ne s'attaquera pas à ces inégalités sociales, il est peu probable que la situation change. Pour clairement saisir l'impact des déséquilibres de pouvoir, il nous faut déborder l'analyse des relations interpersonnelles pour évaluer l'impact de la répression sociétale. Les politiques favorisant les relations ne devraient par exemple pas renforcer les valeurs patriarcales traditionnelles qui oppriment les femmes. [Traduction] « Pour que les femmes puissent avoir les mêmes droits et obligations que les hommes, il sera nécessaire de modifier la structure familiale de façon à ce que les femmes ne soient pas désavantagées par rapport aux hommes pour ce qui est de s'occuper des enfants et des personnes âgées » (Vannoy-Hiller et Philliber, 1989, p. 134).

## D. L'amour

L'amour constitue une caractéristique très importante des relations. Chacun a sa propre conception de l'amour; d'ailleurs, c'est un sujet dont les médias populaires traitent constamment. Mais comment les spécialistes des sciences sociales conçoivent-ils l'amour? [Traduction] « À l'heure actuelle, les scientifiques définissent le terme *amour* à partir des définitions couramment utilisées » (Kelley, 1983, p. 271). Les relations où il y a amour véritable sont caractérisées par la compréhension, l'acceptation de l'autre, le

respect inconditionnel, le besoin de l'autre, l'affection, la confiance, la sensibilité et le soutien mutuel (Kelley, 1983; LaFollette, 1996). L'amour peut être analysé en tant que disposition (soit l'attitude envers l'autre), ou en fonction des pensées, des sentiments (par ex. la passion) et des comportements (par ex. des manifestations d'affection verbales et physiques) (Rubin, 1974; Kelley, 1983). L'intimité et l'engagement, dont il sera question plus loin, sont deux importantes composantes de l'amour. L'amour est une expérience interpersonnelle partagée par les personnes engagées dans la relation, qui sont soit des membres de la famille (par ex. les parents et les enfants, et les frères et soeurs), soit des couples hétérosexuels ou homosexuels, soit des amis. Puisque l'amour est influencé par les attitudes individuelles et peut exister dans divers types de relations, on peut dire qu'il y a plusieurs types d'amour, notamment l'amour romantique, l'amour passion, l'amour amitié et l'amour altruiste.

Deux des théories générales traitées plus tôt (dans la section II) peuvent nous aider à comprendre ce qu'est l'amour — la théorie de l'attachement et l'interactionnisme symbolique. La théorie de l'attachement adopte une approche évolutionniste selon laquelle l'amour est assimilable à un attachement émotionnel solide et est un phénomène universel (Goode, 1974; Hendrick et Hendrick, 1997; Rubin, 1974; Schwartz et Scott, 2000). Mais lorsque nous commençons à examiner l'expérience de l'amour dans différentes cultures, nous nous rendons rapidement compte que l'amour est un construct social. Les agents de socialisation (c'est-à-dire la famille, les enseignants, les médias et les autres personnes importantes) nous renseignent sur ce qu'est l'amour et sur la façon dont nous sommes censés nous comporter lorsque nous sommes en amour. De nombreux anthropologues soutiennent par ailleurs que la conception que

nous avons de l'amour romantique est un phénomène purement occidental. Par exemple, en Occident, nous présumons que l'amour est habituellement un prélude au mariage, mais les chercheurs ont constaté que dans la majorité des pays, les mariages étaient la plupart du temps arrangés par des membres de la famille (Goode, 1974).

## 1. Types d'amour

L'amour amitié et l'amour passion sont les types d'amour les plus souvent décrits dans les oeuvres littéraires (Whisman, 1997; Wright, D. E., 1999). Les caractéristiques de l'*amour amitié* sont l'affection, la confiance, la sécurité, l'amitié, la communication, le bonheur et l'engagement réciproque. Ce type d'amour met l'accent sur l'égalité, ce qui laisse sous-entendre que les gens continueront une relation tant qu'ils se sentiront aimés de leur partenaire. *L'amour amitié* se développe généralement lentement et devient plus profond avec le temps (Larson, 1976b; Wright, D. E., 1999). *L'amour passion*, par ailleurs, se développe habituellement très rapidement et diminue avec le temps. Les besoins motivationnels comme la sexualité prédominent. Ce type d'amour est caractérisé par une sensation d'excitation forte et intense, par le souci de ce que pense le partenaire, par une absorption intense et parfois par des émotions mixtes. C'est ce qu'on appelle parfois l'amour romantique (Kelley, 1983). En d'autres termes, les chercheurs ont initialement relié l'amour à deux dimensions principales — le désir sexuel et la tendresse (Goode, 1974). Les chercheurs ont cependant constaté que cette vision des choses était trop limitative et ne tenait pas compte du caractère multidimensionnel de l'amour, et ont alors identifié six styles d'amour.

Selon Hendrick et Hendrick (1997), il y a six principaux styles d'amour, chacun renvoyant à un concept grec : *eros*, *storge*, *ludus*, *pragma*, *mania* et *agape*. *Éros* représente l'amour passion, qui est caractérisé par des émotions intenses, une forte attirance physique, et par la révélation de soi. *Storge* correspond à la l'amour amitié, soit une amitié qui se développe à long terme. *Ludus*, ou amour ludique, est une forme d'amour caractérisée par un manque de sincérité et d'engagement. *Pragma* correspond à un style d'amour rationnel, fondé sur des considérations d'ordre pratique, et est caractérisé par la confiance mutuelle, la tolérance et l'affection. Ce style est le prolongement des relations satisfaisantes à long terme. *Mania* correspond à l'amour romantique, qui ressemble souvent à un amour possessif et qui est caractérisé par de fortes émotions souvent contradictoires. *Agape*, ou amour altruiste, renvoie à une relation dans laquelle une personne donne plus qu'elle reçoit. Il s'agit d'un style d'amour caractérisé par l'affection et le désintéressement, par exemple la relation que les parents peuvent avoir avec leurs enfants.

Les rapports étroits peuvent être caractérisés par un mélange de ces styles d'amour ou par des styles différents selon les étapes de la relation. Les études ont démontré que ces styles d'amour étaient reliés à la satisfaction et au bien-être dans le cadre des relations amoureuses entre adultes. [Traduction] « Alors que les gens s'attendent à ce que la satisfaction provienne, au début d'une relation amoureuse, du feu des passions, ils peuvent par la suite s'attendre à ce que les ardeurs croissantes de l'amour amitié soient associées à la satisfaction tirée d'une relation à long terme fondée sur l'engagement » (Hendrick et Hendrick, 1997, p. 62). Ces chercheurs ont plus particulièrement constaté que plusieurs études indiquaient une corrélation *négative*

entre *ludus* et satisfaction, étant donné que *ludus* était caractérisé par la déception et l'évitement de l'intimité. *Éros*, par ailleurs, est le meilleur prédicteur de la satisfaction. Cela est probablement dû au fait qu'*éros* représente un style passionné et communicatif qui correspond à l'image idéalisée de l'amour en Occident.

## 2. Besoins fondamentaux comblés par l'amour

Par le biais de nos expériences amoureuses, de nos rapports étroits, nous élaborons des modèles mentaux du soi et de nos relations. [Traduction] « Les souvenirs, les croyances et les attentes inclus dans ces modèles influencent les sentiments d'estime de soi, d'optimisme, de confiance, et aussi de peur que notre confiance soit trahie » (Koski et Shaver, 1997, p. 47). C'est la raison pour laquelle les enfants privés d'amour n'apprennent jamais à s'aimer eux-mêmes (Garrett, 1989). Lorsque les autres nous apprécient et qu'ils interagissent avec nous comme si nous étions [traduction] « uniques et irremplaçables » (Wright, P. H., 1989, p. 25), ce sentiment d'individualité augmente notre estime de soi et embellit l'image que nous avons de notre valeur propre. Les relations sont en outre profitables parce que nos partenaires intimes reconnaissent nos précieux attributs (valeur de l'affirmation de soi) et, grâce au soutien et à l'encouragement de ces derniers, nous nous percevons comme des personnes compétentes et dignes d'être appréciées. Les relations amoureuses favorisent donc le sentiment d'estime de soi, qui est un besoin essentiel pour tout être humain (Young et Gluhoski, 1997).

## E. Intimité

L'intimité et l'engagement sont deux des composantes majeures de l'amour (Hendrick et Hendrick, 1997; Wright, D. E., 1999). La première, l'*intimité*, influence le développement de l'amour et est reliée à la qualité des relations. L'intimité prend du temps à se développer au sein d'une relation, et elle nécessite l'*engagement*, dont il sera question plus loin.

L'intimité est une caractéristique très importante des relations. Lorsque les gens pensent au mot « intimité », ils pensent généralement à l'intimité sexuelle ou au fait de se sentir proche de son partenaire et aimé de ce dernier. L'intimité n'est pas uniquement l'apanage des relations conjugales ou des relations assimilées au mariage, elle est aussi une caractéristique des amitiés intimes et des relations familiales. Elle [traduction] « renvoie aux sentiments d'abandon, d'attachement et de solidarité » (Wright, D. E., 1999, p. 184). L'intimité peut en outre impliquer :

[TRADUCTION]

une interaction exclusive et constante à long terme entre les partenaires intimes, qui visent une relation marquée par une certaine profondeur, le partage et la confiance. La formation et le maintien d'une relation intime impliquent donc la loyauté, l'exclusivité, et une solide interaction qui n'est pas exigée au plan moral dans nos interactions avec les étrangers (Garrett, 1989, p. 144)

Notre façon de communiquer, que ce soit verbalement (le fait par exemple de divulguer des renseignements d'ordre personnel) ou non verbalement (par exemple, le fait de pleurer devant quelqu'un, ou les expériences communes), influence également le développement des relations intimes (LaFollette, 1996).

L'intimité a été décrite comme une dimension de la relation qui peut ou non être appelée à se développer, en ce sens que la relation existe selon un continuum qui va de la superficialité à l'intimité. Les relations peuvent progressivement devenir plus intimes avec le temps, passant d'une relation fondée sur l'échange à une relation fondée sur l'appartenance. Les relations d'échange sont caractérisées par le désir des individus de maximiser les avantages que leur procure la relation et de minimiser les coûts. Dans le cas de la relation d'appartenance cependant, chaque individu cherche à satisfaire les besoins de l'autre. Ainsi, dans ce type de relation, il n'est pas nécessaire de calculer les récompenses et les avantages.

Selon D. E. Wright (1999), le *modèle de la pénétration sociale* explique le développement de l'intimité selon une approche progressive, les relations évoluant de l'amitié vers un plus grand rapprochement qui aboutit à l'intimité. Selon cette approche, nous pouvons connaître une personne sous plusieurs aspects ou quelques-uns seulement (ampleur) et nous pouvons bien connaître ces aspects ou les connaître superficiellement (profondeur). Les aspects plus profonds du moi renvoient aux aspects essentiels de notre personnalité et concernent des renseignements personnels que nous partageons rarement avec autrui. La relation devient plus intime au fur et à mesure que nous apprenons à connaître divers aspects d'une personne et que les aspects plus « profonds » de celle-ci nous sont révélés. Garrett (1989) soutient que la divulgation de détails personnels à un partenaire rend une personne vulnérable, étant donné que les renseignements divulgués peuvent soit ternir l'estime de soi de la personne qui se confie soit se retourner éventuellement contre cette dernière.

Il est essentiel que la révélation de soi ait lieu en temps opportun et que l'autre personne se dévoile à son tour. Si un partenaire se dévoile plus que l'autre, ou s'il le fait « trop tôt » ou « trop tard », il en résulte un déséquilibre qui peut compromettre le développement d'une relation intime. Selon des études plus récentes sur ce modèle, les relations ne se développent pas toujours en suivant le même modèle. Les gens peuvent parfois divulguer des détails personnels à des étrangers; en outre, le degré d'intimité peut fluctuer au cours d'une relation, les partenaires se sentant très proches à certains moments et gardant leurs distances à d'autres moments (Altman, Vinsel et Brown, 1981, cités dans Alcock et al., 1998).

Dans les rapports personnels étroits, l'intimité est étroitement corrélée avec la satisfaction (Koski et Shaver, 1997), mais cette corrélation est parfois difficile à établir. Certains craignent qu'une communication ouverte et personnelle puisse avoir des conséquences négatives (La Gaipa, 1990). En outre, une personne peut se sentir seule au sein d'une relation si les rapports qu'elle a avec son partenaire ne sont pas aussi étroits qu'elle l'espérait (Hanna, 2000). Pour que les relations intimes soient satisfaisantes et contribuent au bien-être des partenaires, la révélation de soi doit être réciproque, véritable et sincère — [traduction] « [...] révélation et malhonnêteté sont des termes contradictoires » (Graham et LaFollette, 1989, p. 171). La révélation de soi nécessite en outre de la sensibilité et de la confiance, puisque les renseignements que l'on partage ne doivent pas blesser l'autre ni être perçus comme une attaque (Olson et DeFrain, 1994).

## 1. Besoins fondamentaux comblés par l'intimité

Les relations intimes comblent plusieurs besoins fondamentaux. Le psychologue Erik Erikson a souligné l'importance de l'intimité dans la vie des jeunes adultes. Il a soutenu que les adultes devaient, pour atteindre leur pleine maturité, résoudre une crise psychologique mettant en opposition l'intimité et l'isolement. Si l'adulte ne réussit pas à établir une certaine intimité, il risque de devenir isolé et esseulé (Olson et DeFrain, 1994).

En outre, selon une vision relationnelle du moi, les concepts de soi et l'identité sont façonnés par nos relations (Koggel, 1998). Les relations intimes aident les gens à mieux se connaître et se comprendre — les échanges ouverts d'informations sur soi favorisent la connaissance de soi. De plus, la critique constructive des amis intimes et des membres de la famille peut nous aider à nous comprendre et à nous améliorer. Étant donné que l'honnêteté et la confiance sont des éléments nécessaires au développement de rapports étroits, ce processus nous aide à former notre caractère moral (LaFollette, 1996). Les relations où il y a plus d'intimité durent souvent plus longtemps et sont caractérisées par un plus grand degré d'engagement. Les partenaires qui partagent une intimité véritable se sentent proches l'un de l'autre et, généralement, se disent plus satisfaits de la relation.

## F. L'engagement

[Traduction] « La plupart des chercheurs ont constaté que l'engagement était un facteur essentiel à une relation intime, et à une relation qui nous apparaît importante et

satisfaisante au plan affectif » (Schwartz et Scott, 2000, p. 222). Dans notre culture, la plupart des gens souhaitent former une relation à long terme; le désir de s'engager dans la relation mène généralement au mariage (Hendrick et Hendrick, 1997). Mais en raison d'empêchements d'ordre juridique, les gens ne peuvent pas tous se marier, et certains ne veulent pas se marier. Qu'est-ce que l'engagement, si ce n'est pas la même chose que le mariage? [Traduction] « On s'attend à ce qu'une personne engagée dans une relation poursuive celle-ci, « contre vents et marées », « pour le meilleur et pour le pire », etc. (Kelley, 1983, p. 287). On a également étudié l'engagement d'après les comportements ou les actions (les activités favorisant la relation), l'état émotionnel (le fait de se sentir obligé, attaché) et en tant que disposition (l'engagement stable envers une personne) (par ex. Kelley, 1983; Rusbult, Yovetich et Verette, 1996). L'engagement n'est pas uniquement une question de persévérance, il [traduction] « implique certains éléments comme des décisions, un investissement et un risque » (Wright, D. E., 1999, p. 233). Nous examinerons ci-après plusieurs aspects de l'engagement ainsi que ses conséquences pour les individus et les relations.

## 1. Théories psychologiques de l'engagement à l'égard de la relation

### (a) La dissonance cognitive

Plusieurs modèles psychologiques de l'engagement envers les relations nous permettent de comprendre ce qui fait que les relations durent ou qu'elles ne durent pas. La théorie psychologique appelée dissonance cognitive et élaborée par Festinger et Carlsmith (1959) a été appliquée à de nombreux types de comportements. En général, selon cette théorie, nous voulons que nos actions et nos croyances concordent — c'est ce qu'on appelle la cohérence cognitive. Si tel n'est pas le cas, nous éprouvons un état

de dissonance cognitive, qui est source d'anxiété, de tension et d'excitation. Pour réduire cette anxiété, nous modifierons nos attitudes ou nos comportements, ou les deux, pour nous assurer qu'ils sont en harmonie. Pour expliquer l'engagement, cette théorie reconnaîtrait que certains comportements peuvent inciter une personne à adopter une attitude favorable à l'égard de l'engagement. Par exemple, si une personne qui avait des *attitudes négatives* à l'égard de l'engagement promet par la suite publiquement de rester avec une autre personne « pour toujours » (par ex. en faisant des déclarations devant tout le monde au cours d'une cérémonie de mariage) sans y être contrainte et sans incitatif extérieur de taille (par ex. de l'argent ou un statut particulier), la dissonance cognitive entre ses attitudes et ses comportements lui causerait de l'anxiété et la rendrait tendue. La théorie de la dissonance cognitive prédit que la tension amènerait la personne à changer d'attitude et à accepter de s'engager, de façon à ce que ses comportements et ses attitudes concordent.

(b) La théorie de l'échange

Au sujet de l'engagement, la théorie de l'échange [traduction] « laisse entendre que la dépendance à l'égard d'une relation est fonction : (a) de la satisfaction procurée par cette relation, ou de l'attraction exercée par le partenaire et par la relation; et (b) du niveau de comparaison des réponses, ou de l'attraction exercée par la meilleure solution de rechange » (Rusbult, 1991, p. 152). D'autres chercheurs (par ex. Kelly, 1983) font valoir que pour prédire la stabilité d'une relation, il est important de connaître le « pour » et le « contre » de la relation. Le « pour », soit ce qui incite les gens à poursuivre la relation, peut être positif (par ex. l'amour et les émotions positives) ou négatif (par ex. les coûts financiers et émotionnels associés à la rupture de la relation). Le « contre », soit ce qui incite les gens à rompre la relation, peut comprendre des facteurs tels que

l'anxiété causée par le fait de poursuivre la relation, ou encore l'attraction exercée par les solutions de rechange. Une relation sera stable si, [traduction] « [...] avec le temps et compte tenu des situations, le « pour » l'emporte sur le « contre » (Kelley, 1983, p. 289).

(c) Le modèle de l'investissement de Rusbult

Caryl Rusbult a élaboré un modèle de l'engagement connu sous le nom de *modèle de l'investissement*. Il s'agit d'une variante de la théorie de l'échange, à laquelle s'ajoutent les concepts d'investissement et d'engagement à long terme. Ce modèle peut également expliquer ce qui arrive lorsqu'une relation est caractérisée par la dépendance (Berscheid et Lopes, 1997). L'engagement implique l'examen des avantages de la relation et des investissements irrécupérables, ainsi que de la présence ou de l'absence de solutions de rechange attrayantes (Wright, D. E., 1999). Avec le temps, une relation peut représenter de nombreux investissements : le temps, les expériences affectives, les souvenirs, les efforts, les révélations, les possessions et les autres ressources. Les investissements ne sont pas uniquement évalués en fonction des avantages et des coûts au motif qu'ils sont plus difficiles à retirer de la relation. Plus une relation dure longtemps, plus il devient coûteux d'y mettre fin. Cela peut amener une personne à accorder plus de valeur à la relation, et à renouveler pour cette raison son engagement. [Traduction] « Plus nous investissons [dans une relation], plus la perte sera grande si la relation échoue » (Wright, D. E., 1999, p. 239). Ce modèle de l'investissement peut être appliqué à divers types de relations, notamment l'amitié, les fréquentations, les unions conjugales et les unions homosexuelles.

## (d) Le modèle de l'engagement de Johnson (1991)

Johnson (1991) ne perçoit pas l'engagement comme un phénomène unique, mais l'associe plutôt à trois types d'expériences distinctes quoique reliées, soit [traduction] « [...] (1) l'engagement personnel, c'est-à-dire la volonté de continuer la relation; (2) l'engagement moral, c'est-à-dire le sentiment que l'on devrait poursuivre la relation; et (3) l'engagement structurel, c'est-à-dire le sentiment que l'on doit la poursuivre » (Johnson, 1991, p. 119). L'*engagement personnel* est relié à la motivation interne de donner suite à la relation — on peut par exemple poursuivre une relation en raison de notre dévouement ou de nos croyances. Cela peut impliquer que nous ayons des attitudes particulières à l'égard de la relation et du partenaire (Hobart, 1996; Johnson, 1985). Les personnes dont le concept de soi ou l'identité est partiellement relié à la relation (identité relationnelle ou interdépendance) seront davantage engagées dans la relation (Johnson, 1991). L'*engagement moral* implique le fait de vivre selon ses propres valeurs quant à ce qui est bien et ce qui est mal, ou selon les valeurs qui nous sont inculquées par notre culture. Certains peuvent par ailleurs estimer qu'ils ont quelque obligation contractuelle personnelle envers leur partenaire parce qu'ils lui ont fait une promesse ou parce qu'ils ont juré de continuer la relation (Johnson, 1991).

Enfin, l'*engagement structurel* met l'accent sur les *contraintes* extérieures qui incitent certaines personnes à se sentir « prisonnières » d'une relation. Lorsque les engagements personnel et moral ne sont pas solides, quatre composantes de l'engagement structurel peuvent devenir importantes. Les *investissements irrécupérables* constituent un facteur structurel relié à l'engagement. Plus une relation dure longtemps, plus seront importants le temps et les autres ressources (l'argent,

l'énergie et l'investissement affectif) qui y auront été investis. Les personnes qui considèrent leur relation profitable sont susceptibles de conclure que leurs investissements auront été faits à bon escient. Les gens peuvent hésiter à mettre fin à une relation lorsqu'ils craignent de perdre leurs investissements par suite de la rupture (Johnson, 1991). Deuxièmement, les relations se développent au sein d'un réseau social formé par la famille et les amis, lesquels peuvent aussi éprouver des sentiments à l'idée qu'une relation pourrait se terminer. Les *réactions sociales* ont tendance à varier selon l'importance et la valeur que les autres attribuent à la relation. Par exemple, les personnes faisant partie du réseau social d'un partenaire ne réagiront pas de la même manière dans le cas de la rupture d'une nouvelle relation que dans le cas du divorce d'un ami ayant des enfants. Les membres de notre réseau social peuvent exercer des pressions sur nous pour que nous ne mettions pas fin à notre relation même s'il n'y a aucun engagement personnel ou moral de leur part. Troisièmement, la *difficulté associée au processus de rupture* influe également sur l'engagement structurel. Il est habituellement plus difficile de mettre fin à une relation sérieuse. Une rupture peut impliquer des procédures judiciaires (par ex. le divorce), de la souffrance émotionnelle, l'obligation de partager les possessions personnelles, ce qui peut rendre la rupture plus complexe et onéreuse aux plans du temps et des ressources. Les difficultés pressenties à l'idée de mettre fin à une relation peuvent empêcher les gens de mettre leur projet à exécution. Quatrièmement, les *solutions de rechange* peuvent aussi constituer un empêchement à la rupture.

Alors que les théories de l'échange mettent souvent l'accent sur le fait que les gens peuvent considérer que des solutions de rechange sont attrayantes, le modèle de

Johnson (1991) met surtout l'accent sur le fait que les gens peuvent décider de ne pas mettre un terme à une relation parce que les solutions de rechange ne leur paraissent pas attrayantes. Par exemple, le divorce a pour la plupart des femmes des conséquences fâcheuses au plan financier, et plusieurs d'entre elles sont réduites à la pauvreté (Huston et Schwartz, 1995). Une telle éventualité peut empêcher les femmes de demander le divorce malgré leur absence d'engagement personnel ou moral à l'égard de la relation.

En résumé, [traduction] « l'engagement personnel découle des attitudes des gens et de leur concept de soi; l'engagement moral découle du système de valeurs des individus et de leur perception de ce qui est bien et de ce qui est mal; l'engagement structurel dérive de l'évaluation des coûts de la rupture qui seront imposés par leur milieu » (Johnson, 1991, p. 119). L'engagement personnel implique des éléments comme l'attraction exercée par le partenaire et par la relation ainsi que le sentiment d'interdépendance (identité du couple). La personne qui s'estime moralement engagée croit qu'elle a des obligations à l'égard de la relation et des obligations personnelles envers son partenaire et considère de manière générale que ses pensées doivent concorder avec ses comportements à l'égard des choses importantes. D'après Johnson, les gens perçoivent l'engagement structurel comme une contrainte les incitant à poursuivre la relation. Les composantes de cette forme d'engagement comprennent la perception des solutions de rechange, les pressions sociales exercées pour que les partenaires poursuivent la relation, les problèmes associés au processus de rupture et la perception des investissements irrécupérables. Ce modèle reconnaît donc l'influence à la fois des choix personnels et de la culture sur l'engagement.

## 2. Facteurs reliés à l'engagement

À partir de ces modèles de l'engagement, il est possible de dégager plusieurs facteurs favorisant l'engagement. Les promesses de continuer la relation qui sont faites en privé ou en public favorisent l'engagement. Certains considèrent des événements publics tels que la célébration d'un mariage religieux comme un engagement sacré (Schwartz et Scott, 2000). La religion encourage ou contraint certaines personnes à rester mariées. Cependant, au Canada, la pratique de la religion a connu une baisse depuis les années 1940 (Clark, 1998), ce qui donne à penser que la religion influence moins les relations de nos jours. Néanmoins, certains continuent à voir le mariage comme une obligation juridique ou personnelle de poursuivre la relation. Les institutions sociales officielles (l'église) et informelles (la famille et les amis) peuvent être réunies à l'occasion d'une cérémonie au cours de laquelle des partenaires s'engagent en public (Kelley, 1983). Par ailleurs, des études ont démontré que lorsque les membres d'un couple croient que le mariage constitue un engagement à long terme, leur relation durera plus longtemps. Qu'ils se marient ou non, les membres d'un couple peuvent s'engager verbalement ou se comporter d'une manière qui sous-entend qu'ils sont engagés.

Deuxièmement, des avantages qui n'ont rien à voir avec la relation, comme le fait de rester ensemble « pour les enfants », inciteront le couple à continuer la vie commune (Kelley, 1983). Troisièmement, l'atteinte à la réputation pouvant être associée à la rupture d'une relation peut constituer un empêchement à la rupture. Quatrièmement, l'intimité, ainsi que la privation de solitude résultant de la vie commune, peut augmenter le sentiment d'identité solidaire des partenaires (interdépendance), lequel favorise

l'engagement (Kelley, 1983). Cinquièmement, le fait de se soucier du bien-être de son partenaire est aussi associé à l'engagement (Wright, D. E., 1999). Les personnes dont la relation est satisfaisante, qui entendent moins de solutions de rechange et qui ont fait de nombreux investissements irrécupérables (par ex. du temps, de l'argent et des efforts) sont en outre plus susceptibles de se sentir engagées. Puisque les investissements irrécupérables s'accumulent dans les relations à long terme, la durée de la relation est également reliée à l'engagement (Berscheid et Lopes, 1997). On constate donc qu'en outre l'amour et la satisfaction, plusieurs facteurs favorisent l'engagement.

### 3. Les couples et l'engagement

#### (a) Couples homosexuels

Les gens se font beaucoup d'idées fausses sur l'engagement dans le cas des relations homosexuelles et des unions de fait. Dans la présente section, nous examinerons un certain nombre de ces croyances erronées. Les gens continuent à évaluer la « qualité » ou la « réussite » des relations en fonction de leur durée, même si les études sur l'engagement démontrent que ce critère ne convient pas. Peut-être les gens associent-ils « durée » avec « engagement » parce que la durée d'une relation est relativement facile à évaluer et que cela permet d'éviter de poser aux partenaires des questions fort délicates et personnelles. Des études ont démontré que les relations entre homosexuels ou entre lesbiennes pouvaient ne pas durer aussi longtemps que les relations hétérosexuelles entre personnes mariées (par ex. Huston et Schwartz, 1995). Les gens peuvent invoquer ce type de données pour soutenir qu'elles prouvent que les relations homosexuelles posent des problèmes et sont caractérisées par la promiscuité et l'absence d'engagement.

Malgré les pressions sociales qui sont exercées sur les couples homosexuels, et le fait qu'il y ait peu d'obstacles à la rupture de leurs relations, les lesbiennes et les homosexuels nouent des relations monogames à long terme et s'engagent envers leur partenaire (Huston et Schwartz, 1995; Kurdek, 1995; Kurdek et Schmitt, 1986b; O'Brien et Goldberg, 2000; Peplau, 1994). [Traduction] « Ainsi, le fait de faire partie d'un couple constitue la réalité d'un grand nombre de lesbiennes et d'homosexuels » (Kurdek, 1995, p. 243). En outre, même si les relations homosexuelles ne durent pas aussi longtemps que les relations hétérosexuelles, cela ne signifie pas qu'elles posent un problème. Le problème réside peut-être dans notre société, qui n'appuie pas pleinement ce type de relations. Par exemple, les couples de lesbiennes et d'homosexuels affirment que rares sont les membres de leur famille qui soutiennent leur relation (Huston et Schwartz, 1995).

La discrimination contre les homosexuels a une autre conséquence néfaste, en ce qu'elle incite bien souvent les couples homosexuels à taire leur relation. Le fait pour une personne de ne pas pouvoir se montrer au grand jour a des répercussions sur son bien-être psychologique. Les partenaires intimes qui ne s'entendent pas sur le fait de célébrer ouvertement ou non leur relation au sein de leur communauté parce qu'ils ont des valeurs différentes peuvent ressentir de la pression et du stress, lesquels sont susceptibles de mettre en péril la stabilité de la relation et d'en amoindrir la qualité (Huston et Schwartz, 1995). De plus, les homosexuels qui préfèrent taire leur orientation sexuelle reçoivent rarement l'appui des collectivités homosexuelles, qui ont tendance à condamner leur décision de ne pas se révéler au grand jour (D'Augelli et Garnets,

1995). L'appui du public favoriserait donc le bien-être des homosexuels et des lesbiennes ainsi que des couples homosexuels.

Certains changements sociaux ont par ailleurs favorisé la stabilité des relations homosexuelles. Des facteurs tels que le vieillissement de la population et une plus grande prise de conscience des conséquences du SIDA ont créé un climat qui incite plus d'hommes homosexuels à poursuivre une relation exclusive fondée sur l'engagement (Bedard, 1992; Huston et Schwartz, 1995). Par ailleurs, moins de solutions de rechange s'offrent aux lesbiennes puisque la plupart d'entre elles sont en couple (Huston et Schwartz, 1995). En raison d'une plus grande acceptation sociale des couples homosexuels et du fait que plus de couples affichent leur orientation sexuelle, ces couples deviennent des modèles de relations satisfaisantes et de longue durée (Huston et Schwartz, 1995). De plus, dans certains pays où les *partenariats ménagers* sont reconnus juridiquement, les relations de ce type sont stables et fondées sur l'engagement (Bedard, 1992).

(b) Couples en union libre

Les études portant sur l'impact de la cohabitation sur l'engagement sont inconsistantes. Certains chercheurs ont constaté que la dissolution des unions libres était plus fréquente que celle des mariages et que les couples qui avaient vécu ensemble avant de se marier étaient plus susceptibles de se divorcer (Cunningham et Antill, 1995). D'autres chercheurs ont cependant constaté que les couples qui avaient cohabité avant le mariage étaient davantage susceptibles de rester mariés (White, 1987).

Les chercheurs qui ont conclu qu'il y avait corrélation entre cohabitation avant mariage et divorce ont cependant assorti leur conclusion d'une réserve, reconnaissant que les données actuelles ne permettaient pas de dire si le taux de divortialité aurait été encore plus élevé sans cohabitation avant mariage, c'est-à-dire si [traduction] « la fin d'une cohabitation hors mariage non réussie permettait d'éviter un mariage malheureux risquant de se terminer par un divorce » (Cunningham et Antill, 1995, p. 163).

Une des raisons pour lesquelles les personnes vivant en union libre sont plus souvent susceptibles de mettre fin à leur relation que les couples mariés ou les couples homosexuels est que ces personnes ont tendance à moins investir dans la relation et à entrevoir moins d'obstacles à la rupture de la relation (Cunningham et Antill, 1995). *L'hypothèse de la sélectivité ou du non-conformisme* fournit une autre explication : les personnes qui vivent en union libre sont différentes de celles qui se marient, et elles peuvent de ce fait avoir une plus grande prédisposition au divorce. Par exemple, les femmes ayant vécu en union libre ont tendance à avoir des valeurs plus individualistes et à démontrer plus de tolérance à l'égard du divorce. Des recherches effectuées dans des pays où la cohabitation est devenue chose commune étayent également cette hypothèse. Lorsque la cohabitation est considérée socialement acceptable, les différences entre le taux de rupture des mariages et celui des unions de fait diminuent et, dans certains cas, les résultats sont inversés, c'est-à-dire que les cohabitations hors mariage durent plus longtemps (Cunningham et Antill, 1995, p. 165).

D'autres études indiquent que la cohabitation avant mariage a pour effet d'augmenter la probabilité que le couple restera marié. White (1987) fait valoir que cette

conclusion est valable peu importe l'âge auquel les cohabitants se marient. En d'autres termes, on ne peut simplement expliquer cette conclusion en soutenant que les personnes vivant d'abord ensemble sont davantage susceptibles d'être plus âgées et d'avoir acquis une plus grande maturité lorsqu'elles se marient que celles qui n'ont pas vécu avec leur conjoint avant le mariage. Peut-être est-ce en raison du fait que la cohabitation ressemble à une sorte de « mariage à l'essai » permettant aux partenaires d'apprendre le rôle assigné à chacun des sexes et de s'y conformer et de négocier entre eux les attentes à l'égard de la relation (par ex. au sujet de la répartition des tâches ménagères). Dans l'étude de White, les personnes vivant d'abord en union libre avaient un niveau d'instruction plus élevé que les personnes qui se mariaient directement, ce qui peut en partie expliquer la plus grande durée de leur mariage. En outre, la popularité croissante des unions de fait et le changement des normes sociales qui en découle donnent à penser que la cohabitation constituerait une nouvelle étape du développement de la famille, qui se situerait entre la période de fréquentation et le mariage. Par exemple :

[TRADUCTION]

la cohabitation peut être un moyen normatif de retarder la période de procréation, puisque peu de gens, notamment les parents, exerceraient des pressions sur une femme vivant en union libre pour l'inciter à avoir des enfants, alors qu'ils l'inciteraient davantage à se marier - ce qui correspond à la prochaine étape selon la norme. (White, 1987, p. 646)

La cohabitation permet donc aux individus, plus particulièrement aux femmes, de nouer des relations intimes fondées sur l'engagement tout en menant leurs études à terme et en entreprenant une carrière, sans que soit exercé sur eux des pressions pour qu'ils se conforment aux rôles normatifs associés au mariage (par ex. en ce qui concerne les corvées domestiques et la procréation).

## G. Soutien des personnes à charge

Certaines relations intimes sont caractérisées par le soutien de personnes à charge — les enfants, un père et une mère vieillissants, un membre de la famille qui est handicapé, d'autres membres de la famille, ou des amis intimes. Les membres de la famille sont habituellement les premiers à s'occuper des personnes âgées ou de celles qui ont des besoins particuliers. En fait, 90 pour cent des personnes qui ont des besoins particuliers ou qui sont handicapées comptent sur l'aide de membres de leur famille (Institut Vanier de la famille, 2000). Bien qu'il y ait plusieurs types de relations avec des personnes à charge, et que la question puisse être abordée sous plusieurs angles, les questions traitées dans la présente section se rapportent à la prestation de soins aux enfants et aux personnes âgées.

Beaucoup de gens décident d'agir comme pourvoyeurs de soins parce que cela leur procure une grande satisfaction. [Traduction] « Il est normal de se soucier des autres. S'occuper des autres signifie les écouter, les appuyer, les aider, et aussi rire et pleurer avec eux; leur vie et la nôtre sont ainsi entremêlées » (LaFollette, 1996, p. 19). Les pourvoyeurs de soins peuvent fournir les nécessités de la vie, ainsi qu'un soutien affectif et financier. Bien que le fait de s'occuper des autres puisse être source de satisfaction, certains coûts y sont souvent associés, particulièrement pour les femmes, qui sont les principaux pourvoyeurs de soins dans notre culture.

Les femmes — les épouses, les filles, les belles-filles et les petites-filles — fournissent l'essentiel des soins informels aux membres de leur parenté. Elles le font souvent au détriment de leur emploi et de leur carrière, mais aussi de leur propre santé physique et émotionnelle ainsi que de leurs autres relations et responsabilités familiales. (Institut Vanier de la famille, 2000, p. 177)

Dans la présente section, nous examinerons certains avantages et certaines conséquences négatives associés au soutien des personnes à charge.

## 1. Soins des enfants

Pour un couple, le fait d'avoir des enfants a des répercussions importantes sur la relation. Bien que l'éducation des enfants puisse être source de satisfaction, les études ont démontré qu'elle pouvait aussi altérer la qualité des relations des couples hétérosexuels. Certains parents ont de la difficulté à s'habituer au fait qu'ils ne peuvent pas consacrer à la relation le temps qu'ils souhaiteraient y consacrer, à affronter les stressés économiques additionnels, à se satisfaire des arrangements concernant la garde des enfants, à s'occuper de leurs enfants lorsque ceux-ci sont malades, à négocier la répartition des tâches concernant les enfants (par ex. changer les couches, nourrir les enfants) et à s'entendre avec leur conjoint sur les rôles parentaux (Vannoy-Hiller et Philliber, 1989).

### (a) Éducation des enfants

Certains croient que la famille nucléaire traditionnelle, composée d'un mari qui est le gagne-pain unique et d'une femme qui s'occupe du foyer, est ce qui convient le mieux pour le soin des enfants. David Popenoe est un de ceux qui partagent cette opinion (par ex. 1993). Il soutient en outre que des changements sociaux tels que l'indépendance économique des femmes et l'augmentation du taux de divorce constituent une menace pour la famille. Certains chercheurs, dont Popenoe, affirment que le fait que la mère occupe un emploi rémunéré constitue un problème pour les enfants. Les études ne permettent cependant pas de confirmer cette perception commune. De nombreuses études ont établi que l'expérience vécue par les enfants qui

étaient placés dans des garderies de qualité ou qui recevaient d'autres types de soins appropriés s'avérait généralement une expérience soit neutre soit positive (Crawford et Unger, 2000; Matlin, 2000; Schwartz et Scott, 2000). Les garderies peuvent favoriser le développement intellectuel et social des enfants de ménages à faible revenu, dont les familles ne disposent pas nécessairement de ressources permettant aux enfants de profiter d'un milieu enrichissant. (Scarr, Phillips et McCartney, 1990, cités dans Crawford et Unger, 2000). De plus, les mères qui occupent un emploi rémunéré représentent un modèle à émuler pour leurs enfants, qui les perçoivent comme des femmes compétentes. Les filles des mères au travail sont souvent douées, indépendantes et sûres d'elles, et leurs garçons endossent tout comme leurs filles moins de stéréotypes fondés sur le sexe et sont plus égalitaristes (Crawford et Unger, 2000; Matlin, 2000).

Selon d'autres études, le manque de garderies facilement disponibles, flexibles et abordables constitue un problème bien plus grand que l'emploi maternel. Par exemple, si les familles pouvaient avoir recours aux services de garderies *au moment* et *à l'endroit* qui leur conviendrait, 24 heures sur 24, les jours où elles en auraient besoin, elles en retireraient de nombreux avantages, par exemple lorsque les parents sont fatigués ou malades (Bernardes, 1997). Une telle solution réduirait le stress occasionné par la prestation de soins et aurait ainsi pour effet de renforcer les familles, et permettrait d'améliorer à long terme les réalisations sociales et le niveau de connaissance de certains enfants.

(b) Enfants d'âge adulte

Au fur et à mesure que les enfants vieillissent pour devenir de jeunes adultes, les familles doivent relever de nouveaux défis. Une autre tendance sociale ayant des répercussions sur les Canadiens est le fait que les enfants d'âge adulte demeurent à la charge de leurs parents pour une période plus longue que par le passé. Il semble, notamment d'après certaines études, que le grand public a tendance à croire que le retour des enfants dans le giron familial est un indice de problèmes « pathologiques » au sein de la famille et que tous les membres de la famille se retrouvent « perdants » (Mitchell, 2000). Mitchell repousse pour sa part l'idée que cela signifie qu'il y a une crise au sein de la famille, invoquant les données tirées de l'Enquête sociale générale de 1995 et les résultats d'une étude réalisée à Vancouver (appelée le « Cluttered Nest Project »). Selon ces études, les raisons pour lesquelles les enfants d'âge adulte retournaient vivre au domicile familial étaient soit d'ordre financier soit reliées aux études (par ex. obtention récente d'un diplôme, vacances estivales, fin des études, abandon des études). Parmi les autres raisons moins souvent mentionnées, il y a la santé psychologique (9 %), la santé physique ou un handicap (4 %) ou le fait que les parents avaient eux-mêmes besoin d'aide (4 %).

Mitchell a constaté que le retour à la maison des enfants adultes n'était pas une expérience pénible pour toutes les familles. En fait, la majorité des pères et mères (91 %) et des enfants (78 %) se disaient satisfaits de cette reprise de cohabitation, quoique pour des raisons légèrement différentes. Les parents étaient surtout satisfaits lorsque les enfants étaient plus autonomes et que le soutien était réciproque. Les enfants retournant vivre au domicile des parents étaient surtout satisfaits parce que leur

besoin d'un soutien financier, de camaraderie ou de sécurité y étaient comblés ou qu'ils retrouvaient les avantages du « confort au foyer ». Le principal défi de ce nouvel arrangement était, autant pour les parents que pour les enfants, le respect de la vie privée de l'autre. Ces études indiquent donc que les familles estiment que cette expérience s'est généralement avérée positive et ne disent pas qu'elle a suscité une « crise » (Mitchell, 2000). Mais comme il s'agit là d'un phénomène relativement nouveau, il faudra attendre les résultats d'autres études concernant les défis auxquels sont confrontées les personnes devant s'adapter à ce type d'arrangement familial.

## 2. Soins des parents vieillissants

En raison du vieillissement de la population, de plus en plus de personnes âgées ont besoin de soutien et de soins (La Gaipa, 1990). Selon une perception commune à beaucoup de gens, ce sont essentiellement les enfants d'âge moyen des personnes âgées qui s'occupent de celles-ci. Les gens croient que cette cohorte d'adultes d'âge moyen doit non seulement parer à ses propres besoins, mais aussi s'occuper en même temps de ses enfants d'âge adulte et de ses parents vieillissants. Comme on considère qu'ils sont pris en sandwich entre les demandes de deux générations de membres de la famille, on les a appelés la *génération sandwich* (Martin-Matthews, 2000; Schwartz et Scott, 2000). Ce type d'études tend à mettre l'accent sur les besoins des personnes âgées ainsi que sur le fardeau que doivent porter les couples qui s'occupent de ces dernières.

Le concept de la génération sandwich a été décrit comme [traduction] « l'une des plus profondes méprises concernant la famille et le vieillissement [...] » (Martin-Matthews,

2000, p. 342). En fait, il n'y a que de 3 à 8 % des familles canadiennes qui vivent une telle expérience (Mitchell, 2000). Plusieurs raisons expliquent cette tendance. Premièrement, beaucoup de personnes âgées n'ont pas d'enfants en mesure de s'occuper d'eux durant leur vieillesse, ce qui peut s'expliquer par les taux élevés d'infécondité et les faibles taux de fécondité des deux premières décennies du 20<sup>e</sup> siècle. La plupart des veuves ayant des enfants préfèrent vivre seules parce qu'elles veulent conserver leur vie privée et leur indépendance et continuer à prendre les décisions importantes (Bess, 1999). De sorte que la relation qu'elles ont avec leurs enfants est caractérisée par l'échange de soutien affectif et de soutien financier entre différents ménages, les membres de la famille vivant la plupart du temps dans la même ville ou à moins de 100 km les uns des autres. Les filles sont plus susceptibles que les fils d'offrir un soutien à leurs parents et de maintenir le contact avec ceux-ci. Ce sont plus souvent les parents qui aident les enfants, et non le contraire; le type d'aide le plus fréquent est la garde des petits-enfants ou une aide financière (Martin-Matthews, 2000). Par conséquent, la majorité des personnes âgées sont autonomes et continuent à vivre seules.

Qui s'occupe alors de la population canadienne vieillissante? Martin-Matthews (2000) affirme que le principal pourvoyeur de soins des personnes âgées est la plupart du temps une personne appartenant à la même génération, habituellement un conjoint. Cependant, dans une étude, 15 pour cent des personnes interrogées ont mentionné une personne autre que le conjoint (par ex. d'autres pairs, des frères ou des soeurs, des amis ou des voisins). Néanmoins, vers la fin de leur vie, les femmes âgées sont généralement veuves et les hommes âgés, mariés. Ainsi, ce sont surtout les femmes

âgées qui s'occupent de leur conjoint (Martin-Matthews, 2000; Institut Vanier de la famille, 2000). Dans certains cas, le conjoint de la femme devient tellement malade qu'il doit être placé dans un établissement, phénomène que les chercheurs ont appelé « quasi-veuvage ».

### 3. Conséquences de la prestation de soins

Même si l'aide et le soutien que les personnes reçoivent leur sont bénéfiques au plan de la santé physique et psychologique, les autres membres de la famille sont néanmoins confrontés à de nombreux défis. Les coûts psychologiques, affectifs et physiques associés à la prestation d'aide peuvent avoir des répercussions autant pour le pourvoyeur de soins que pour l'adulte à sa charge. L'impact de la prestation de soins est néanmoins tempéré par la qualité de la relation, la compétence du pourvoyeur de soins et la disponibilité d'un réseau social de soutien à la fois pour le pourvoyeur de soins et pour l'adulte à charge. Ces questions seront maintenant traitées plus en détail.

#### (a) Besoins fondamentaux comblés par les soins et le soutien social

##### (i) Santé physique

L'aide et le soutien social que les personnes reçoivent leur sont bénéfiques au plan de la santé physique et psychologique. [Traduction] « Le lien entre le soutien social et les conséquences au plan de la santé (physique autant que psychologique) est généralement reconnu dans la littérature scientifique » (Sarason et al., 1997, p. 551). De nombreuses études ont permis de constater que les personnes qui étaient engagées dans une relation satisfaisante étaient en meilleure santé (par ex. Heller et Rook, 1997; LaFollette, 1996) et se rétablissaient plus rapidement après avoir été malades. Sarason et al. (1997) ont procédé à une analyse documentaire approfondie sur le lien entre la

santé et la satisfaction tirée des relations. Ils ont constaté que les études portaient le plus souvent sur la corrélation entre les maladies du coeur et le soutien social. L'existence d'une relation de soutien facilitait la guérison des victimes de maladies du coeur ou le rétablissement des patients après une opération chirurgicale, les conséquences nuisibles suscitées par des émotions négatives se trouvant amoindries. Le soutien social est également associé à une diminution de la gravité des symptômes des maladies chroniques (par ex. l'asthme, l'arthrite et les douleurs chroniques) et à une meilleure qualité de vie pour les personnes souffrant de ces malaises. Le soutien social a en outre été associé à un plus prompt rétablissement et à un taux de survie supérieur dans les cas de cancer. En général, un soutien *satisfaisant* influait grandement sur les pronostics.

#### (ii) Santé psychologique

De nombreuses études ont également établi une corrélation entre le soutien social et le bien-être psychologique (Berg et Piner, 1990; Heller et Rook, 1997; Cutrona et al., 1990). Les chercheurs ont plus particulièrement constaté que les relations satisfaisantes amélioraient notre qualité de vie et nous rendaient plus heureux (affect positif), pouvant ainsi prévenir la dépression. Dans une analyse documentaire portant sur de nombreuses études sur la dépression, Sarason et al. (1997) ont conclu que le soutien social avait pour effet de neutraliser la dépression (effet tampon), même dans le cas des personnes soumises à un stress important. Ces conclusions donnent donc à penser qu'il existe un lien étroit entre soutien social et santé.

Même si les chercheurs ne savent pas exactement comment ou pourquoi le soutien social a un effet bénéfique sur notre santé physique et psychologique, on a

élaboré l'*hypothèse de l'effet tampon* pour expliquer le lien entre ces deux phénomènes. Les chercheurs ont émis l'hypothèse que les relations de soutien agissaient comme un tampon qui protégeait les gens des effets négatifs du stress (Berg et Piner, 1990; Cutrona et al., 1990; Sarason et al., 1997). Les amis intimes et les membres de la famille aident les gens à maîtriser le stress, ce qui a pour effet de diminuer les réactions physiologiques nuisibles; d'améliorer le fonctionnement du système immunitaire (Cutrona et al., 1990; Heller et Rook, 1997); et d'atténuer les symptômes de dépression et d'anxiété, la colère et l'affect négatif (Sarason et al., 1997). [Traduction] « Un des avantages essentiels des relations est le support qu'elles impliquent. Le fait de pouvoir se confier à quelqu'un — en faisant état du stress auquel nous sommes soumis, des défis que nous devons affronter au plan affectif, de nos problèmes — diminue l'impact de nos difficultés » (Hanna, 2000, p. 247).

(b) Prestation de soins — conséquences négatives

Si les personnes auxquelles des soins sont prodigués en retirent souvent de nombreux bénéfices, les pourvoyeurs de soins peuvent, selon certaines études, subir des conséquences fâcheuses. La prestation de soins à une personne peut prendre diverses formes. On peut par exemple aider directement l'autre (aide instrumentale), faire ses emplettes, lui fournir des soins de santé, et faire affaire en son nom avec des auxiliaires sociaux ou avec d'autres membres de sa famille. Il est souvent épuisant pour une personne, en plus d'avoir à gérer sa propre vie et à garder le contrôle de ses affaires, de s'occuper d'un membre à charge de sa famille (La Gaipa, 1990). Pour les personnes qui s'occupent des autres, des coûts, aux plans psychologique et physique (c'est-à-dire la santé) sont souvent associés à la prestation de soins. Les coûts psychologiques comprennent [traduction] « [...] la dépression, l'anxiété, la frustration,

l'incapacité de s'en sortir, l'insomnie, la fatigue morale ou émotionnelle, la perte de temps et de liberté, l'isolement, les conflits occasionnés par des demandes concurrentielles, et une entrave à son style de vie » (La Gaipa, 1990, p. 133). Les pourvoyeurs de soins peuvent en outre souffrir d'anxiété ou de solitude, avoir une faible estime de soi ou éprouver périodiquement un sentiment de colère (Hazan et Shaver, 1994). Ceux qui se sentent exagérément obligés d'atténuer la souffrance ou la détresse de l'adulte à leur charge sont aussi davantage susceptibles d'être découragés, déprimés, frustrés et physiquement malades. Ils peuvent alors devenir plus exigeants et plus critiques à l'égard de l'adulte à charge (Heller et Rook, 1997; La Gaipa, 1990). Ils peuvent également éprouver de la difficulté à se faire de nouveaux amis et à s'acquitter de leurs tâches au travail (Hazan et Shaver, 1994). La prestation de soins peut en outre constituer un fardeau économique, étant donné que la plupart des pourvoyeurs de soins considèrent qu'il est difficile, voire impossible, de travailler à plein temps tout en s'occupant des autres (Eichler, 1997). Tous ces symptômes peuvent empirer lorsque la famille est aux prises avec une maladie de longue durée.

Les adultes à charge qui reçoivent des soins familiaux peuvent eux aussi subir des conséquences fâcheuses. Ce n'est habituellement pas par choix que les adultes deviennent des personnes à charge. Le fait de devoir dépendre du soutien des membres de la famille est souvent source de tension et de conflit entre le besoin d'autonomie (ou d'indépendance) de l'adulte à charge et son état de dépendance (La Gaipa, 1990). Même si l'autonomie n'est pas nécessairement une bonne chose et si l'état de dépendance n'en est pas nécessairement une mauvaise, trouver le juste équilibre n'est pas une tâche aisée. Pour la personne qui reçoit les soins, [traduction]

« les effets à court terme comprennent le sentiment d'incompétence, le fait de se sentir étouffée et contrôlée et de se sentir obligée de se plier aux exigences d'autrui, tandis que les effets à long terme comprennent une faible estime de soi, des problèmes d'identité, le ressentiment et la dépression » (La Gaipa, 1990, p. 122). L'adulte à charge peut se sentir diminué parce qu'il a besoin d'aide, se sentir coupable en raison du fardeau qu'il impose au pourvoyeur de soins et être en colère contre ce dernier (Sarason, 1997). Par ailleurs, les adultes qui sont tributaires d'un membre de la famille pour ce qui est de leur hygiène quotidienne ont de la difficulté à accepter la perte d'intimité qui en résulte (La Gaipa, 1990).

Les conséquences peuvent par ailleurs être fâcheuses pour la personne qui reçoit d'un membre de la famille des soins qui sont inadéquats ou inefficaces ou qui sont prodigués avec indifférence. Cela peut être attribuable au fait que, parfois, [traduction] « les meilleures intentions n'aboutissent qu'à un résultat déplorable » (Heller et Rook, 1997, p. 665), ou s'expliquer par le fait qu'il est souvent difficile d'évaluer correctement les besoins d'un adulte à charge (La Gaipa, 1990). Par ailleurs, les membres de la famille ne sont pas toujours les personnes les plus utiles lorsqu'ils sont eux-mêmes soumis au stress en raison d'un phénomène appelé « contagion du stress » : lorsqu'un événement est stressant pour un membre de la famille, il est probable que d'autres membres de la famille seront à leur tour sous l'effet du stress. Par exemple, la femme dont le mari souffre d'un cancer sera probablement aussi stressée, sinon plus, que son mari. Cette « contagion du stress » peut entraver la prestation adéquate de soutien et d'aide. Des études ont en outre démontré que les individus qui sont peu habitués à faire face au stress prodiguent souvent des soins inefficaces et inopportuns qui peuvent

même parfois aggraver la situation (Heller et Rook, 1997). En d'autres termes, la confusion, l'incertitude et l'anxiété suscitées par les besoins du membre de la famille peuvent faire obstacle à la prestation de soins adéquats. Les membres de la famille qui ne sont pas satisfaits des soins qu'on leur prodigue sont par ailleurs plus susceptibles de souffrir de dépression.

Il a été établi dans cette section que des relations étroites et satisfaisantes rehaussaient notre bien-être du fait qu'elles répondaient à nos besoins fondamentaux (Berscheid et Peplau, 1983; Eichler, 1997; Hazan et Shaver, 1994). Nous avons décrit ce qu'était une relation saine ou satisfaisante en fonction des caractéristiques de la relation, ce qui nous a permis de constater que les relations « saines » étaient celles qui étaient relativement égales et sécurisantes et fondées sur un engagement réciproque et sur le respect. Les relations saines et satisfaisantes sont en outre celles qui répondent à nos besoins fondamentaux (Whisman, 1997; Young et Gluhoski, 1997; Zimmerman, 1992). Parce qu'elles nous offrent un soutien social, les relations nous aident à parer à nos besoins économiques, physiques, sociaux et psychologiques et à notre besoin de communication interpersonnelle. Elles nous aident aussi à nous sentir importants, dignes, intégrés socialement et en sécurité. Les relations étroites nous rendent donc plus heureux, favorisent notre santé physique et mentale, facilitent notre rétablissement en cas de maladie et nous aident à maîtriser le stress.

## V. LEÇONS À TIRER DE L'HISTOIRE ET DÉFIS À VENIR

Dans les sections précédentes, il a surtout été question de la façon dont les relations influent sur le bien-être des individus. L'accent sera mis dans la présente section sur le lien entre la société et les relations. Les auteurs recensés dans la présente analyse documentaire font des recommandations fondamentales qui sont utiles autant pour les spécialistes des sciences sociales que pour les responsables des orientations politiques.

### A. Examiner le sens de « famille »

C'est en examinant le sens du mot « famille » que l'on tirera l'une des plus importantes leçons de la présente analyse documentaire. L'examen des récentes tendances statistiques concernant les relations permet de constater que les tendances sociales ont entraîné la création de diverses structures familiales permettant aux Canadiens de satisfaire leurs besoins. Malheureusement, l'interprétation et les définitions du terme « famille » n'ont pas évolué pour refléter la réalité actuelle. Elles privilégient la structure de la famille nucléaire et marginalisent diverses autres structures (Cossman, 1997; Luxton, 1997). Les structures omises dans le discours touchant la famille sont notamment les suivantes : les couples homosexuels, les personnes « vivant avec des membres de la famille » (par ex. les frères et soeurs d'âge adulte vivant en cohabitation et les enfants d'âge adulte qui, après un divorce, sont retournés vivre avec un parent), les amis qui sont considérés comme des membres de la famille, et les

membres d'une même famille ne vivant pas ensemble. Les définitions restrictives de la famille entraînent de nombreuses conséquences fâcheuses.

### 1. Les définitions restrictives de la « famille » perpétuent la discrimination

Le sens que nous attribuons au terme « famille » façonne nos pensées et nos perceptions ainsi que les débats portant sur ce groupe social. Les structures familiales qui ne sont pas visées par les définitions de ce terme sont moins visibles, marginalisées et perçues comme étant moins « réelles ». Il peut donc arriver qu'on établisse de la discrimination contre diverses structures familiales. Beaucoup de gens ont par exemple des préjugés contre les homosexuels au Canada, bien souvent au détriment du bien-être de cet important groupe social. Les enfants qui s'aperçoivent que la société condamne leur orientation sexuelle peuvent incorporer ces images sociétales négatives à leur image de soi, auquel cas se produit un phénomène appelé *homophobie intériorisée*. C'est-à-dire que [traduction] « les pensées négatives concernant l'orientation sexuelle d'une personne peuvent devenir surgénéralisées de façon à englober le moi tout entier. Cela produit des effets d'intensités diverses, allant d'une légère tendance à douter de soi-même face aux préjugés, à une importante haine de soi et à des comportements autodestructeurs » (Gonsiorek, 1995, p. 32). L'absence de politiques reconnaissant divers types de familles entraîne d'autres conséquences fâcheuses pour les enfants (Stacey, 1998). Les jeunes homosexuels et lesbiennes sont souvent perçus comme [traduction] « [...] une menace pour « la famille » » (p. 137), alors que c'est plutôt l'homophobie qui rend « la famille » menaçante pour ces jeunes, étant donné qu'ils sont souvent rejetés ou maltraités et vivent dans la peur (O'Brien et Goldberg, 2000). Les parents des jeunes homosexuels et lesbiennes auraient tout

autant que ces derniers une plus grande sensation de bien-être si les relations homosexuelles obtenaient l'appui du public.

Les données obtenues indiquent également que les politiques « familiales » exercent une influence directe et indirecte sur le bien-être de nombreux individus, de nombreuses familles et d'autres types de relations (Zimmerman, 1992). Une deuxième conséquence fâcheuse des définitions restrictives de « la famille », c'est qu'elles privilégient certaines structures familiales (par ex. les couples mariés et la famille nucléaire), tandis que les familles « invisibles » ne jouissent pas des mêmes bienfaits sociaux. Les politiques sont par ailleurs partiales en ce qu'elles appuient les individus plutôt que les relations interdépendantes, et elles sont désuètes parce qu'elles ne portent pas sur les besoins de *toutes* les familles (Eichler, 1997; Zimmerman, 1992). Les familles sont façonnées par les perceptions sociétales et par les politiques qui ont une incidence sur elles (Eichler, 1997). Les politiques qui n'appuient pas la diversité des relations et les politiques selon lesquelles les relations homosexuelles sont « anormales » ou « immorales » sont particulièrement nuisibles parce qu'elles légitiment la discrimination (Koggel, 1998, p. 148). D'après Ghalam (1996) :

[TRADUCTION]

Le choix d'une définition de la famille peut avoir de nombreuses implications. Par exemple, l'admissibilité aux avantages sociaux, les subventions pour les services de garde à l'enfance, les prestations fiscales pour enfants et les programmes de soutien du revenu sont souvent fondés sur la structure familiale ou sur le revenu familial. Bien que l'analyse sociale ait surtout porté sur la famille nucléaire ou la famille statistique, l'examen d'autres types de structures familiales pourrait fournir de précieux renseignements sur de nombreuses questions reliées au changement social et au bien-être socio-économique. (p. 21)

Les définitions restrictives du terme « famille » entraînent donc de nombreuses conséquences fâcheuses. Cette approche a favorisé la discrimination, les études partiales et l'injustice dans le cadre de l'élaboration des politiques sociales, juridiques et économiques. Une façon de s'opposer efficacement aux politiques sociales actuelles et aux pratiques institutionnelles qui perpétuent les inégalités serait de se placer du point de vue de ceux et celles qui sont opprimés et de les intégrer au processus de changement des politiques (Koggel, 1998). L'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent davantage divers types de familles reste donc un défi à relever pour l'avenir.

## 2. Envisager des définitions fonctionnelles de « la famille »

Les études donnent à penser qu'il est nécessaire d'étendre notre conception actuelle de la « famille » de façon à y inclure les familles qui sont souvent « invisibles ». Mais comment pouvons-nous définir ce terme si nous ne pouvons plus le définir en fonction de la parenté de sang, du mariage, des relations conjugales, ou même des ménages? Les chercheurs recensés aux fins de la présente analyse documentaire recommandent de mettre l'accent sur les *fonctions* exercées par les familles plutôt que de simplement privilégier certaines *structures* familiales. Les fonctions exercées par les familles comprennent le don d'affection, la procréation, la socialisation et l'éducation des enfants, la prestation de soutien social et économique, ainsi que la formation de relations amoureuses. Puisque divers types de relations peuvent s'acquitter de ces fonctions, il semble qu'il serait plus utile de mettre l'accent sur la fonction plutôt que sur la structure des relations.

## B. Réviser les politiques et les programmes appuyant les familles

Les chercheurs recommandent également aux responsables des orientations politiques de clarifier les *objectifs* particuliers des politiques et des programmes appuyant les relations (Zimmerman, 1992). Cela permettrait au grand public de déterminer si les politiques permettent réellement d'atteindre les objectifs. Les objectifs explicites des politiques comprennent par exemple l'objectif de permettre aux familles de rester unies, de soulager la pauvreté résultant de la rupture d'une union, et de permettre aux femmes de faire des choix en ce qui concerne des questions telles que la procréation.

Un autre chercheur, Eichler (1997), recommande l'adoption d'un *modèle de responsabilité sociale* de la famille qui favoriserait grandement le bien-être des individus et de la société. Dans ce modèle, le mariage légitime existe mais n'est pas privilégié par rapports aux couples homosexuels ou encore aux couples hétérosexuels non mariés, ni par rapport aux groupes de plus de deux personnes qui tiennent lieu de famille. Puisque l'une des fonctions de la famille est de s'occuper des personnes à charge, *toutes* les relations fondées sur la dépendance obtiendraient la reconnaissance et le soutien sociaux. Selon ce modèle, la répartition des tâches domestiques et les rôles familiaux ne seraient pas fondés sur le sexe. Les parents continueraient par ailleurs de voir au bien-être économique de leurs enfants même si ces derniers ne vivent pas sous le même toit qu'eux. Si les parents ou l'un d'eux ne pouvaient assumer les coûts liés aux soins aux enfants, ces coûts seraient assumés par la collectivité (Eichler, 1997). Cette approche

met donc l'accent sur l'objectif que devrait se fixer la société, soit reconnaître les divers types de relations.

## C. Promouvoir les relations

[TRADUCTION]

Les familles sont l'assise sur laquelle nos personnalités sont formées, et, en tant que telles, elles nous sont essentielles en tant qu'individus. Et elles sont tout aussi importantes pour la société. Si les familles, en tant qu'unités de soins essentielles, se désagrègent, il arrivera éventuellement la même chose à la société. Ce n'est cependant là que l'un des côtés de la médaille. Le revers, c'est que c'est la société qui fournit le contexte dans lequel les familles peuvent s'épanouir ou non. (Eichler, 1997, p. 3)

Comme cette citation d'Eichler le laisse entendre, les relations sont importantes, autant pour le bien-être des individus que pour celui de la société. Le développement de relations fondées sur la confiance et l'affection renforce nos collectivités (Weinstock et Rothblum, 1996); certains ont soutenu que la famille était la « pierre angulaire » ou la première pierre d'une société qui se portait bien (Bailey, 1999; LaFollette, 1996).

[Traduction] « La prestation de soins à des personnes qui sont inévitablement des personnes à charge a une grande valeur *sociale* et non pas seulement une valeur privée » (Eichler, 1997, p. 143), si bien qu'elle mérite l'appui des politiques publiques. Pour déterminer les coûts associés à la prestation de soins, on a calculé les coûts et les conséquences de l'absentéisme au travail, ainsi que les dépenses associées aux soins hospitaliers et au logement. Par exemple, [traduction] « Les données de Statistique Canada font état d'une augmentation, dans les dernières décennies, de 100 pour cent de l'absentéisme attribuable à des raisons personnelles ou familiales. Environ

37 pour cent de cette augmentation est attribuable au temps consacré à la prestation de soins à un membre de la famille qui est âgé » (Martin-Matthews, 2000, p. 345). Étant donné que, pour le pourvoyeur de soins, les coûts financiers, psychologiques et affectifs sont élevés, l'État profite à plusieurs égards de ce travail non rémunéré qui est exécuté par des membres de la famille.

L'hypothèse suivant laquelle les familles sont « naturellement » capables de fournir des soins appropriés devrait être mise en question, parce qu'on s'en sert souvent comme excuse afin de ne rien faire pour appuyer les familles (Bernardes, 1997).

[TRADUCTION]

Le fait que des relations sociales qui se forment naturellement omettent parfois de fournir le soutien nécessaire, ou, pire encore, qu'elles provoquent des conflits ou amènent de la détresse, justifie les interventions conçues pour favoriser l'amélioration de ces relations ou l'établissement de nouvelles relations pouvant faire office de sources de soutien. (Heller et Rook, 1997, p. 665)

Les pourvoyeurs de soins ont besoin d'être appuyés, cependant que les politiques et la recherche ont tendance à mettre l'accent sur la personne qui bénéficie des soins plutôt que sur celle qui les prodigue; ce qui soulève des problèmes — les taux d'épuisement professionnel élevés chez les pourvoyeurs de soins permettent par exemple de constater que les coûts sont élevés pour ces derniers (McDaniel, 1996). Les pourvoyeurs de soins ont besoin d'un soutien moral, économique et social (Eichler, 1997).

[Traduction] « [...] les familles contribuent grandement au bon fonctionnement de la société, mais cette contribution est en grande partie invisible, peu reconnue, en plus d'être fondée sur le rôle assigné à chacun des sexes » (McDaniel, 1996, p. 201). Un

autre problème associé à la prestation de soins tient au fait que ce sont surtout les femmes qui s'acquittent de cette fonction au sein des familles. Elles sont plus susceptibles que les hommes de prendre des jours de congé de maladie pour s'occuper des membres de la famille, et elles sont pour cette même raison deux fois plus susceptibles de manquer des occasions d'avancement. Eichler (1997) insiste donc sur l'obligation impérieuse de modifier les politiques sociales pour que soit reconnu le travail non rémunéré effectué par les familles, particulièrement en ce qui concerne le membre de la famille qui s'acquitte de la grande majorité de ces tâches — soit la femme.

Nous avons appris que, selon la théorie de l'attachement, les trois premières années de la vie d'un enfant étaient cruciales aux fins du développement de liens d'attachement. En outre, le type d'attachement formé dans les premières années de la vie peut avoir des répercussions profondes sur le bien-être des adultes. La prestation de soins aux jeunes enfants constitue un défi pour la plupart des parents. La plupart des Canadiens estiment que la famille n'arrive pas à joindre les deux bouts lorsqu'un seul parent occupe un emploi rémunéré. C'est la raison pour laquelle la plupart des pères travaillent et environ 70 % des femmes ayant des enfants de moins de 16 ans travaillent également (Nett, 1993). Ce qui signifie que, à tout le moins pendant une partie de la journée, ce sont d'autres personnes que les parents qui doivent s'occuper des enfants. De plus, le nombre d'enfants ayant besoin d'autres types de soin est à la hausse au Canada. Ce nombre s'élevait par exemple à 1,4 million d'enfants en 1971, et il est passé à 3 millions en 1990 (Nett, 1993). D'où l'importance de soutenir les familles qui s'emploient à fournir des soins aux enfants.

Une question qui est bien souvent ignorée, c'est que les enfants restent de nos jours plus longtemps à la charge de leurs parents. Les changements sociaux et économiques ont contribué à l'augmentation de l'inflation, du chômage et du coût de la vie. Si on ajoute à ces changements les coupures dans les dépenses relatives aux programmes sociaux, force est de constater qu'il est plus difficile pour les enfants d'âge adulte de franchir l'étape les menant à l'indépendance financière (Mitchell, 2000). Parmi les politiques visant à combler les besoins des enfants adultes et de leurs parents, il y aurait par exemple l'atténuation de la pauvreté et du chômage chez les jeunes adultes, ou encore le versement par l'État de subventions et de bourses en vue rendre l'accès à l'éducation postsecondaire plus abordable (Mitchell, 2000).

Il est donc important de comprendre les types de soutien dont ont besoin autant les fournisseurs de soins que ceux qui reçoivent ces soins. Ces renseignements seront utiles dans le cadre de l'élaboration de politiques et de programmes mettant l'accent sur les relations caractérisées par la prestation de soins, comme par exemple la fourniture de services de garderies appropriés pour les personnes à charge et de services de relève pour les pourvoyeurs de soins ainsi que l'élaboration de politiques d'emploi qui appuient les individus qui veulent s'occuper de membres de la famille ou d'amis intimes.

En conclusion, cette analyse de la recherche en science sociale portant sur les relations, ainsi que des types de familles formées par les Canadiens, fait ressortir la diversité des structures familiales qui combler les besoins des individus. Les structures autres que la famille dite traditionnelle ont de tout temps été un phénomène relativement commun, mais il n'y a pas eu, en ce qui concerne la famille, de changements

idéologiques correspondant aux changements de structure familiale. Une idéologie traditionnelle a favorisé des définitions restrictives de la famille, restreignant ainsi à de nombreux égards notre compréhension des divers types de relations. Ces définitions restrictives ont en outre privilégié certains types de structures relationnelles tout en marginalisant ou en stigmatisant d'autres types. D'où la nécessité d'étendre notre conception de la « famille » en vue d'y inclure diverses autres structures. Les chercheurs ont en outre recommandé que les familles soient définies d'après les fonctions qu'elles remplissaient (« ce qu'elles font ») et non d'après la structure elle-même. Il est en outre nécessaire d'effectuer de nouvelles études sur l'existence de divers types de familles et sur les défis auxquels celles-ci sont confrontées, aux fins de l'élaboration de politiques et de programmes sociaux appropriés permettant à ces divers types de relations, donc à *tous* les Canadiens, de s'épanouir.

# BIBLIOGRAPHIE

- Acock, A. C., et Demo, D. H. (1994). Family diversity and well-being. Thousand Oaks, California: SAGE Publications, Inc.
- Alcock, J., Carment, D., et Sadava, S. (1998). A textbook of social psychology. Scarborough, ON: Prentice Hall Allyn and Bacon Canada.
- Anson, O. (1989). Marital status and women's health revisited: The importance of a proximate adult. Journal of Marriage and the Family, 51(1), 185-194.
- Argyle, M. (1986). The skills, rules, and goals of relationships. Dans R. Gilmour & S. Duck (Éds.), The emerging field of personal relationships (pp. 23 à 39). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Arnup, K. (1997). In the family way: Lesbian mothers in Canada. Dans M. Luxton (Éd.), Feminism and families: Critical policies and changing practices (pp. 80 à 97). Halifax, Nova Scotia: Fernwood Publishing.
- \*\*\* Bailey, M. (1999). Marriage and Marriage-like Relationships. Ottawa, Ontario: Law Commission of Canada [en ligne : <http://www.lcc.gc.ca/en/papers/rappor/bailey.html>].
- Baker, M. (1996a). Introduction to family studies: Cultural variations and family trends. Dans M. Baker (Éd.), Families: Changing trends in Canada (pp. 1 à 34). Toronto, Ontario: McGraw-Hill Ryerson Limited.
- Baker, M. (1996b). The future of family life. Dans M. Baker (Éd.), Families: Changing trends in Canada (pp. 299 à 317). Toronto, Ontario: McGraw-Hill Ryerson Limited.
- Barnes, M. L., et Sternberg, R. J. (1997). A hierarchical model of love and its prediction of satisfaction in close relationships. Dans R. J. Sternberg & M. Hojjat (Éds.), Satisfaction in close relationships (pp. 79 à 101). London: SAGE Publications.
- Bartholomew, K. (1993). From childhood to adult relationships: Attachment theory and research. Dans S. Duck (Éd.), Understanding relationship processes: Vol. 2. Understanding relationship processes series (pp. 30 à 62). Newbury Park, California: SAGE Publications.
- Beaujot, R. (1990). The family and demographic change in Canada: Economic and cultural interpretations and solutions. Journal of Comparative Family Studies, 21(1), 23-38.

- Bedard, M. (1992). Breaking with tradition: Diversity, conflict, and change in contemporary American families. Dix Hills, New York: General Hall, Inc.
- Bedford, V. H., et Blieszner, R. (1997). Personal relationships in later-life families. Dans S. Duck (Éd.) & R. Milardo (Éd. section), Handbook of personal relationships: Section IV. Family studies and sociology (2<sup>e</sup> éd., pp. 523 à 539). New York: John Wiley & Sons.
- Bélanger, A. (1999). Rapport sur l'état de la population au Canada, 1998-1999. (Catalogue no. 91-209-XPF, ISSN 0715-9307). Ottawa (Ont.) : Statistique Canada, ministre de l'Industrie.
- Benin, M. H., et Nienstedt, B. C. (1985). Happiness in single- and dual-earner families: The effects of marital happiness, job satisfaction, and life cycle. Journal of marriage and the Family, 47(4), 975-984.
- Berg, J. H., et Piner, K. E. (1990). Social relationships and the lack of social relationships. Dans S. Duck & R. C. Silver (Éds.), Personal relationships and social support (pp. 140 à 158). London: SAGE Publications.
- Bernardes, J. (1997). Family studies: An Introduction. New York: Routledge.
- Berscheid, E. (1985). Interpersonal attraction. Dans G. Lindzey & E. Aronson (Éds.), Handbook of social psychology: Volume II Special fields and applications (3<sup>e</sup> éd., pp. 413 à 484). New York: Random House.
- Berscheid, E. (1983). Emotion. Dans H. H. Kelley, E. Berscheid, A. Christensen, J. H. Harvey, T. L. Huston, G. Levinger, E. McClintock, L. A. Peplau, & D. R. Peterson (Éds.), Close relationships (pp. 110 à 168). New York: W. H. Freeman and Company.
- Berscheid, E., et Lopes, J. (1997). A temporal model of relationship satisfaction and stability. Dans R. J. Sternberg & M. Hojjat (Éds.), Satisfaction in close relationships (pp. 129 à 159). London: SAGE Publications.
- Berscheid, E., et Peplau, L. A. (1983). The emerging science of relationships. Dans H. H. Kelley, E. Berscheid, A. Christensen, J. H. Harvey, T. L. Huston, G. Levinger, E. McClintock, L. A. Peplau, & D. R. Peterson (Éds.), Close relationships (pp. 1 à 19). New York: W. H. Freeman and Company.
- Bess, I. (1999). Widows living alone. Canadian Social Trends, 53, 2-5 [en ligne : <http://www.statcan.ca/english/indepth/11-008/feature/stfeat.htm>].
- Bootzin, R., Bower, G., Crocker, J., et Hall, E. (1991). Psychology today: An introduction. New York: McGraw-Hill, Inc.

- Boyd, M. (1988). Changing Canadian family forms: Issues for women. Dans N. Mandell et A. Duffy (Éds.), Reconstructing the Canadian family: Feminist perspectives (pp. 85 à 109). Toronto, ON: Butterworths.
- Brown, L. S. (1995). Lesbian identities: Concepts and issues. Dans A. R. D'Augelli & C. J. Patterson (Éds.), Lesbian, gay, and bisexual identities over the lifespan: Psychological Perspectives (pp. 3 à 23). New York: Oxford University Press.
- Che-Alford, J., Allan, C., et Butlin, G. (1994). Focus on Canada: Families in Canada (n° catalogue 96-307E). Scarborough, ON: Statistics Canada and Prentice Hall Canada Inc.
- Clark, W. (1998). Religious observance: Marriage and family. Canadian Social Trends, 50, 1-7 [en ligne : <http://www.statcan.ca/english/indepth/11-008/feature/stfeat.htm>].
- Cossmann, B. (1997). Family inside/out. Dans M. Luxton (Éd.), Feminism and families: Critical policies and changing practices (pp. 124 à 141). Halifax, Nova Scotia: Fernwood Publishing.
- Cowan, P., et Cowan, C. P. (1998). New families: Modern couples as new pioneers. Dans M. A. Mason, A. Skolnick, & S. D. Sugarman (Éds.), All our families: New policies for a new century (pp. 169 à 192). New York: Oxford University Press, Inc.
- Cramer, D. (1998). Close relationships: The study of love and friendship. London, England: Arnold (membre du Hodder Headline Group).
- Crawford, M., et Unger, R. (2000). Women and gender: A feminist psychology (3<sup>e</sup> éd.). Boston: McGraw-Hill Higher Education.
- Cunningham, J. D., et Antill, J. K. (1995). Current trends in nonmarital cohabitation: In Search of the POSSLQ. Dans S. Duck (Éd. série) & J. Wood & S. Duck (Éd. vol.), Understanding relationship processes: Vol. 6. Under-studied relationships: Off the beaten track (pp. 148 à 172). Thousand Oaks, California: SAGE Publications.
- Cutrona, C. E., Suhr, J. A., et MacFarlane, R. (1990). Interpersonal transactions and the psychological sense of support. Dans S. Duck & R. C. Silver (Éds.), Personal relationships and social support (pp. 30 à 45). London: SAGE Publications.
- D'Augelli, A. R., et Garnets, L. D. (1995). Lesbian, gay and bisexual communities. Dans A. R. D'Augelli, & C. J., Patterson (Éds.), Lesbian, gay, and bisexual identities over the lifespan: Psychological Perspectives (pp. 293 à 320). New York: Oxford University Press.
- Davis, K., Leijenaar, M., et Oldersma, J. (Eds.). (1991). The Gender of Power. London: Sage Publications.

- Eichler, M. (1983). Families in Canada today: Recent changes and their policy consequences. Toronto, ON: Gage Publishing Limited.
- Eichler, M. (1997). Family shifts: Families, policies, and gender equality. Toronto, ON: Oxford University Press.
- Eldridge, N. S., et Gilbert, L. A. (1990). Correlates of relationship satisfaction in lesbian couples. Psychology of Women Quarterly, 14, 43-62.
- Epstein, R. (2000). Folk wisdom: Was your grandmother right? Dans W. A. Lesko (Éd.), Readings in social psychology: General, classic, and contemporary selections (pp. 2 à 8). Needham Heights, MA: Allyn & Bacon.
- Festinger, L. et Carlsmith, J. M. (1959). Cognitive consequences of forced compliance. Journal of Abnormal and Social Psychology, 58, 203-210.
- Garrett, R. (1989). Love's way. Dans G. Graham & H. LaFollette (Éds.), Person to person (pp. 124 à 145). Philadelphia: Temple University Press.
- Ghalam, N. Z. (automne 1996). « Living with relatives » Canadian Social Trends, 20-24.
- Ginsburg, G. P. (1986). The structural analysis of primary relationships. Dans R. Gilmour & S. Duck (Éds.), The emerging field of personal relationships (pp. 41 à 62). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Goode, W. J. (1974). The theoretical importance of love. Dans Z. Rubin (Éd.), Doing unto others (pp. 135 à 149). Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall, Inc.
- Gonsiorek, J. C. (1995). Gay male identities: Concepts and issues. Dans A. R. D'Augelli, & C. J., Patterson (Éds.), Lesbian, gay, and bisexual identities over the lifespan: Psychological Perspectives (pp. 24 à 47). New York: Oxford University Press.
- Graham, G. (1989). Commitment and the value of marriage. Dans G. Graham & H. LaFollette (Éds.), Person to person (pp. 199 à 212). Philadelphia: Temple University Press.
- Graham, G., et LaFollette, H. (1989). Honesty and intimacy. Dans G. Graham & H. LaFollette (Éds.), Person to person (pp. 167 à 181). Philadelphia: Temple University Press.
- Greene, B. (1998). Family, ethnic identity, and sexual orientation: African-American lesbians and gay men. Dans C. J. Patterson & A. R. D'Augelli (Éds.), Lesbian, gay and bisexual identities in families: Psychological Perspectives (pp. 40 à 52). New York: Oxford University Press.
- Gubrium, J. F., et Holstein, J. A. (1990). What is family? Mountain View, California: Mayfield Publishing Company.

- Hanna, S. L. (2000). Person to person: Positive relationships don't just happen (3<sup>e</sup> éd.). Upper Saddle River, New Jersey: Prentice Hall.
- Hazan, C., et Shaver P. R. (1994). Attachment as an organizational framework for research on close relationships. Psychological Inquiry, 5, 1-22.
- Heller, K., et Rook, K. S. (1997). Distinguishing the theoretical functions of social ties: Implications for support interventions. Dans S. Duck (Éd.) & B. R. Sarason (Éd. section), Handbook of personal relationships: Section V. Clinical and community psychology (2<sup>e</sup> éd., pp. 649 à 670). New York: John Wiley & Sons.
- Hendrick, S. S., et Hendrick, C. (1997). Love and satisfaction. Dans R. J. Sternberg & M. Hojjat (Éds.), Satisfaction in close relationships (pp. 56 à 78). London: SAGE Publications.
- Hobart, C. (1996). Intimacy and family life: Sexuality, cohabitation, and marriage. Dans M. Baker (Éd.), Families: Changing trends in Canada (pp. 143 à 173). Toronto, Ontario: McGraw-Hill Ryerson Limited.
- Hojjat, M. (1997). Philosophy of life as a model of relationship satisfaction. Dans R. J. Sternberg & M. Hojjat (Éds.), Satisfaction in close relationships (pp. 102 à 126). London: SAGE Publications.
- Huston, T. L. (1983). Power. Dans H. H. Kelley, E. Berscheid, A. Christensen, J. H. Harvey, T. L. Huston, G. Levinger, E. McClintock, L. Peplau, D. R. Peterson (Éds.), Close Relationships (pp. 169 à 219). New York: W. H. Freeman & Company.
- Huston, M., et Schwartz, P. (1995). The relationships of lesbians and of gay men. Dans S. Duck (Éd. série) & J. Wood & S. Duck (Éds. vol.), Understanding relationship processes: Vol. 6. Under-studied relationships: Off the beaten track (pp. 89 à 121). Thousand Oaks, California: SAGE Publications.
- Institut Vanier de la famille (2000). Profil des familles canadiennes II. Ottawa, Ontario : auteur.
- Jagose, A. (1996). Queer theory: An introduction. Washington Square, New York: New York University Press.
- James, S. E., et Murphy, B. C. (1998). Gay and lesbian relationships in a changing social context. Dans C. J. Patterson & A. R. D'Augelli (Éds.), Lesbian, gay and bisexual identities in families: Psychological Perspectives (pp. 99 à 121). New York: Oxford University Press.
- Janz, T. A. (1998). The academic environment for women: Still chilly after all these years. Unpublished minor area paper, York University, Toronto, Ontario.

- Johnson, M. P. (1991). Commitment to personal relationships. Dans W. H. Jones & D. Perlman (Éds.), Advances in personal relationships (Vol. 3, pp. 117 à 143). London: Jessica Kingsley.
- Johnson, M. P., Caughlin, J. P., et Huston, T. L. (1999). The tripartite nature of marital commitment: Personal, moral, and structural reasons to stay married. Journal of Marriage and the Family, 61(1), 160-177.
- Julien, D., Chartrand, E., et Begin, J. (1999). Social networks, structural interdependence, and conjugal adjustment in heterosexual, gay, and lesbian couples. Journal of Marriage and the Family, 61(2), 516-530.
- Kelley, H. H. (1983). Love and commitment. Dans H. H. Kelley, E. Berscheid, A. Christensen, J. H. Harvey, T. L. Huston, G. Levinger, E. McClintock., L. A. Peplau & D. L. Peterson (Éds.), Close relationships (pp. 265 à 314). New York: Freeman.
- Kelley, H. H., Berscheid, E., Christensen, A., Harvey, J. H., Huston, T. L., Levinger, G., McClintock, E., Peplau, L. A., et Peterson, D. R. (1983). Analyzing close relationships. Dans H. H. Kelley, E. Berscheid, A. Christensen, J. H. Harvey, T. L. Huston, G. Levinger, E. McClintock, L. A. Peplau & D. R. Peterson (Éds.), Close relationships (pp. 20 à 67). New York: W. H. Freeman and Company.
- Kimmel, D. C., et Sang, B. E. (1995). Lesbians and gay men in midlife. Dans A. R. D'Augelli & C. J., Patterson (Éds.), Lesbian, gay, and bisexual identities over the lifespan: Psychological Perspectives (pp. 190 à 214). New York: Oxford University Press.
- Koggel, C. M. (1998). Perspectives on equality: Constructing a relational theory. Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield Publishers, Inc..
- Koski, L. R., et Shaver, P. R. (1997). Attachment and relationship satisfaction across the lifespan. Dans R. J. Sternberg & M. Hojjat (Éds.), Satisfaction in close relationships (pp. 26 à 55). London: SAGE Publications.
- Kurdek, L. A. (1995). Lesbians and gay couples. Dans A. R. D'Augelli & C. J., Patterson (Éds.), Lesbian, gay, and bisexual identities over the lifespan: Psychological Perspectives (pp. 243 à 261). New York: Oxford University Press.
- Kurdek, L. A., et Schmitt, J. P. (1986a). Early development of relationship quality in heterosexual married, heterosexual cohabiting, gay, and lesbian couples. Developmental Psychology, 22(3), 305-309.
- Kurdek, L. A. et Schmitt, J. P. (1986b). Relationship quality of partners in heterosexual married, heterosexual cohabiting, gay and lesbian relationships. Journal of Personality and Social Psychology, 51, 711-720.
- La Novara, P. (1993). Changes in family living. Canadian Social Trends, 29, 12-14.

- LaFollette, H. (1996). Personal relationships: Love, identity, and morality. Cambridge, Massachusetts: Blackwell Publishers Inc.
- La Gaipa, J. J. (1990). The negative effects of informal support systems. Dans S. Duck & R. C. Silver (Éds.), Personal relationships and social support (pp. 122 à 158). London: SAGE Publications.
- Larson, L. E. (1976a). The Canadian family in comparative perspective. Scarborough, ON: Prentice-Hall of Canada, Ltd.
- Larson, L. E. (1976b). Toward a conceptual model of heterosexual love. Dans L. E. Larson (Éd.), The Canadian family in comparative perspective (pp. 94 à 108). Scarborough, ON: Prentice-Hall of Canada, Ltd.
- Larson, L. E., Goltz, J. W., et Munro, B. E. (2000). Families in Canada: Social context, continuities and changes (2<sup>e</sup> éd.). Scarborough, ON: Prentice Hall Allyn and Bacon Canada.
- Le Bourdais, C., Neill, G., et Turcotte, P. (2000). L'évolution des liens conjugaux. Tendances sociales canadiennes, 56, 14-17 [en ligne : <http://www.statcan.ca/francais/IPS/Data/11-008-Xpf990044918.htm>].
- Levinger, G. (1991). Commitment vs. cohesiveness: Two complementary perspectives. Dans W. H. Jones & D. Perlman (Éds.), Advances in personal relationships (Vol. 3, pp. 145 à 150). London: Jessica Kingsley.
- Lloyd, S., Cate, R., et Henton, J. (1982). Equity and rewards as predictors of satisfaction in casual and intimate relationships. The Journal of Psychology, 110, 43-48.
- Luxton, M. (1996). Conceptualizing « families »: Theoretical frameworks and family research. Dans M. Baker (Éd.), Families: Changing trends in Canada (pp. 35 à 52). Toronto, Ontario: McGraw-Hill Ryerson Limited.
- Luxton, M. (1997). Feminism and families: The challenge of neo-conservatism. Dans M. Luxton (Éd.), Feminism and families: Critical policies and changing practices (pp. 10-26). Halifax, NS: Fernwood Publishing.
- Mandell, N., et Duffy, A. (1988). Reconstructing the Canadian family: Feminist perspectives. Toronto, ON: Butterworths Canada Ltd.
- Marks, S. R. (1989). Toward a systems theory of marital quality. Journal of Marriage and the Family, 51(1), 15-26.
- Martin-Matthews, A. (2000). Change and diversity in aging families and intergenerational relations. Dans N. Mandell & A. Duffy (Éds.), Canadian families: Diversity, conflict, and change (2<sup>e</sup> éd., pp. 323 à 360). Toronto, ON: Harcourt Brace & Company, Canada.

- Matlin, M. (2000). The psychology of women (4<sup>e</sup> éd.). Fort Worth, Texas: Harcourt College Publishers.
- McCarthy, B. (1986). Dyads, cliques, and conspiracies: Friendship behaviours and perceptions within long-established social groups. Dans R. Gilmour & S. Duck (Éd.), The emerging field of personal relationships (pp. 77 à 89). Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- McCarthy, B. (1989). Adult friendships. Dans G. Graham & H. LaFollette (Éds.), Person to person (pp. 32 à 45). Philadelphia: Temple University Press.
- McDaniel, S. A. (1996). The family lives of the middle-aged and elderly in Canada. Dans M. Baker (Éd.), Families: Changing trends in Canada (pp. 195 à 211). Toronto, Ontario: McGraw-Hill Ryerson Limited.
- Miller, J. B. (1986). Toward a new psychology of women. Massachusetts: Boston Press.
- Mitchell, B. A. (2000). The refilled « nest »: Debunking the myth of families in crisis. Dans E. M. Gee & G. M. Gutman (Éds.), The overselling of population aging: Apocalyptic demography, intergenerational challenges, and social policy (pp. 80 à 99). Don Mills, Ontario: Oxford University Press.
- Nett, E. M. (1993). Canadian families: Past and present (2<sup>e</sup> éd.). Toronto, Ontario: Harcourt Brace & Company, Canada.
- O'Brien, C., et Goldberg, A. (2000). Lesbians and gay men inside and outside families. Dans N. Mandell & A. Duffy (Éds.), Canadian families: Diversity, conflict, and change (2<sup>e</sup> éd., pp. 115 à 145). Toronto, ON: Harcourt Brace & Company, Canada.
- Olson, D. H., et DeFrain, J. (1994). Marriage and the family: Diversity and strength. Toronto, Ontario: Mayfield Publishing Company.
- Patterson, C. J. (1998). The family lives of children born to lesbian mothers. Dans C. J. Patterson & A. R. D'Augelli (Éds.), Lesbian, gay and bisexual identities in families: Psychological Perspectives (pp. 154 à 176). New York: Oxford University Press.
- Pierce, G. R., Sarason, B. R., et Sarason, I. G. (1990). Integrating social support perspectives: Working models, personal relationships, and situational factors. Dans S. Duck & R. C. Silver (Éds.), Personal relationships and social support (pp. 140 à 158). London: SAGE Publications.
- Popenoe, D. (1993). American family decline, 1960-1990: A review and appraisal. Journal of Marriage and the Family, 55(3), 527-542.

- Ragins, B. et Sundstrom, E. (1989). Gender and power in organizations: A longitudinal perspective. Psychological Bulletin, 105, 51-88.
- Ramey, J. W. (1976). Communes, group marriage, and the upper-middle class. Dans L. E. Larson (Éd.), The Canadian family in comparative perspective (pp. 414 à 426). Scarborough, ON: Prentice-Hall of Canada, Ltd.
- Reiss, I. L. (1976). The universality of the family: A conceptual analysis. Dans L. E. Larson (Éd.), The Canadian family in comparative perspective (pp. 75 à 90). Scarborough, ON: Prentice-Hall of Canada, Ltd.
- Rodgers, R. H., et Witney, G. (1981). The family cycle in twentieth century Canada. Journal of Marriage and the Family, 43(3), 727-740.
- Rubin, Z. (1974). Liking and loving. Dans Z. Rubin (Éd.), Doing unto others (pp. 163 à 174). Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall, Inc..
- Rusbult, C. E. (1980). Commitment and satisfaction in romantic associations: A test of the investment model. Journal of Experimental Social Psychology, 16, 172-186.
- Rusbult, C. E. (1991). Commentary on Johnson's « commitment to personal relationships »: What's interesting, and what's new? Dans W. H. Jones & D. Perlman (Éds.), Advances in personal relationships (Vol. 3, pp. 151 à 169). London: Jessica Kingsley.
- Rusbult, C. E., et Arriaga, X. B. (1997). Interdependence theory. Dans S. Duck (Éd.) & W. Ickes (Éd. section), Handbook of personal relationships: Section II. Social psychology (2<sup>e</sup> éd., pp. 221 à 250). New York: John Wiley & Sons.
- Rusbult, C. E., Yovetich, N. A., et Verette, J. (1996). An interdependence analysis of accommodation processes. Dans G. J. O. Fletcher & J. Fitness (Éds.), Knowledge structures in close relationships: A social psychological approach (pp. 63 à 90). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Sabatelli, R. M., et Cecil-Pigo, E. F. (1985). Relational interdependence and commitment in marriage. Journal of Marriage and the Family, 47(4), 931-937.
- Sarason, B. R., (Éd.). (1997). Handbook of personal relationships: Section V. Clinical and community psychology (2<sup>e</sup> éd.). New York: John Wiley & Sons.
- Sarason, B. R., Sarason, I. G., et Gurung, R. A. (1997). Close personal relationships and health outcomes: A key to the role of social support. Dans S. Duck (Éd.) & B. R. Sarason (Éd. section), Handbook of personal relationships: Section V. Clinical and community psychology (2<sup>e</sup> éd., pp. 547 à 573). New York: John Wiley & Sons.
- Schwartz, M. A., & Scott, B. M. (2000). Marriages and families: Diversity and change (3<sup>e</sup> éd.). Upper Saddle River, New Jersey: Prentice Hall.

- Shaver, P. R., Collins, N., et Clark, C. L. (1996). Knowledge structures in close relationships: A social psychological approach. Dans G. J. O. Fletcher & J. Fitness (Éds.), Knowledge structures in close relationships: A social psychological approach (pp. 25 à 61). Mahwah, NJ: Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Stacey, J. (1993). Good riddance to « the family »: A response to David Popenoe. Journal of Marriage and the Family, 55(3), 545-547.
- Stacey, J. (1998). Gay and lesbian families: Queer like us. Dans M. A. Mason, A. Skolnick, & S. D. Sugarman (Éds.), All our families: New policies for a new century (pp. 117 à 143). New York: Oxford University Press, Inc.
- Stinnett, N., Walters, J., et Stinnett, N. (1991). Relationships in marriage and the family (3<sup>e</sup> éd.). Upper Saddle River, New Jersey: Prentice-Hall, Inc.
- Surra, C. A., et Milardo, R. M. (1991). The social psychological context of developing relationships: Interactive and psychological networks. Dans W. H. Jones & D. Perlman (Éds.), Advances in personal relationships (Vol. 3, pp. 1 à 36). London: Jessica Kingsley.
- Swensen, C. H., et Trahaug, G. (1985). Commitment and the long-term marriage relationship. Journal of Marriage and the Family, 47(4), 939-945.
- Todd, J., Friedman, A., et Steele, S. (1993). Birth order and sex of siblings effects on self ratings of interpersonal power: gender and ethnic differences. Individual Psychology, 49(1), 86-93.
- Vannoy-Hiller, D., et Philliber, W. W. (1989). Equal partners: Successful women in marriage. Newbury Park, CA: Sage Publications, Inc..
- Veniegas, R. C., et Peplau, L. (1997). Power and the quality of same-sex friendships. Psychology of Women Quarterly, 21(2), 279-297.
- Veroff, J., Young, A. M., et Coon, H. M. (1997). The early years of marriage. Dans S. Duck (Éd.) & R. Milardo (Éd. section), Handbook of personal relationships: Section IV. Family studies and sociology (2<sup>e</sup> éd., pp. 431 à 450). New York: John Wiley & Sons.
- Walster, E. (1974). Passionate love. Dans Z. Rubin (Éd.), Doing unto others (pp. 150 à 162). Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice-Hall, Inc..
- Weinstock, J. S. (1998). Lesbian, gay, bisexual, and transgender friendships in adulthood. Dans C. J. Patterson & A. R. D'Augelli (Éds.), Lesbian, gay and bisexual identities in families: Psychological Perspectives (pp. 122 à 153). New York: Oxford University Press.

- Weinstock, J. S., et Rothblum, E. D. (1996). What we can be together: Contemplating lesbians' friendships. Dans J. S. Weinstock et E. D. Rothblum (Éds.), Lesbian friendships: For ourselves and each other (pp. 3 à 30). New York: New York University Press.
- Whisman, M. A. (1997). Satisfaction in close relationships: Challenges for the 21<sup>st</sup> century. Dans R. J. Sternberg & M. Hojjat (Éds.), Satisfaction in close relationships (pp. 385 à 410). London: SAGE Publications.
- White, J. M. (1987). Premarital cohabitation and marital stability in Canada. Journal of Marriage and the Family, 49, 641-647.
- Williams, W. (1998). Social acceptance of same-sex relationships in families: Models from other cultures. Dans C. J. Patterson & A. R. D'Augelli (Éds.), Lesbian, gay and bisexual identities in families: Psychological Perspectives (pp. 53 à 71). New York: Oxford University Press.
- Wright, D. E. (1999). Personal relationships: An interdisciplinary approach. Mountain View, California: Mayfield Publishing Company.
- Wright, P. H. (1989). The essence of personal relationships and their value for the individual. Dans G. Graham & H. LaFollette (Éds.), Person to person (pp. 15 à 31). Philadelphia: Temple University Press.
- Yoder, J. D. (1999). Women and gender: Transforming psychology. Upper Saddle River, New Jersey: Prentice Hall.
- Young, J., & Gluhoski, V. (1997). A schema-focused perspective on satisfaction in close relationships. Dans R. J. Sternberg & M. Hojjat (Éds.), Satisfaction in close relationships (pp. 356 à 381). London: SAGE Publications.
- Zeifman, D., et Hazan, C. (1997). A process model of adult attainment formation. Dans S. Duck (Éd.) & W. Ickes (Éd. Section), Handbook of personal relationships: Section II. Social psychology (2<sup>e</sup> éd., pp. 179 à 195). New York: John Wiley & Sons.
- Zimmerman, S. L. (1992). Family policies and family well-being: The role of political culture. Newbury Park, California: SAGE Publications Ltd.